

# Insee Dossier

Bourgogne-Franche-Comté



N° 2

Avril 2016

## Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**





# Avant-propos

À l'occasion de l'avènement de la Région Bourgogne-Franche-Comté, il est apparu nécessaire de se doter rapidement d'une vision partagée de ce nouveau territoire régional.

C'est pourquoi, les Conseils régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté, en partenariat avec l'Insee, ont lancé mi 2015, un travail permettant de disposer de données sur des thématiques volontairement étendues permettant de disposer d'une photographie du nouveau territoire régional.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce dossier est constitué d'une synthèse et de 22 fiches structurées autour de quatre grandes thématiques : géographie physique et humaine, économie, conditions de vie, échanges de population et positionnement européen. Ces fiches de deux pages commentées et illustrées contribuent à identifier et comprendre ce qui fait les forces, les faiblesses et les opportunités de ce nouveau territoire tout en situant, à chaque fois que possible, la Bourgogne-Franche-Comté par rapport aux autres grandes régions françaises, européennes et à notre voisin suisse.

Nous tenons à remercier l'ensemble des services contributeurs qui ont permis la réalisation de ce travail, ainsi que la DREAL et la DRAAF pour leur appui sur les thématiques relevant de leur domaine de compétence.

Marie-Guite Dufay

**Présidente de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté**



Patrick Pétour

**Directeur régional de l'Insee  
Bourgogne-Franche-Comté**





# Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	1
<b>Synthèse</b> .....	5
<b>Géographie physique et humaine</b>	
Organisation du territoire.....	8
Armature urbaine.....	10
Territoires de projets.....	12
Démographie et accès aux équipements.....	14
Évolution de la population.....	16
<b>Économie</b>	
Croissance économique.....	18
Emploi.....	20
Structure de l'appareil productif.....	22
Industrie.....	24
Agriculture et forêt.....	26
Tourisme.....	28
Recherche et développement.....	30
<b>Conditions de vie</b>	
Revenus et profil social.....	32
Activité et chômage.....	34
Éducation et formation.....	36
Habitat et vulnérabilité énergétique.....	38
Déplacements et vulnérabilité énergétique.....	40
Accès aux soins de santé.....	42
Quelques indicateurs de développement durable.....	44
<b>Échanges de population et positionnement européen</b>	
Les échanges entre les aires de la Bourgogne-Franche-Comté.....	46
Migrations résidentielles et navettes avec l'extérieur.....	48
La Bourgogne-Franche-Comté en Europe.....	50
<b>Glossaire</b> .....	53



## Synthèse

# L'axe Rhin-Rhône, colonne vertébrale d'une région qui conserve un profil rural et industriel

La Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de l'économie et de la démographie nationales. Région de tradition industrielle et agricole, elle est depuis les années 2000 sur un sentier de croissance ralentie. À l'instar de l'ensemble du territoire national, population et emploi sont répartis de façon inégale dans la région, dessinant quatre grands ensembles. Sur l'axe Rhin-Rhône, de Chalon-sur-Saône à Belfort, le maillage urbain est multipolaire mais resserré, favorisant l'interdépendance des territoires et des échanges, et par là-même un fonctionnement en réseau. Sur le reste du territoire, le maillage urbain est plus relâché, avec quelques grands pôles d'emploi plus autonomes ou davantage tournés vers l'extérieur de la région : Sens, Auxerre, Nevers, Mâcon. La partie est de la région présente un profil très spécifique, du fait de l'attractivité exercée par les pôles d'emploi suisses très proches. Enfin, une grande partie de l'ouest de la région, très peu densément peuplée, est confrontée aux enjeux liés à « l'hyper-ruralité » : enclavement géographique, vieillissement de la population, faibles ressources financières, manque d'équipements et de services...

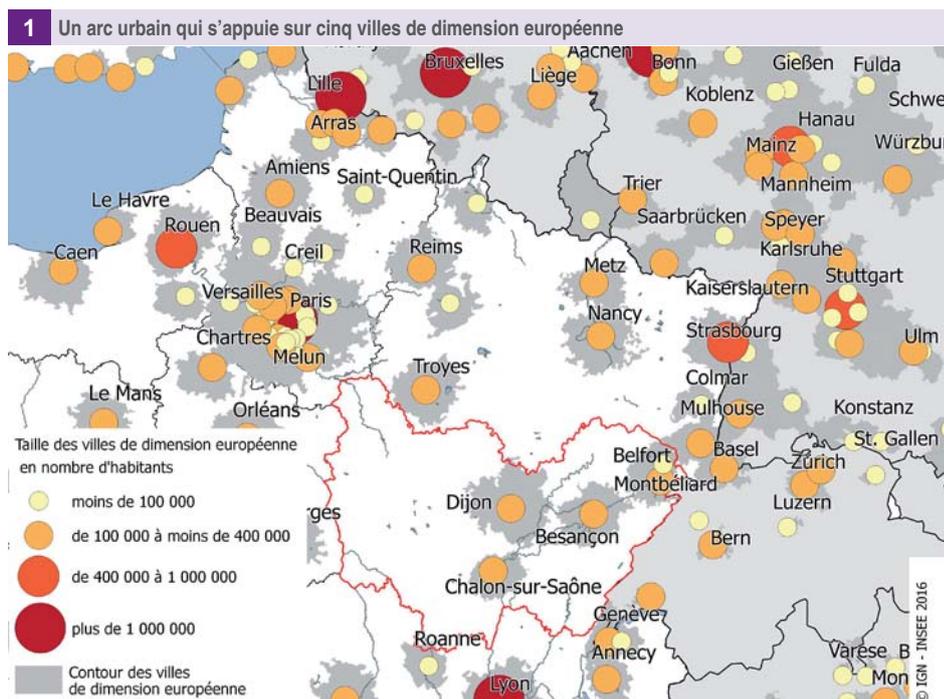
La Bourgogne-Franche-Comté couvre 9 % du territoire métropolitain, formant la 5<sup>e</sup> région la plus vaste des 13 nouvelles entités. Deux fois moins densément peuplée que la moyenne, la région compte 2,8 millions d'habitants, soit 4,4 % de la population nationale, un poids comparable à celui des régions Centre-Val-de-Loire, Bretagne et Normandie. C'est également le poids que représentent les 1,1 million d'emplois situés dans la région à la fin 2013 (4,1 %). À l'instar du grand quart nord-est de la France, la Bourgogne-Franche-Comté est une région à la démographie peu dynamique, les régions en croissance étant situées essentiellement sur le littoral atlantique et le sud de la France. Parallèlement, la région, plus industrielle, plus agricole et moins tertiaire que la moyenne, subit davantage les effets des mutations de l'appareil productif à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Pour autant, la Bourgogne-Franche-Comté peut s'appuyer sur un potentiel d'innovation porté par les activités de recherche et développement, notamment dans les domaines de l'automobile, des biens d'équipement, de l'agroalimentaire, des microtechniques et du nucléaire. La région se classe ainsi au 6<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour son effort de recherche.

### De Chalon-sur-Saône à Belfort, un arc urbain de plus d'un million d'habitants

La région ne possède pas, à ce jour, de ville métropole mais s'appuie sur sept aires urbaines peu distantes les unes des autres et connectées par de grandes infrastructures de transport favorisant les échanges : Chalon-sur-Saône, Beaune, Dijon, Dole, Besançon, Montbéliard et Belfort. Ce système urbain d'1,1 million d'habitants et de 486 000 emplois se prolonge au delà des frontières vers l'espace métropolitain de Bâle-Mulhouse-Fribourg.

Il comprend les cinq « villes européennes » de la région, définies comme telles par Eurostat à partir de seuils de densité et de population fixés pour tous les pays européens de manière homogène. Il concentre également les pouvoirs économiques et institutionnels et les métiers à forte valeur intellectuelle, technique et décisionnelle comme les cadres des fonctions métropolitaines (conception et recherche, prestations intellectuelles, commerce inter entreprise, gestion, culture et loisirs). L'arc urbain formé par ces sept agglomérations se situe dans une dynamique démographique positive et résiste globalement mieux en matière économique que le reste du territoire. Sa population progresse en moyenne de + 0,3 % par an

entre 2007 et 2012, un rythme trois fois supérieur au reste du territoire régional. Sur le plan économique, les aires urbaines de Dijon, Beaune, et dans une moindre mesure Besançon comptent davantage d'emplois en 2012 qu'en 2007. Dans celles de Chalon-sur-Saône, Dole et Belfort, l'emploi recule légèrement (autour de - 0,2 % en moyenne par an). L'aire urbaine de Montbéliard, quant à elle, subit des pertes importantes, fragilisée par sa forte spécialisation dans l'industrie automobile, secteur en difficulté sur la période. Sur le reste du territoire régional, l'emploi recule de 0,6 % par an en moyenne entre 2007 et 2012. Autour de cet axe fort, des actions de coopération métropolitaine sont engagées ou sont en projet : entre les



agglomérations de Besançon, Dole, Vesoul, Lons-le-Saunier et Pontarlier, ou encore à l'échelle du Pays de l'Aire urbaine entre celles de Montbéliard, Belfort et Héricourt. Celles du Creusot et de Montceau-les-Mines entretiennent historiquement des relations d'interdépendance avec l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône.

**Mâcon, Nevers, Sens et Auxerre, des grands pôles excentrés peu connectés au cœur urbain**

L'aire urbaine de Mâcon fonctionne davantage de manière autonome. De plus, profitant de la vitalité économique de la région lyonnaise et bien reliée par les infrastructures de transport, les liens qu'elle entretient avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (en particulier avec Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône ou Lyon) sont plus importants qu'avec les grands pôles économiques de Bourgogne-Franche-Comté. Enfin, elle bénéficie d'un regain d'attractivité résidentielle sur la période récente, lié au desserrement de Lyon. Entre 2007 et 2012, la population de l'aire urbaine de Mâcon gagne 0,6 % d'habitants par an et l'emploi progresse en moyenne de 0,2 % par an. À l'ouest, l'aire urbaine de Nevers est isolée du reste de la région par sa position excentrée et par la barrière naturelle constituée par le massif du Morvan qui la rend moins accessible depuis l'est. Elle est davantage tournée vers Moulins, Bourges et Paris, à l'extérieur de la région. Au nord ouest, l'agglomération de Sens, excentrée elle aussi, se situe dans le prolongement de l'aire d'influence de Paris avec laquelle elle entretient des liens forts, notamment au

**2 Une région ouverte sur l'extérieur**

Navettes quotidiennes sortantes d'actifs par zone d'emploi (flux > 300 actifs)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

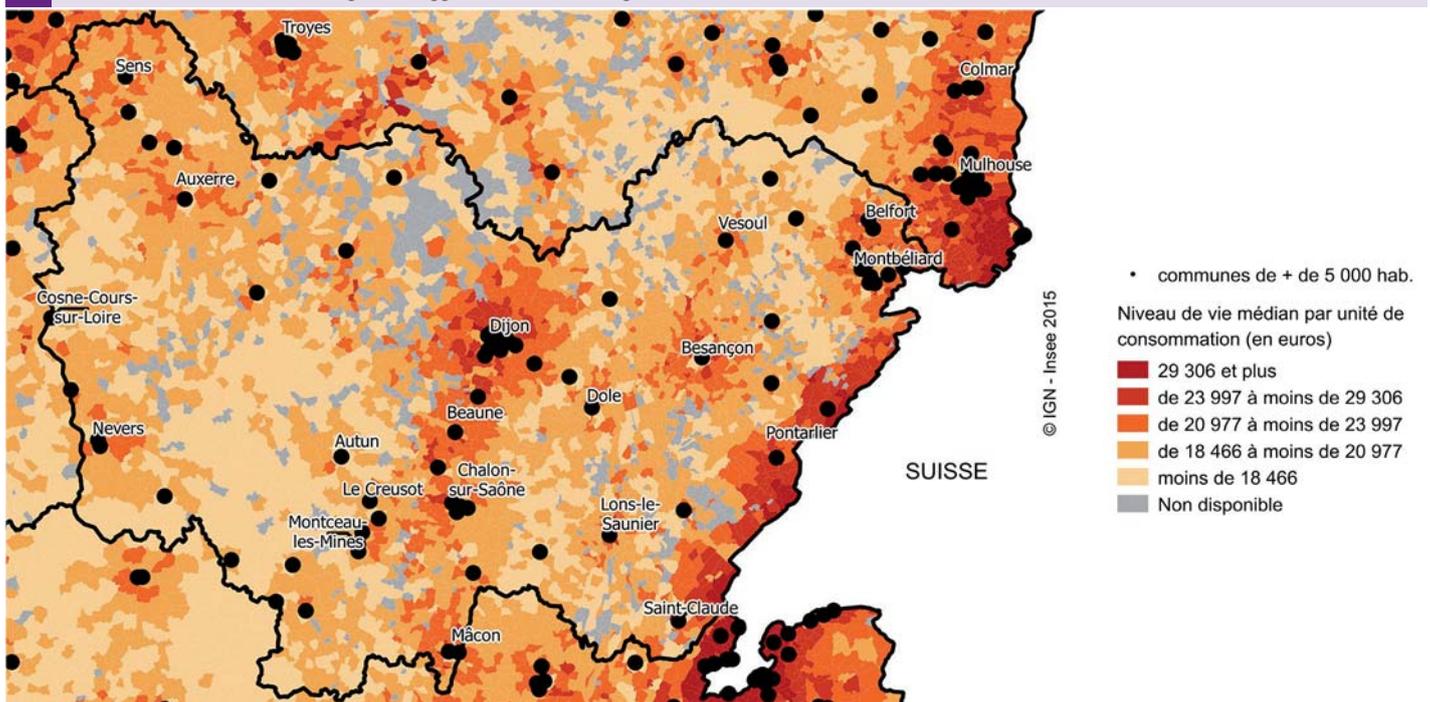
travers des déplacements quotidiens d'actifs. Chaque jour, près de 9 000 actifs rejoignent la région parisienne pour leur travail, tandis que 1 300 font le chemin inverse. La zone d'emploi de Sens bénéficie depuis plusieurs décennies d'une attractivité résidentielle liée au desserrement francilien, même si cette attractivité tend à s'essouffler. Enfin, bien que desservie par l'autoroute, et située à 150 km de Dijon, l'aire urbaine d'Auxerre est également relativement isolée du cœur urbain de la région. Ces trois aires urbaines comptent

chacune entre 60 000 et 100 000 habitants et entre 25 000 et 40 000 emplois en 2012. Contrairement à celle de Mâcon, elles sont confrontées à des difficultés économiques et à une démographie atone voire déclinante ; leur poids au sein de la région recule.

**À l'est de la région, un espace dynamique dans l'aire d'attraction des pôles d'emplois suisses**

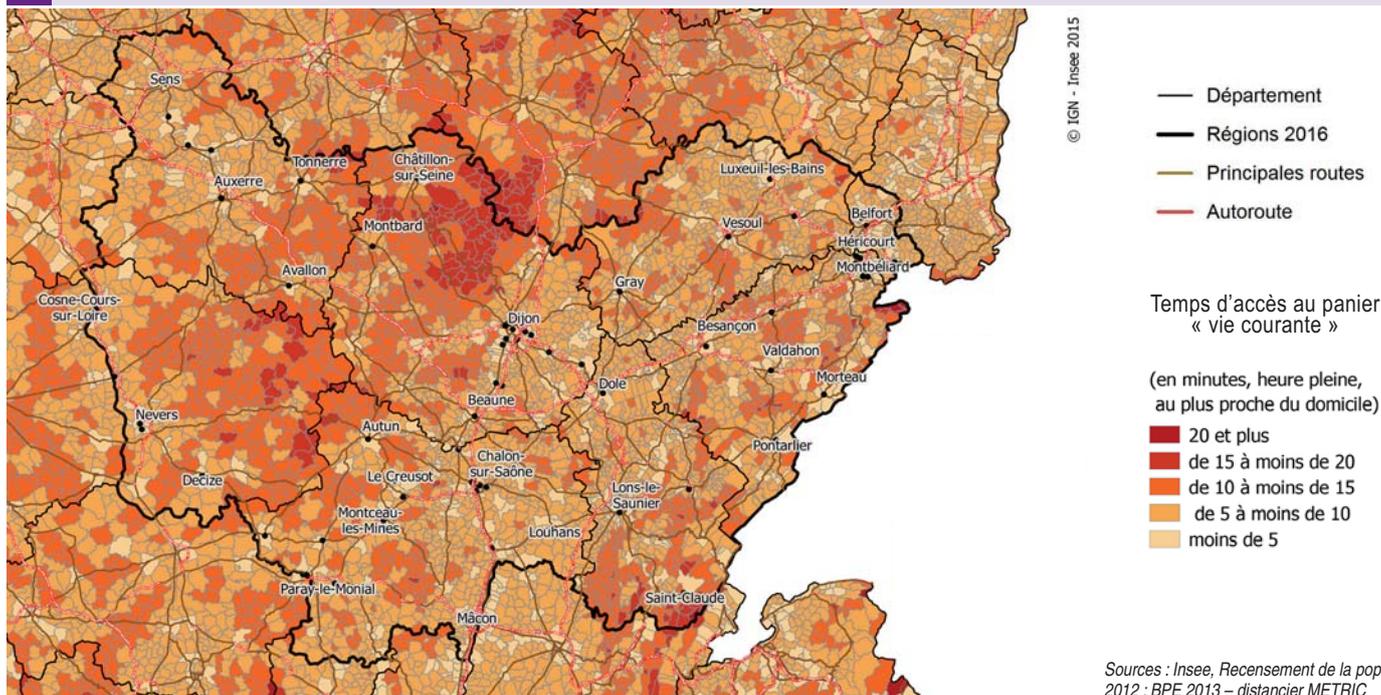
La Suisse, avec laquelle la Bourgogne-Franche-Comté partage 230 km de

**3 Un niveau de vie élevé autour des grandes agglomérations et le long de la frontière suisse**



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

4 Un accès aux services plus long dans les zones très peu denses



frontière, joue un rôle structurant sur la partie montagneuse située à l'est de la région, en particulier depuis la mise en place de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) au début des années 2000. Cet accord constitue la clé de voûte de la très forte attractivité résidentielle de la zone. Depuis 2002, le nombre de travailleurs frontaliers a plus que doublé et dépasse 30 000 fin 2014. Depuis 1999, la population de la « bande frontalière » a crû à un rythme annuel supérieur à 1 %, alimenté pour moitié par un excédent migratoire. Les nouveaux arrivants sont plus fréquemment ouvriers, souvent jeunes, diplômés et attirés par des perspectives d'emploi plus rémunératrices en Suisse. Les salaires perçus par les frontaliers expliquent un niveau de vie au moins aussi élevé dans cet espace que dans la zone viticole le long de l'axe Dijon-Mâcon. Conséquence de la forte attractivité résidentielle et du fort pouvoir d'achat de ces travailleurs frontaliers, cet espace de montagne est confronté à des problématiques davantage constatées en

milieu urbain : artificialisation croissante du territoire, pression foncière, développement des inégalités sociales, engorgement des réseaux routiers...

**Les espaces ruraux les plus isolés cumulent les facteurs défavorables à leur développement**

En dehors des grandes aires urbaines et de la bande frontalière, une quarantaine de petites et moyennes villes complètent l'organisation spatiale du territoire. Elles assurent à la fois des fonctions de pôles d'équipements, de services de proximité et d'emploi. Si certaines de ces villes s'inscrivent dans des trajectoires dynamiques, celles situées au cœur des vastes zones très peu densément peuplées de la région du Morvan, de l'ouest de la Côte d'Or et du nord-ouest de la Haute-Saône, sont au contraire fragilisées. En effet, plus on s'éloigne des grands pôles urbains, moins la dynamique démographique opère. À plus de 30 minutes par la route

d'un grand pôle, les soldes naturels et migratoires sont négatifs dans la plupart des petites villes de la région : les décès l'emportent sur les naissances du fait du vieillissement de la population et les départs sur les arrivées de nouveaux habitants. Les temps d'accès aux équipements de la vie courante sont les plus longs et accentuent l'isolement des habitants. Dans les espaces les moins densément peuplés de la région, une personne sur deux réside à plus de 10 minutes des équipements courants. Et si l'on ne considère que certains équipements de santé, sportifs ou culturels davantage spécifiques aux seniors, population très présente dans ces territoires, les temps d'accès médians s'allongent encore pour atteindre 16 minutes. C'est également dans ces territoires que les logements vacants et les logements anciens, potentiellement énergivores ou éloignés des besoins de la population, sont les plus présents, caractéristiques peu favorables à l'attractivité résidentielle. ■

**Des conditions de vie plutôt favorables**

La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions les moins artificialisées de France métropolitaine et dispose d'un riche patrimoine naturel et architectural. À ce cadre de vie de qualité s'ajoutent des conditions de vie en moyenne plutôt favorables. La région se caractérise en effet par un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale et par une échelle des niveaux de vie plus resserrée, traduisant une situation sociale moins inégalitaire. Près de deux ménages sur trois sont propriétaires de leur résidence principale, situant la région au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines selon ce critère. L'armature urbaine de la région est composée de villes de densité intermédiaire. Les couronnes des villes, qui rassemblent 40 % de la population de la région, sont largement composées de communes de faible densité. C'est ainsi qu'il est possible de résider à la campagne tout en ayant un accès facile à la ville. La région fait également partie des moins exposées au risque de chômage, même si celui-ci progresse nettement ces dernières années en lien avec un climat économique qui reste plus dégradé qu'en moyenne en France. Le poids important de l'industrie et de l'agriculture dans la structure productive régionale contribue également à maintenir un emploi moins polarisé par les grandes villes que dans les régions où les grands centres urbains prédominent.

# Géographie physique et humaine

## Organisation du territoire

Avec une superficie de 47 800 km<sup>2</sup>, équivalente à celle de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté occupe 9 % du territoire métropolitain ce qui en fait la cinquième région française la plus vaste. Située dans le grand est, elle partage 230 km de frontière avec la Suisse. Moins urbanisée en moyenne que les régions qui l'entourent, la Bourgogne-Franche-Comté est constituée de vastes espaces très peu denses.

### Une région aux paysages variés

La région affiche un caractère agricole et naturel marqué par la présence de vallées, cours d'eau, plateaux, forêts et massifs de montagne. Elle est faiblement artificialisée, excepté dans les plaines de l'Yonne, de la Saône et dans la vallée du Doubs. La partie nord-ouest, constituée des basses vallées de l'Yonne et de l'Armançon, annonce le début du bassin parisien. Les plateaux du Nivernais, le massif du Morvan et les plateaux bourguignons du Tonnerrois, du Châtillonnais et de la Côte-d'Or, constituent des zones vastes et peu urbanisées. L'est

de la région est montagneux. Il abrite le massif du Jura, en bordure de la Suisse, et une petite partie de celui des Vosges sur sa pointe nord-est. Le Mâconnais est la partie la plus méridionale, aux portes de la région Auvergne-Rhône Alpes.

### De grandes infrastructures traversent la région, sans pour autant desservir l'ensemble du territoire

La Région Bourgogne-Franche-Comté se situe au carrefour de grandes infrastructures reliant Paris à Lyon et Marseille, et de celles reliant l'Espagne à l'Allemagne. Le réseau autoroutier, d'une longueur de 878 km irrigue relativement bien la région à l'exception d'une branche est-ouest de Dijon à Nevers. La Route Centre-Europe-Atlantique (RCEA), qui traverse la France d'est en ouest compense difficilement l'absence de tronçon autoroutier sur cet axe. Le réseau ferroviaire est composé de 442 km de Lignes à Grande Vitesse (LGV) et de 2 181 km de lignes classiques. L'axe principal Paris-Lyon-Marseille a été

récemment complété par la LGV Rhin-Rhône, favorisant ainsi une accessibilité accrue entre les grandes agglomérations régionales et la capitale parisienne. Le maillage du réseau secondaire assure quant à lui, via le TER, les dessertes quotidiennes les plus importantes. La région dispose en outre de nombreuses petites lignes ferroviaires dont l'avenir, compte tenu de leur coût d'entretien, constitue un enjeu en matière d'aménagement du territoire, d'accessibilité et de développement économique.

Concernant l'accès aux transports aériens, le territoire régional n'abrite pas d'aéroports internationaux structurants, mais bénéficie d'une position centrale et d'accès facilités aux grands aéroports localisés en périphérie (Paris, Bâle, Genève, Lyon...). La région dispose toutefois de deux aéroports de taille modeste (Dijon-Bourgogne et Dole-Jura). Le réseau fluvial est composé principalement du canal de l'Yonne connecté à Paris, du canal de la Saône qui permet l'accès à Marseille via le Technoport de Pagny, du canal de la Marne à la Saône et du canal du Rhône au Rhin. ■

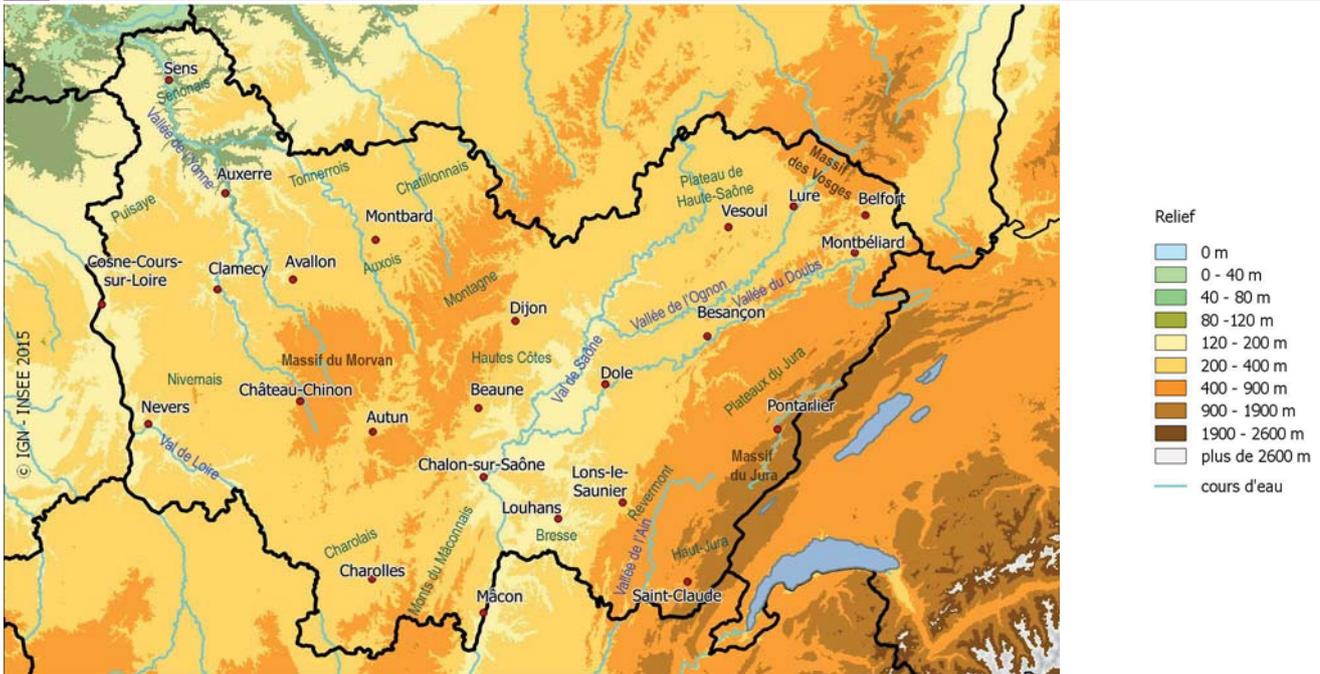
## Chiffres Clés

	Superficie (en km <sup>2</sup> )	Surface du territoire selon le type de communes (en %)				Part des surfaces artificialisées (en %)	Évolution 2006 - 2012 de l'artificialisation (en points)	Part de la population à 10 minutes ou moins d'une gare (en %)
		Communes densément peuplées	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Communes très peu denses			
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	57 419	0,9	7,6	50,1	41,4	5,7	0,4	69,8
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	84 036	0,7	5,3	58,2	35,8	4,2	0,5	61,2
Auvergne-Rhône-Alpes	69 711	0,9	8,4	55,6	35,1	5,2	0,4	60,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>47 784</b>	<b>0,4</b>	<b>4,4</b>	<b>46,5</b>	<b>48,7</b>	<b>4,0</b>	<b>0,2</b>	<b>62,8</b>
Bretagne	27 208	0,5	9,4	81,5	8,5	6,8	0,5	51,8
Centre-Val de Loire	39 151	0,9	5,0	58,6	35,5	4,1	0,4	64,2
Corse	8 680	0,0	2,4	41,3	56,3	2,1	0,2	51,3
Île-de-France	12 012	16,2	19,2	52,2	12,4	21,6	0,6	76,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	72 724	0,8	7,8	44,1	47,3	3,7	0,4	58,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	31 814	2,4	13,1	61,6	23,0	9,6	0,4	76,8
Normandie	29 907	0,9	5,7	70,6	22,8	5,7	0,4	53,2
Pays de la Loire	32 082	0,9	8,1	78,3	12,7	6,6	0,7	55,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400	3,5	18,7	47,4	30,4	6,5	0,4	70,6
France métropolitaine	543 926	1,4	8,0	56,3	34,3	5,5	0,4	65,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>6</b>

Note : Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées et des espaces faiblement peuplés. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle). Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire (communes très peu denses) pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens.

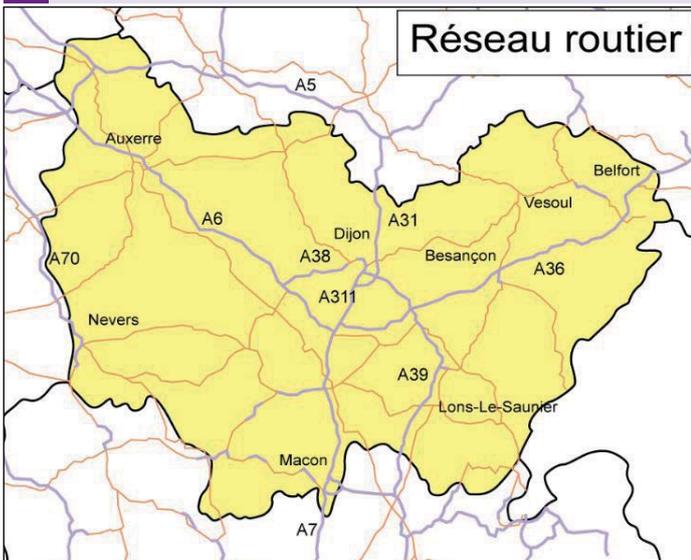
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; SOeS, CORINE Land Cover 2006 et 2012

1 Carte du relief

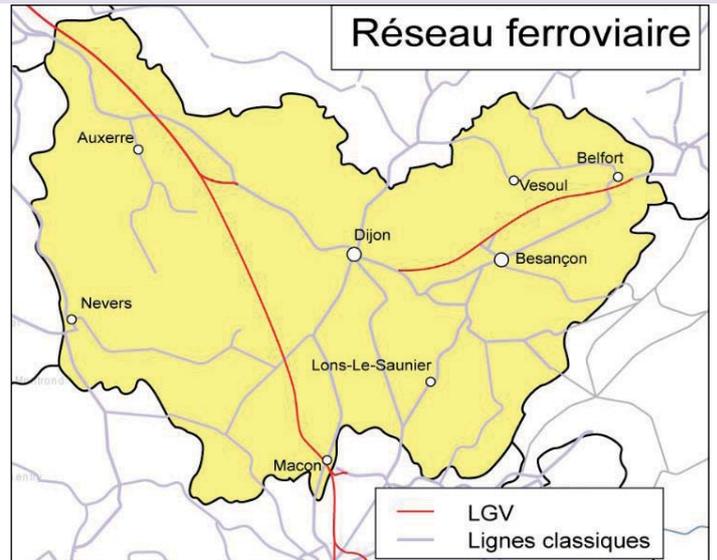


Sources : Insee ; IGN

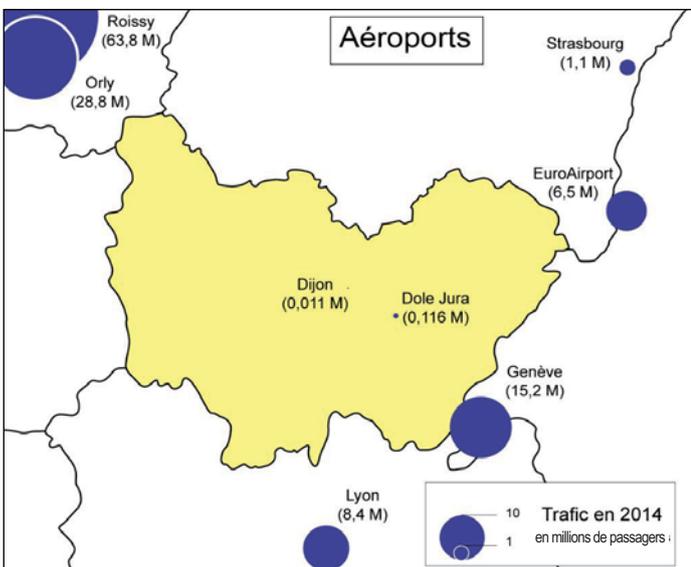
2 Une région au carrefour des liaisons françaises et européennes vers le nord, l'est et le sud



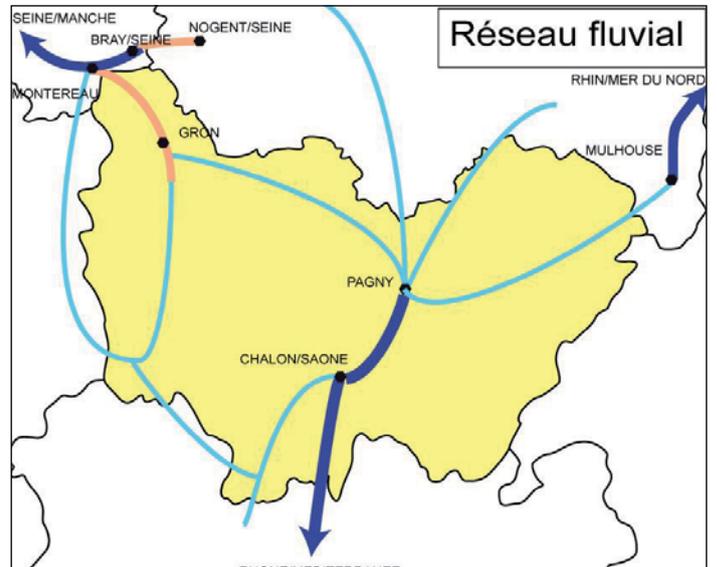
Source : BD CARTO 2015, IGN, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : SNCF Réseau 2015, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : Union des aéroports français 2014, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016



Source : BD CARTO 2015, IGN, SIG Région Bourgogne-Franche-Comté, mars 2016

# Géographie physique et humaine

## Armature urbaine

### L'organisation multipolaire des villes : une opportunité pour un développement en réseau

L'armature urbaine de la Bourgogne-Franche-Comté repose sur 16 grands pôles urbains, comprenant entre 21 000 (Beaune) et 240 000 habitants (Dijon). L'absence de métropole et la répartition spatiale de ces pôles offrent à chacun la capacité de jouer un rôle essentiel dans l'organisation et le développement en réseau du territoire. Trois systèmes urbains locaux se dessinent à travers l'implantation de ces pôles et de leur aire d'influence. Le premier structure la moitié est de la région le long de l'axe Rhin-Rhône et comporte 13 des 16 grands pôles urbains régionaux. Il inclut les cinq agglomérations les plus densément peuplées : Dijon, Besançon, Montbéliard, Belfort et Chalon-sur-Saône. En dehors de cet arc sous influence urbaine, le maillage urbain est plus relâché. L'aire urbaine de Nevers est isolée du reste de la région par sa position excentrée et par la barrière naturelle constituée par le massif

du Morvan qui la rend moins accessible depuis l'est. Davantage orientée vers le Centre-Val de Loire, elle fait partie du second système urbain de la région, structuré le long de la Loire. Enfin, au nord-ouest de la région, le long de la vallée de l'Yonne, les agglomérations d'Auxerre et Sens excentrées elles aussi, appartiennent au troisième système urbain de la région, dans le prolongement de l'aire d'influence de Paris.

### Une région qui s'appuie aussi sur de petites villes

Signe de l'importance des territoires ruraux en Bourgogne-Franche-Comté, les grands pôles urbains et leur aire d'influence ne concentrent que 67,5 % de la population régionale contre 82,7 % en moyenne en France. Ainsi, une quarantaine de petites et moyennes unités urbaines assurent, sur le reste du territoire, à la fois des fonctions de pôles d'équipements, de services de proximité et d'emploi. Elles structurent les espaces ruraux du sud-ouest de la

Saône-et-Loire, du nord-ouest de la Côte d'Or, du Jura et de la bande frontalière. Loin des villes, les espaces ruraux isolés représentent quant à eux 31 % du territoire régional et 11 % de la population. Ils sont essentiellement situés entre Auxerre, Nevers et Dijon ainsi que dans la partie nord-ouest de la Haute-Saône. Ce poids du rural isolé classe la Bourgogne-Franche-Comté en deuxième position parmi les régions métropolitaines après la Corse.

### Une région ouverte sur de grands espaces métropolitains proches

Plus largement, la Bourgogne-Franche-Comté se situe géographiquement au carrefour de grands espaces métropolitains centrés sur Paris, Lyon, Genève-Lausanne, Bâle-Mulhouse-Fribourg et Strasbourg. Les territoires situés à proximité directe de ces grandes métropoles entretiennent des relations importantes avec leurs voisins, inscrivant la région dans des systèmes de coopération plus vastes. ■

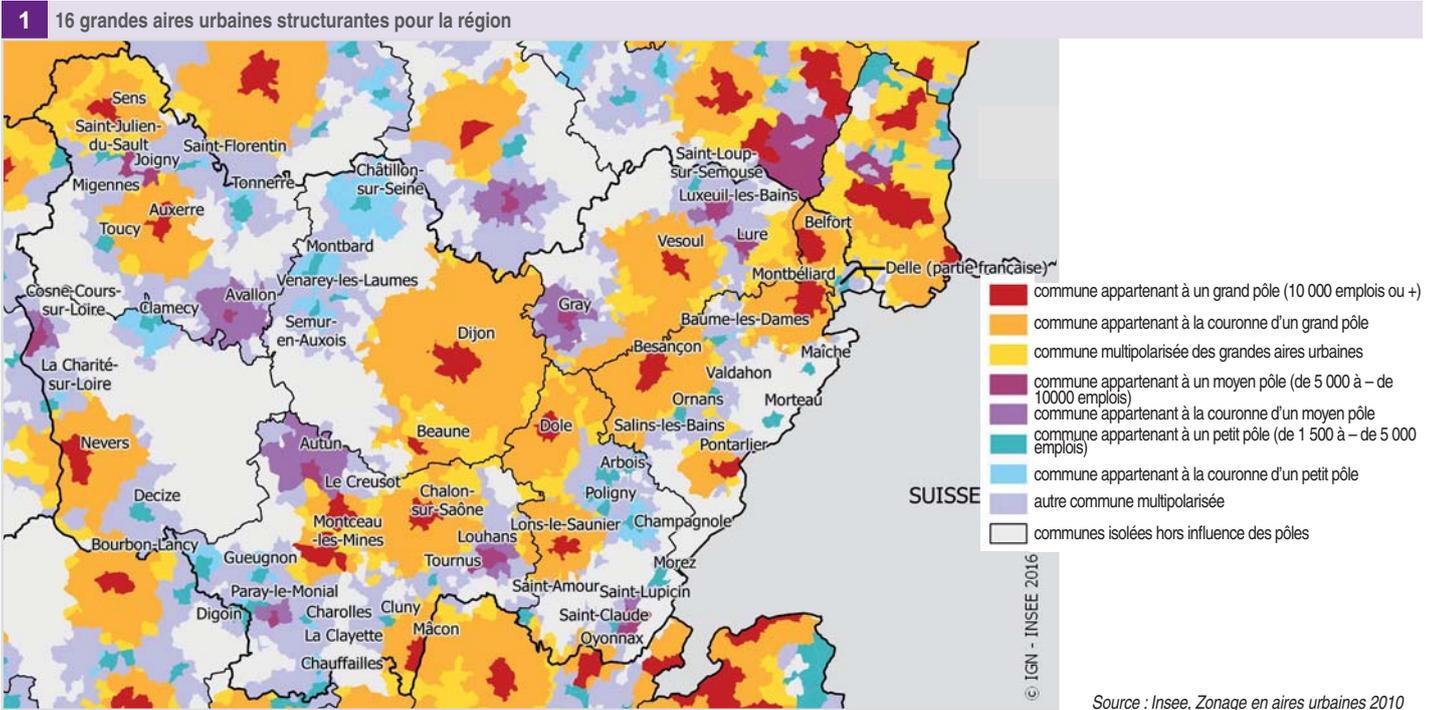
## Chiffres Clés

### Part de la population (en %)

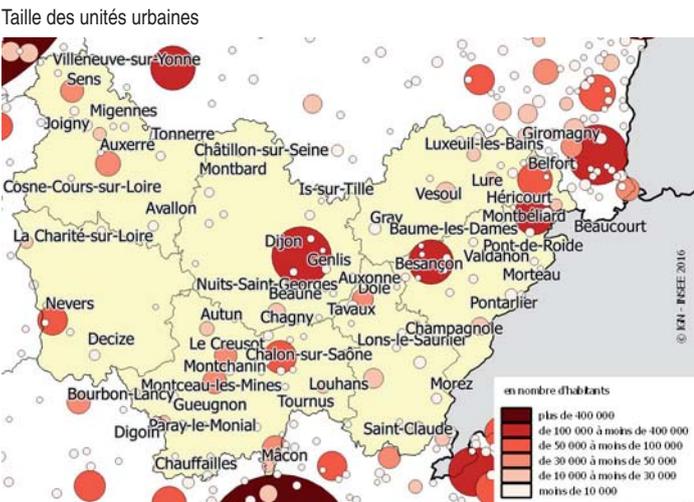
### Unités urbaines (en nombre)

	Part de la population (en %)					Unités urbaines (en nombre)		
	Espace des grandes aires urbaines	Espace des moyennes aires	Espace des petites aires	Autres communes multipolaires	Communes isolées	De plus de 400 000 habitants	De 100 000 à 400 000 habitants	De 30 000 à 100 000 habitants
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	80,0	3,7	4,9	6,7	4,7	1	6	13
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	69,8	3,7	7,6	8,4	10,5	1	6	13
Auvergne-Rhône-Alpes	85,0	2,5	3,8	3,7	5,0	2	6	20
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>67,5</b>	<b>5,8</b>	<b>7,2</b>	<b>8,9</b>	<b>10,6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
Bretagne	70,8	7,1	4,6	11,9	5,7	0	3	6
Centre-Val de Loire	73,7	6,7	5,1	8,8	5,7	0	2	7
Corse	61,6	3,9	13,4	3,3	17,8	0	0	2
Île-de-France	99,8	0,1	0,0	0,0	0,0	1	0	4
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	73,6	6,2	5,7	6,2	8,3	2	2	12
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	89,1	1,9	2,3	4,8	1,9	2	6	13
Normandie	75,8	4,8	5,2	8,7	5,5	1	2	7
Pays de la Loire	75,5	5,1	5,8	10,7	2,9	1	3	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,0	2,3	2,3	1,6	2,8	4	0	7
France métropolitaine	82,7	3,4	3,9	5,4	4,6	15	39	116
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2012



**2 Un maillage urbain régulier le long de l'axe Rhin-Rhône, des villes plus isolées à l'ouest**



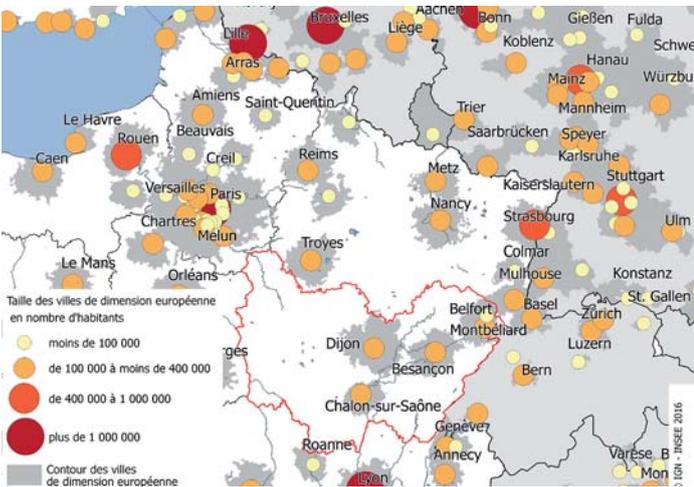
Source : Insee, Recensement de la population 2012

**3 Les 16 grands pôles urbains régionaux**

Population en 2012		
16 Grands pôles urbains	Commune	Unité urbaine
Dijon	152 100	238 600
Besançon	116 400	134 600
Belfort	50 100	81 700
Chalon-sur-Saône	44 600	73 500
Nevers	35 300	60 200
Auxerre	35 100	42 400
Mâcon	32 900	47 300
Montbéliard	26 100	108 000
Sens	25 100	36 600
Dole	23 700	30 100
Le Creusot	22 600	34 200
Beaune	21 800	21 800
Montceau-les-Mines	19 000	39 600
Pontarlier	17 600	22 000
Lons-le-Saunier	17 400	26 800
Vesoul	15 600	29 100

Source : Insee, Recensement de la population 2012

**4 Une région sans métropole, au carrefour de grands espaces métropolitains**



Source : Eurostat, Audit européen des villes 2011-2014

Une aire (grande, moyenne ou petite) est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. Un pôle urbain est un ensemble de communes présentant une continuité du bâti et un seuil minimal d'emplois (au moins 10 000 emplois pour le pôle urbain d'une grande aire urbaine, de 5 000 à 10 000 pour une moyenne aire et de 1 500 à 5 000 pour une petite aire).

Une couronne périurbaine regroupe les communes qui sont sous l'influence économique d'un pôle urbain. Son étendue est déterminée par les déplacements domicile travail des actifs de sorte qu'in fine, au moins 40 % des actifs d'une aire résident et travaillent dans l'aire.

# Géographie physique et humaine

## Territoires de projets

### Une organisation territoriale en mouvement

La Bourgogne-Franche-Comté compte 3 829 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Si 76 communes se sont regroupées en 24 communes nouvelles en 2015, la région reste morcelée : les communes de moins de 200 habitants représentent 40 % des communes de la région contre 25 % en moyenne en France métropolitaine. Ces communes sont surtout localisées en zone rurale ou montagneuse. Par ailleurs, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, une grande partie des communes sont regroupées en établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : 2 communautés urbaines, 12 communautés d'agglomération et 177 communautés de communes. Ces dernières comprennent en moyenne 9 000 habitants contre 14 000 au niveau national. La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) devrait entraîner d'ici 2017 des évolutions du contour de ces espaces de coopération dont le seuil minimal de population est porté à 15 000 habitants. Ce seuil est assorti de possibilités de dérogation notamment pour les zones de montagne et

les espaces à faible densité de population. Dans la région, 111 EPCI sont conformes aux dispositions de la loi, les 79 autres devant fusionner. L'intercommunalité est un maillon essentiel pour la mise en œuvre de politiques opérationnelles en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de développement économique ou de services à la population.

### Pays, PNR, SCoT : des territoires de projets pour le développement et l'aménagement régional

Les territoires de projet (Pays, Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR), Parcs naturels régionaux (PNR) et schéma de cohérence territoriale (SCoT)) sont les espaces où se construisent et s'animent des stratégies et projets de développement sur la base d'un diagnostic des potentialités et marges de progrès du territoire. Ces territoires visent à renforcer les solidarités entre les espaces urbains et ruraux, et à mettre en œuvre des projets intégrés de développement territorial. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la région en

matière d'aménagement et de cohésion territoriale et ont vocation à construire des coopérations renforcées entre acteurs. Outil de planification au service de la coopération intercommunale, le SCoT sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace...

### Les pôles métropolitains, un outil de coopération des agglomérations

Au travers des pôles métropolitains, les grandes agglomérations disposent d'un outil supplémentaire pour agir à l'échelle métropolitaine : développement économique, enseignement supérieur, transport... Actuellement, le pôle métropolitain Centre Franche-Comté fédère les agglomérations de Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Pontarlier et Vesoul. Deux sont en cours de constitution, l'un entre Besançon et Dijon, l'autre dans le Nord Franche-Comté. ■

## Chiffres Clés

	Nombre de communes au 01/01/2015	Part des communes dans l'espace national (en %)	Part des communes de moins de 200 habitants (en %)	Part de la population couverte par un SCot au 01/01/2015 (en %)	Nombre moyen d'habitants par Communauté de communes en 2012	Part de la surface couverte par des PNR (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5 196	14,2	36,8	82,4	13 800	13,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	4 503	12,3	20,4	84,8	12 800	10,9
Auvergne-Rhône-Alpes	4 189	11,5	18,0	89,7	13 400	20,8
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>3 829</b>	<b>10,5</b>	<b>40,0</b>	<b>79,3</b>	<b>9 200</b>	<b>10,1</b>
Bretagne	1 270	3,5	2,9	94,6	19 000	6,9
Centre-Val de Loire	1 840	5,0	14,8	79,9	11 800	10,1
Corse	360	1,0	58,3	7,2	6 600	42,4
Île-de-France	1 299	3,6	5,5	29,3	31 000	18,1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	4 565	12,5	37,4	89,2	10 200	17,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	3 835	10,5	23,5	92,6	20 800	10,9
Normandie	3 221	8,8	22,9	93,5	12 300	17,1
Pays de la Loire	1 491	4,1	5,4	93,1	17 500	12,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	973	2,7	21,4	95,6	14 700	23,3
France métropolitaine	36 571	100,0	25,6	77,3	14 000	14,8
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>11</b>

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, DGALN



# Géographie physique et humaine

## Démographie et accès aux équipements

### Une région peu peuplée

Avec 2,8 millions d'habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est la troisième région la moins peuplée de France métropolitaine devant le Centre-Val de Loire et la Corse. Grande par sa superficie, la région est deux fois moins densément peuplée qu'en moyenne métropolitaine. Elle compte ainsi 59 habitants au km<sup>2</sup>. Seule la Corse affiche une densité moindre. La répartition des habitants sur le territoire n'est pas homogène, en lien avec le relief et l'armature urbaine de la région. La densité de population est importante le long des principales vallées : du Doubs et de la Saône à l'est, de la Loire dans le sud-ouest et de l'Yonne au nord-ouest. La bande frontalière fait aussi partie des zones relativement denses, bien qu'elle soit en zone montagneuse. Elle se situe dans l'aire d'attraction des pôles d'emploi suisses, situés à quelques kilomètres de la frontière. Ailleurs, la densité de population ne dépasse pas 30 habitants au km<sup>2</sup>, la région étant notamment traversée sur sa

partie ouest par la « diagonale aride », vaste zone de très faible densité humaine s'étendant des Ardennes au Massif Central.

### Un clivage démographique entre l'ouest plus âgé et l'est plus jeune

Le vieillissement de la population est plus prononcé dans la région qu'en moyenne en France : en Bourgogne-Franche-Comté, 20 % des habitants sont âgés de 65 ans ou plus, soit deux points de plus qu'au niveau national. Cette part de personnes âgées dépasse même 30 % dans les territoires ruraux peu denses de l'ouest de la région. Les jeunes de moins de 25 ans sont, quant à eux, surreprésentés par rapport à la moyenne régionale dans les grands pôles urbains et leurs couronnes, situés pour l'essentiel à l'est de la région, ainsi que le long de la frontière suisse. Un clivage démographique est/ouest se dessine ainsi à travers la structure par âge de la population.

### Un accès rapide aux équipements de la vie courante, sauf dans les espaces les moins denses

La présence de services et d'équipements nécessaires à la vie courante est essentielle et constitue souvent un facteur d'attractivité résidentielle et économique. La Bourgogne-Franche-Comté compte 131 bassins de vie centrés autour de pôles de services. Ce maillage important assure à une grande partie de la population un accès aux services et équipements dans des temps raisonnables. La moitié des habitants de la région accèdent aux équipements de la vie courante en moins de 4 minutes. Dans les espaces les moins densément peuplés de la région, qui concentrent deux fois plus de population qu'en moyenne en France, les temps d'accès sont en revanche plus longs et accentuent l'isolement des habitants : une personne sur deux réside à plus de 10 minutes des équipements courants. Et si l'on ne considère que certains équipements, de santé, sportifs ou culturels, davantage spécifiques aux seniors, population très présente dans ces territoires, les temps d'accès médians s'allongent encore pour atteindre 16 minutes. ■

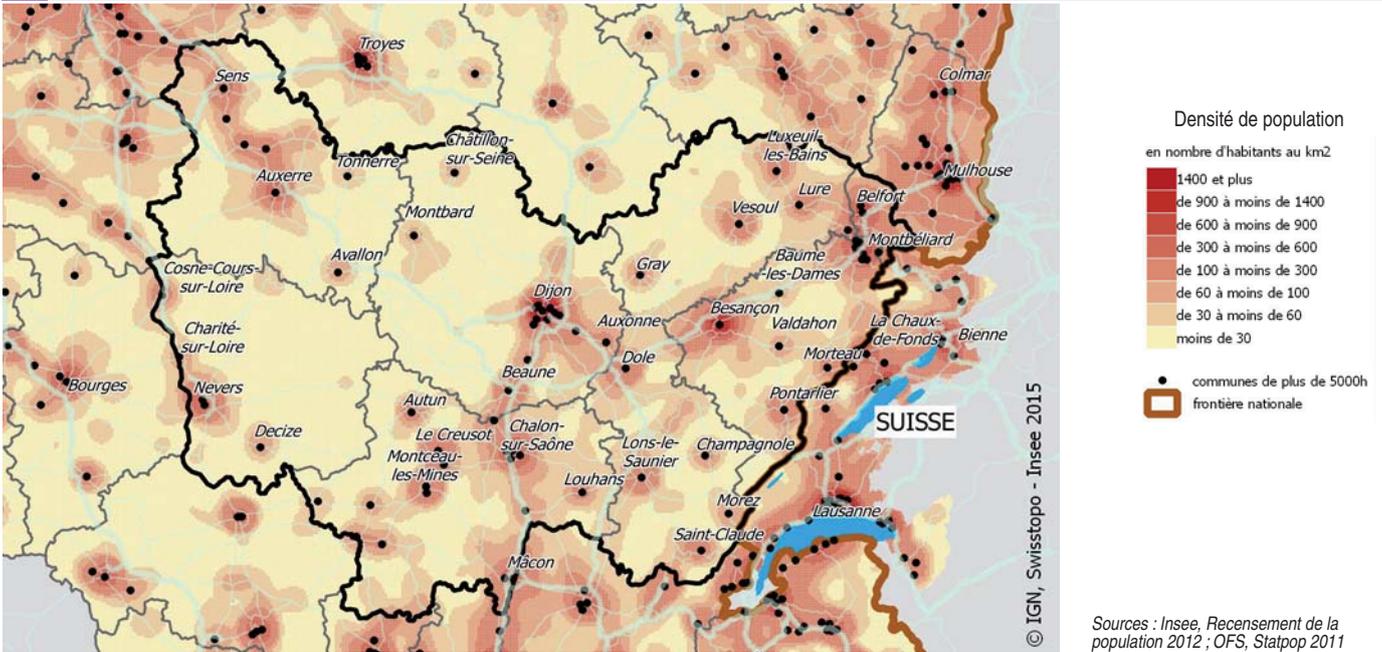
### Chiffres Clés

	Population en 2012	Densité (en h/km <sup>2</sup> )	Structure par âge (en %) 2012			Temps d'accès médian au panier « vie courante* » (en mn) 2012			
			Moins de 25 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Communes denses	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Communes très peu denses
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5 548 955	97	30,1	52,8	17,1	3,2	2,9	5,6	10,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	5 808 594	69	27,6	51,5	21,0	3,1	3,0	5,5	9,1
Auvergne-Rhône-Alpes	7 695 264	110	30,8	51,7	17,5	3,1	3,0	5,6	11,3
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2 816 814</b>	<b>59</b>	<b>28,9</b>	<b>51,4</b>	<b>19,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>5,9</b>	<b>9,9</b>
Bretagne	3 237 097	118	29,7	51,0	19,3	3,1	3,0	5,6	9,2
Centre-Val de Loire	2 563 586	65	29,3	51,2	19,5	3,0	2,9	5,8	9,2
Corse	316 257	36	26,2	53,1	20,7	-	3,8	7,9	19,8
Île-de-France	11 898 502	987	32,6	54,1	13,2	3,1	3,2	5,5	7,9
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 626 858	77	28,8	51,2	20,0	3,6	3,0	5,1	10,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	5 973 098	187	33,0	51,9	15,2	3,2	3,0	5,6	8,4
Normandie	3 322 756	111	30,6	51,4	18,0	3,3	2,7	6,0	8,6
Pays de la Loire	3 632 614	112	31,2	51,0	17,7	3,1	3,1	5,5	8,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 935 576	157	28,6	50,9	20,5	3,4	3,3	4,9	14,2
France métropolitaine	63 375 971	116	30,4	52,0	17,5	3,2	3,1	5,6	9,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

\* : Le panier « vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de leur proximité, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Il comprend une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité hors services à domicile et équipements d'usage non quotidien (agences immobilières...). Pour les mêmes raisons, d'utilité et d'usage, des équipements relevant des gammes intermédiaire et supérieure ont été pris en compte : collèges, stations-services, supermarchés.

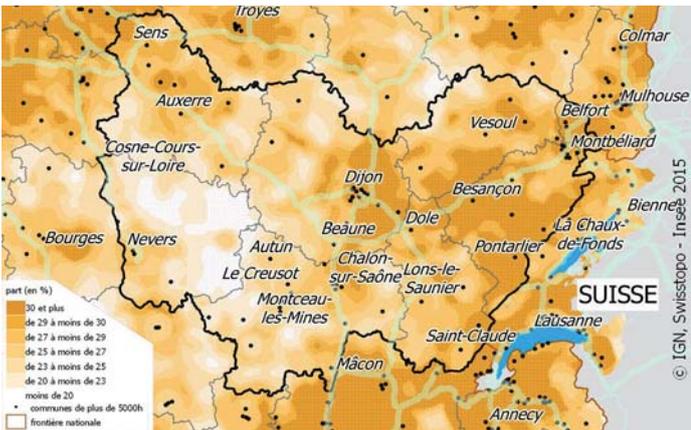
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; BPE 2013 – distancier METRIC

1 Un clivage démographique est - ouest

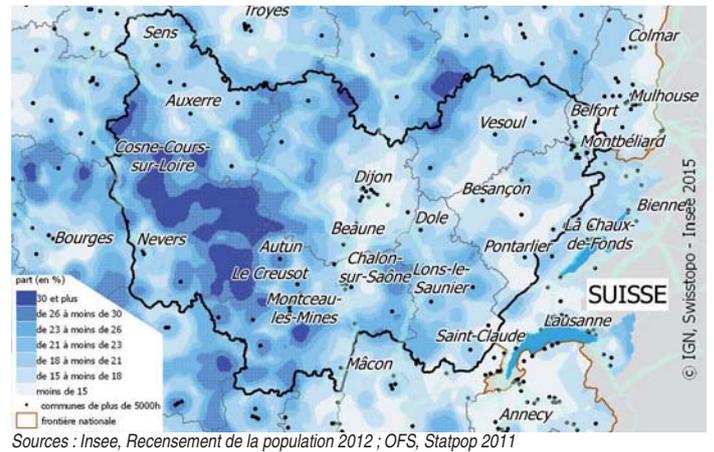


2 Les jeunes surtout présents dans les grandes aires urbaines et la bande frontalière

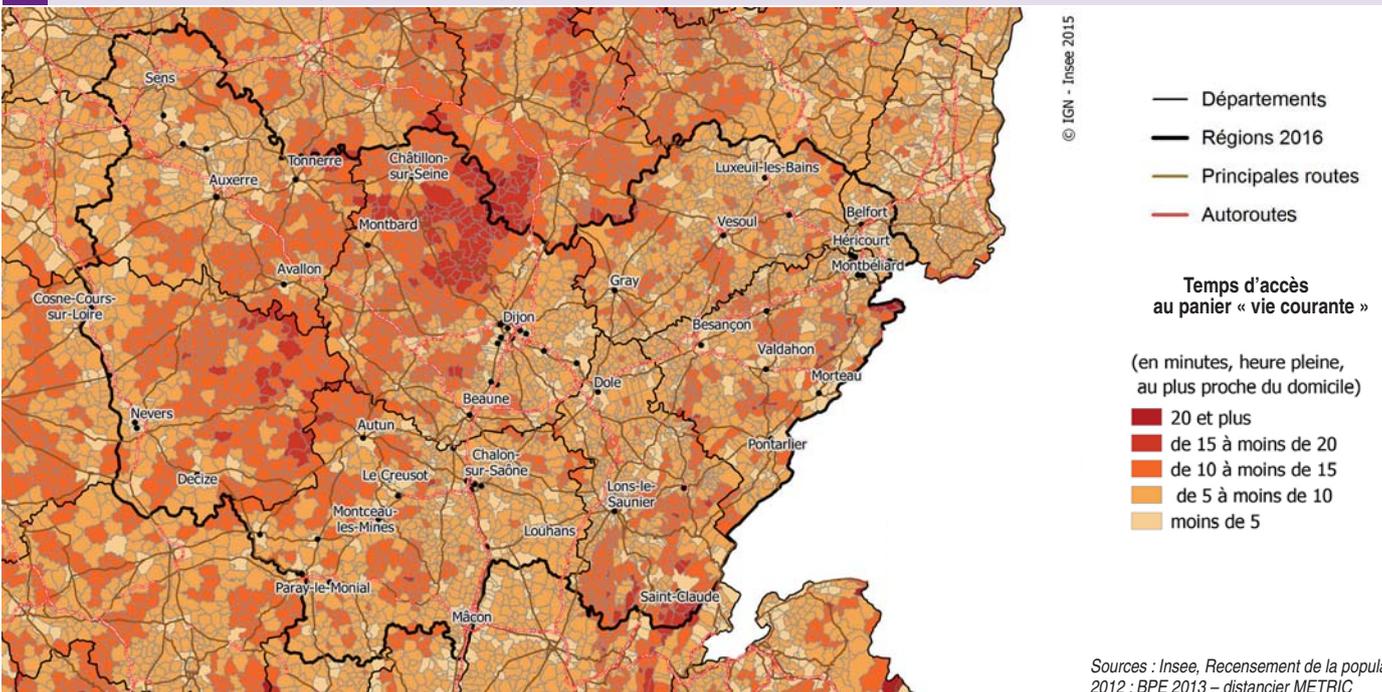
Part des jeunes de moins de 25 ans dans la population totale (en %)



Part des 65 ans et plus dans la population totale (en %)



3 Un accès aux services plus long dans les zones très peu denses



# Géographie physique et humaine

## Évolution de la population

### Le plus faible rythme de croissance de population des régions françaises

À l'instar du grand quart nord-est de la France, la Bourgogne-Franche-Comté est une région à la démographie peu dynamique. Le nombre d'habitants progresse deux fois moins rapidement qu'au niveau national, entraînant une baisse du poids démographique de la région au sein de la France métropolitaine depuis trente ans. L'évolution de la population régionale repose d'abord sur l'excédent des naissances par rapport aux décès. Mais du fait d'un vieillissement de la population plus prononcé, ce solde naturel contribue moins à la croissance de la population dans la région qu'en moyenne en France. En Bourgogne-Franche-Comté, les arrivées de nouveaux habitants compensent difficilement les départs vers les autres régions. Si les tendances récemment observées se poursuivent, la population de la région continuerait de croître à un rythme moins soutenu qu'en moyenne en France, pour atteindre 3 millions d'habitants en 2040, soit 4,2 % de la population métropolitaine (contre 4,4 % en 2012).

### Poursuite de la périurbanisation autour des grands pôles urbains

La croissance de la population s'appuie sur les couronnes des aires urbaines, les populations s'installant dans des communes de plus en plus éloignées des pôles d'emploi alors qu'elle était portée par les villes-centres et leur proche banlieue jusqu'au milieu des années 1970. Cette périurbanisation entraîne un faible dynamisme démographique des cœurs urbains, et une artificialisation croissante du territoire par transformation d'espaces agricoles et naturels en zones bâties. Cette croissance est d'autant plus forte qu'elle relève d'une aire urbaine dynamique sur le plan économique. Les grandes aires urbaines de Dijon, Besançon, Beaune, Mâcon, Pontarlier et Sens sont ainsi démographiquement les plus dynamiques depuis 30 ans. Le nord, autour de Sens, profite quant à lui du desserrement francilien, même si cette attractivité tend à s'essouffler sur la période récente. À l'inverse, les aires urbaines de Nevers, Le Creusot et Montceau-les-Mines perdent de la population et des emplois.

Dans la période récente, deux espaces situés aux franges de la région bénéficient d'un regain d'attractivité. Au sud, l'aire urbaine de Mâcon profite de la vitalité économique de la région lyonnaise et du desserrement de Lyon. À l'est, la bande frontalière gagne également chaque année de nombreux actifs grâce à la mise en place en 1999 des Accords bilatéraux entre l'Union européenne (UE) et la Suisse sur la libre circulation des personnes. Ces actifs sont attirés par les emplois offerts en Suisse du fait d'un déficit structurel de main d'œuvre ainsi que par le niveau élevé des salaires de l'autre côté de la frontière.

### Déprise démographique dans les petites et moyennes aires

Plus on s'éloigne des grands pôles, moins la dynamique démographique opère. À plus de 30 minutes par la route d'un grand pôle, les soldes naturels et migratoires sont négatifs dans la plupart des petites villes de la région : les décès l'emportent sur les naissances du fait du vieillissement de la population et les départs sur les arrivées de nouveaux habitants.■

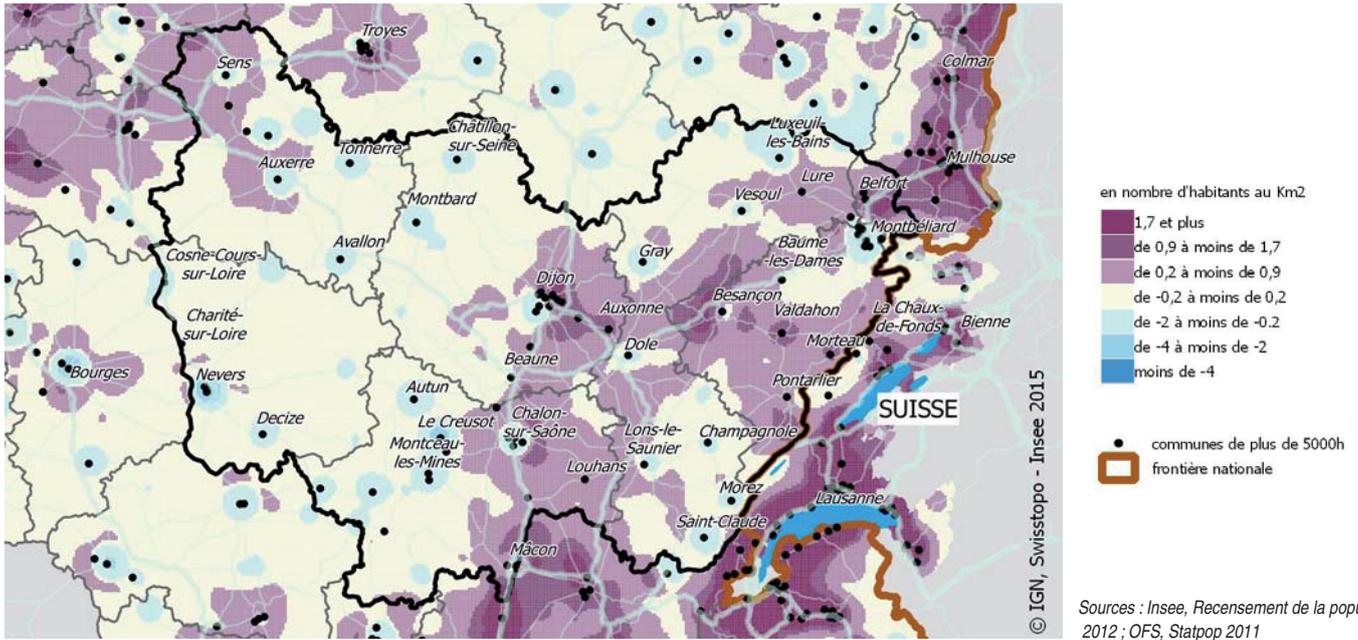
## Chiffres Clés

	Poids dans la population de France métropolitaine (en %)		Évolution annuelle moyenne de population Entre 2007 et 2012 (en %)					
	1982	2012	Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées sorties	Espace des grandes aires urbaines	Espace des autres aires	Communes isolées
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	9,6	8,8	+ 0,2	+ 0,3	- 0,1	+ 0,2	- 0,4	0,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	9,1	9,2	+ 0,6	0,0	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	11,7	12,1	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,9	+ 0,1	- 0,1
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>4,9</b>	<b>4,4</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>+ 0,3</b>
Bretagne	5,0	5,1	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,3
Centre-Val de Loire	4,2	4,0	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,4	- 0,2	- 0,3
Corse	0,4	0,5	+ 1,1	0,0	+ 1,1	+ 1,1	+ 1,2	+ 1,1
Île-de-France	18,5	18,8	+ 0,5	+ 0,9	- 0,4	+ 0,5	- 0,2	-
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	7,8	8,9	+ 0,9	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,1	+ 0,4	0,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	10,4	9,4	+ 0,2	+ 0,5	- 0,3	+ 0,2	- 0,3	+ 0,1
Normandie	5,5	5,2	+ 0,3	+ 0,3	0,0	+ 0,3	- 0,1	+ 0,1
Pays de la Loire	5,4	5,7	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,3	7,8	+ 0,3	+ 0,3	0,0	+ 0,2	+ 0,4	+ 1,1
France métropolitaine	100,0	100,0	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,2
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>5</b>

Source : Insee, Recensements de la population

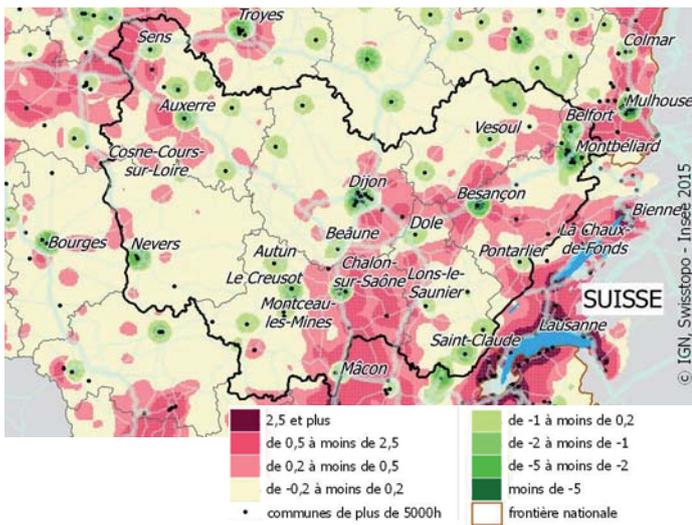
**1** L'ouest de la région perd des habitants

Variation annuelle moyenne de densité de population entre 1999 et 2012



**2** Une attractivité résidentielle près des grands pôles d'emploi français et suisses

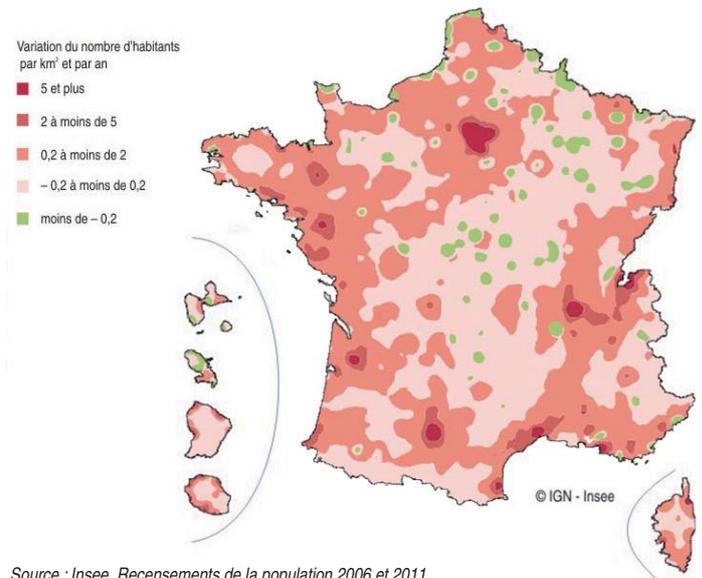
Variation annuelle moyenne de densité due au solde migratoire entre 1999 et 2012



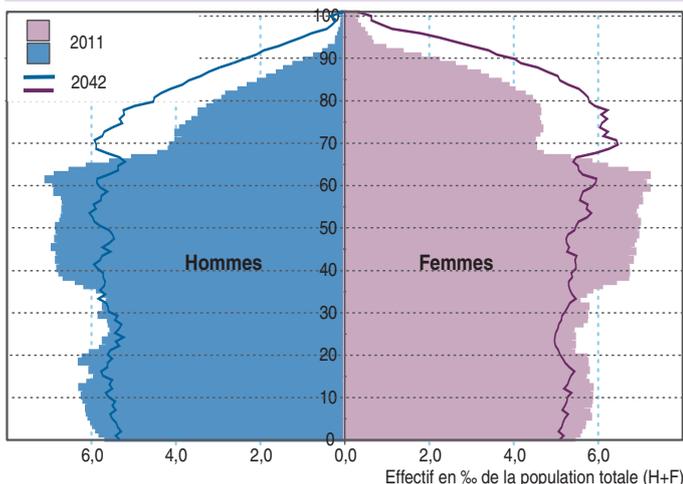
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; OFS, Statpop 2011

**3** Une croissance démographique deux fois plus faible qu'en moyenne en France

Période 2006-2011



**4** Sans regain d'attractivité résidentielle, la région pourrait compter davantage de personnes âgées que de jeunes en 2042



# Économie

## Croissance économique

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 72 590 millions d'euros en 2012.

### Le PIB toujours en dessous de son niveau d'avant crise

Au cours des vingt dernières années, de 1990 à 2012, le PIB régional progresse de 0,8 % par an en volume, un rythme deux fois inférieur à celui de la France métropolitaine. Dans l'ensemble de la richesse nationale, le poids de la région recule, passant de 4,2 % en 1990 à 3,5 % en 2012. Cette moindre performance résulte d'un plus faible dynamisme de l'activité économique de la région en période de croissance économique et d'une plus forte sensibilité aux crises. Entre 1990 et 2000, le PIB a progressé de 1,7 % par an en moyenne dans la région contre 2,1 % au plan national. L'écart se creuse à partir des années 2000. Au total, le PIB a progressé de 20 % entre 1990 et 2012 en Bourgogne-Franche-Comté contre 40 % en France métropolitaine. Entre ces deux dates, la crise de 2008 a touché plus sévèrement et durablement la région. Celle-ci

n'a d'ailleurs jamais retrouvé le niveau de son PIB d'avant crise, ce qui n'est pas le cas au niveau national.

### Transformation de l'économie

En vingt ans, l'économie régionale est devenue moins industrielle et davantage tertiaire. Ainsi, le poids de l'industrie a diminué au sein de la valeur ajoutée régionale de sept points sur cette période. Cette baisse est cependant moins marquée qu'au plan national.

En 2012, le tertiaire marchand, c'est-à-dire le commerce-transport-hébergement-restauration et les services marchands, concentre 45,5 % de la valeur ajoutée régionale soit dix points de moins que la moyenne nationale. Ce moindre poids provient d'une démographie peu dynamique qui ne stimule pas la demande de services et d'une localisation géographique particulière entre trois métropoles, Paris, Lyon et Strasbourg qui concentrent et captent nombre d'activités à haute valeur ajoutée.

À l'inverse, l'industrie et l'agriculture contribuent davantage à la valeur ajoutée qu'en moyenne

nationale. L'industrie représente 18,5 % de la valeur ajoutée de la région en 2012, soit quatre points de plus qu'au plan national et l'agriculture 4 % contre 2 % en moyenne nationale.

Le PIB par emploi, qui rapporte la richesse produite au nombre d'emplois, s'élève à 66 400 euros en 2012. La région se classe en dernière position des treize nouvelles régions. La structure de son appareil productif, moins tournée vers les activités à forte valeur ajoutée comme les services marchands, pèse ainsi sur la productivité régionale. ■

Le PIB régional mesure l'activité produite par les établissements implantés dans la région et non l'activité produite par les habitants de la région. La valeur ajoutée issue de l'activité des habitants de la région qui travaillent à l'extérieur (en Île-de-France ou en Suisse par exemple) n'est pas prise en compte dans le calcul. Toutefois, l'activité générée par leur présence sur le territoire est prise en compte dans les comptes des entreprises de la sphère présentielle implantées localement.

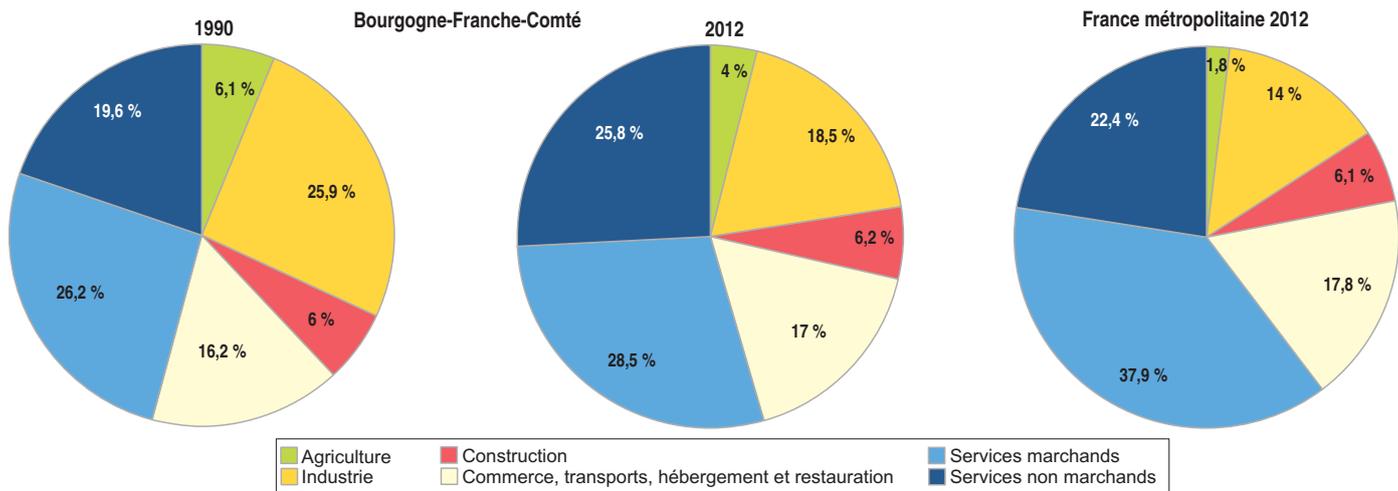
## Chiffres Clés

	Produit intérieur brut (PIB) en 2012 (en valeur)			Répartition de la valeur ajoutée brute en 2012 par branche d'activité (en %) <sup>1</sup>					Évolution annuelle moyenne 1990-2012 du PIB en volume (en %)
	Ensemble (M€)	En % de l'ensemble	Par emploi (€)	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	148 860	7,3	69 790	3,5	19,4	6,4	45,8	24,9	+ 0,8
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	157 580	7,7	68 560	4,1	14,0	6,8	49,2	26,0	+ 1,6
Auvergne-Rhône-Alpes	239 020	11,6	74 020	1,0	18,4	7,0	51,8	21,8	+ 1,6
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>72 590</b>	<b>3,5</b>	<b>66 400</b>	<b>4,0</b>	<b>18,5</b>	<b>6,2</b>	<b>45,5</b>	<b>25,8</b>	<b>+ 0,8</b>
Bretagne	86 530	4,2	66 400	3,4	15,0	7,2	49,8	24,7	+ 1,8
Centre-Val de Loire	68 930	3,4	68 870	3,5	18,8	6,7	47,5	23,4	+ 1,0
Corse	8 440	0,4	68 720	1,5	5,9	10,8	49,3	32,5	+ 2,5
Île-de-France	623 670	30,4	103 260	0,1	8,9	4,5	69,8	16,6	+ 1,9
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	150 400	7,3	69 530	2,4	12,1	7,0	51,5	27,1	+ 2,1
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	151 680	7,4	69 600	2,4	16,8	6,3	47,2	27,3	+ 1,1
Normandie	90 430	4,4	70 350	2,8	20,2	6,8	45,3	24,9	+ 1,1
Pays de la Loire	104 470	5,1	69 440	3,0	18,3	7,4	49,5	21,9	+ 2,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	149 950	7,3	75 190	1,2	10,8	6,5	55,1	26,4	+ 1,8
France métropolitaine	2 052 550	100,0	77 900	1,8	14,0	6,1	55,6	22,4	+ 1,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>13</b>

(1) Répartition régionale selon les secteurs d'activité des établissements

Source : Insee, Comptes régionaux 2012, base 2010 (données semi-définitives)

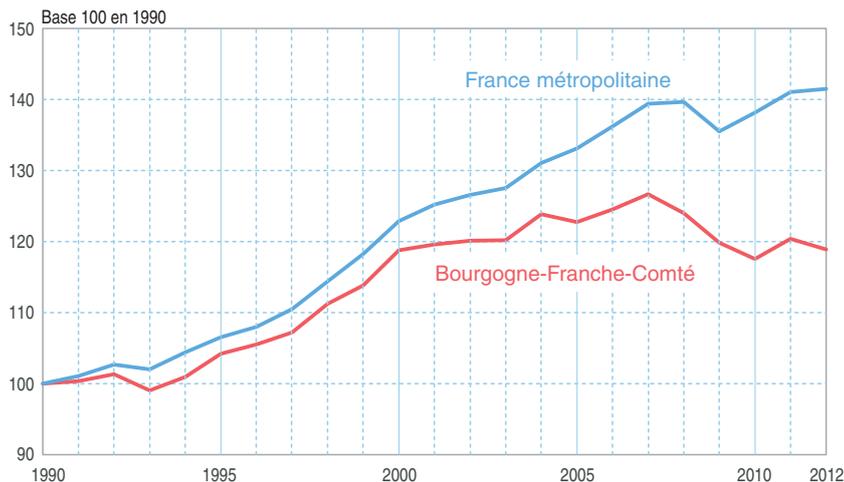
## 1 Une contribution de la valeur ajoutée de l'industrie plus forte en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine



Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010 (données semi-définitives)

## 2 Depuis le début des années 2000, le PIB de la Bourgogne-Franche-Comté décroche de celui de la métropole

Évolution des PIB de la Bourgogne-Franche-Comté et de la France (1990-2012)



Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010 (données semi-définitives)

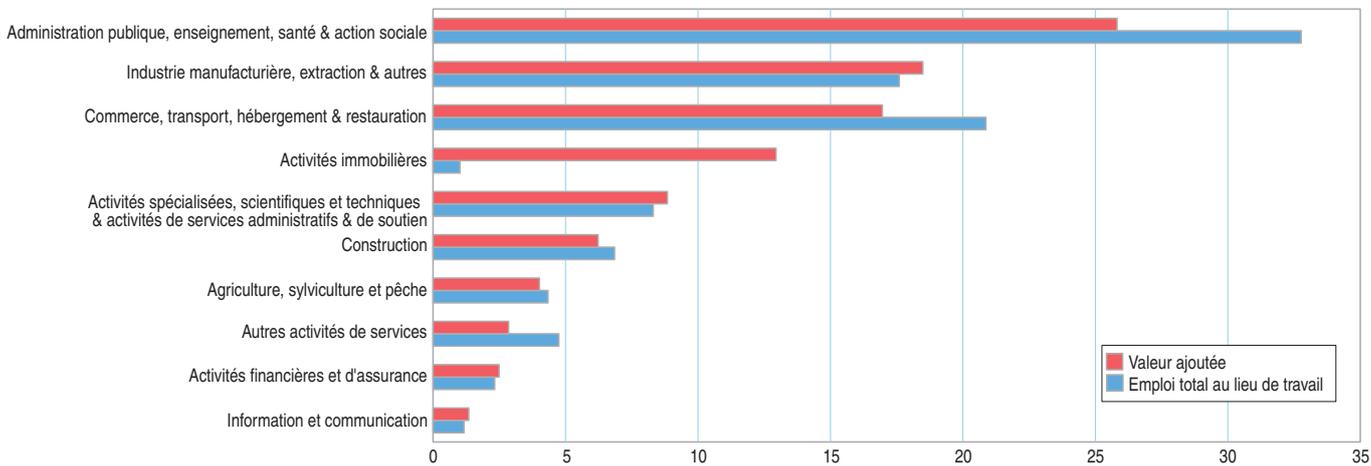
## 3 Le poids économique de la Bourgogne-Franche-Comté décroît depuis 1990

Années	PIB régional en millions d'euros (PIB en volume)	Contribution de la région au PIB national (en %)
1990	59 570	4,2
1995	62 070	4,1
2000	70 750	4,1
2005	73 110	3,9
2006	74 170	3,8
2007	75 460	3,8
2008	73 860	3,7
2009	71 380	3,7
2010	70 020	3,6
2011	71 710	3,6
2012	70 820	3,5

Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010 (données semi-définitives)

## 4 70 % de la valeur ajoutée et de l'emploi régional sont générés par les activités de commerce et de services

Répartition de l'emploi et de la valeur ajoutée en Bourgogne-Franche-Comté en 2012 par branche d'activité



En %

Sources : Insee, Comptes régionaux 2012, base 2010 (données semi-définitives), Recensement de la population 2012

# Économie

## Emploi

Avec 1 081 700 emplois situés dans la région à la fin 2013, la Bourgogne-Franche-Comté regroupe 4,1 % des emplois de France métropolitaine et se classe au 11<sup>e</sup> rang des régions françaises devant le Centre-Val de Loire et la Corse. Elle présente une faible densité d'emplois (23 emplois au km<sup>2</sup>) et se situe au 12<sup>e</sup> rang des régions françaises, position identique à celle qu'elle occupe en matière de densité de population.

### Des emplois industriels et agricoles

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus industrielle de France : 17,3 % des emplois sont exercés dans l'industrie, une part supérieure de cinq points à la moyenne nationale. Cette situation tient à la présence d'activités très spécifiques requérant une main-d'œuvre nombreuse dans la moitié est et le sud de la région ; c'est le cas de la métallurgie, de la fabrication de matériels de transport et de produits en caoutchouc et plastique.

L'agriculture a également un rôle important dans l'emploi régional. Spécialisée dans la viticulture et l'élevage, elle totalise 4 % des emplois de la région, une part nettement

supérieure à la moyenne nationale. Le secteur tertiaire, tourné principalement vers les services à la population, est le premier employeur, comme dans les autres régions, mais son poids dans l'emploi total est moindre (72 % contre 79 % en France). L'emploi dans les services marchands (commerce, transports, hébergement et restauration, activités de services administratifs et de soutien...) est davantage présent à l'ouest et au centre de la région. Il est particulièrement implanté dans les communes situées près des grands axes de communication reliant Dijon à Mâcon et Sens à Beaune.

L'économie sociale et solidaire est également un acteur important dans l'économie régionale. Les coopératives, mutuelles, associations et fondations totalisent 11,6 % de l'emploi salarié régional, une part supérieure à la moyenne nationale (10,5 %).

### Faible progression de l'emploi tertiaire

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions où l'emploi progresse le moins entre 1990 et 2013 (+ 4 % contre + 14 % en France métropolitaine). C'est à partir des années 2000 que la croissance de l'emploi

s'est stoppée dans la région alors qu'elle s'est poursuivie en France métropolitaine. Les écarts se sont accentués sous l'effet des crises économiques successives. Dans la région, les baisses d'emplois ont fortement affecté l'industrie ; exposé à la concurrence internationale et à la contraction de la demande, ce secteur a perdu plus de 20 % de ses effectifs au cours des dix dernières années. L'emploi s'est également réduit, à partir de 2007, dans le secteur de la construction. La Bourgogne-Franche-Comté est la région où l'emploi tertiaire marchand a le moins progressé, en raison d'une pression démographique faible et d'une forte concurrence des grandes métropoles en offre de services, et sans doute du fait de l'absence de grande métropole sur son territoire. Depuis la crise économique de 2008, l'emploi résiste mieux dans la zone de Pontarlier, qui a bénéficié de l'extension de sa zone de chalandise à proximité de la frontière avec la Suisse, dans celle de Montbard grâce au développement d'activités médico-sociales et de commerce, et dans celle de Lons-le-Saunier. Dans toutes les autres zones d'emploi, l'emploi stagne ou régresse. ■

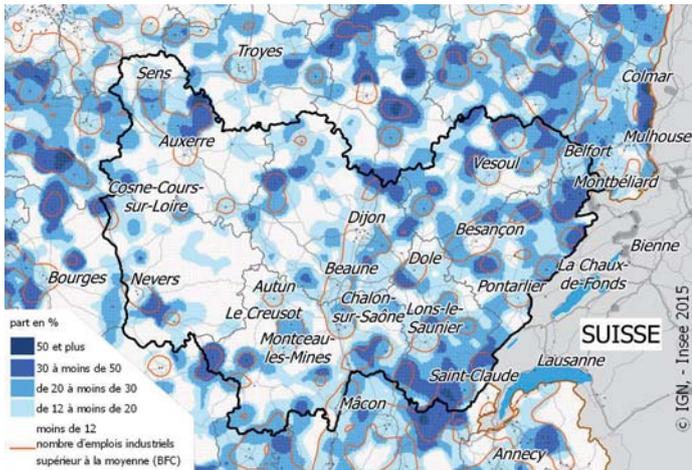
## Chiffres Clés

	Emploi total en 2013 (en milliers)	Répartition de l'emploi total par secteur d'activité en 2013 (en %)						Évolution annuelle moyenne de l'emploi total entre 1990 et 2013 (en %)
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble	
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	2 122,4	2,8	16,2	6,5	41,5	33,0	100,0	+ 0,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	2 330,4	4,9	12,2	7,0	42,9	33,0	100,0	+ 0,7
Auvergne-Rhône-Alpes	3 267,9	2,2	15,5	6,9	45,0	30,4	100,0	+ 0,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 081,7</b>	<b>4,0</b>	<b>17,3</b>	<b>6,3</b>	<b>39,5</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 0,2</b>
Bretagne	1 305,8	4,5	13,7	6,8	41,8	33,3	100,0	+ 0,9
Centre-Val de Loire	998,8	3,4	15,8	6,9	42,5	31,5	100,0	+ 0,3
Corse	126,3	3,5	5,7	11,2	40,9	38,7	100,0	+ 1,9
Île-de-France	6 090,2	0,2	7,7	5,1	61,3	25,8	100,0	+ 0,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	2 191,4	3,7	10,5	7,0	44,8	34,0	100,0	+ 1,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	2 180,7	2,1	14,5	6,2	42,6	34,6	100,0	+ 0,4
Normandie	1 279,4	3,2	16,3	7,2	41,2	32,0	100,0	+ 0,2
Pays de la Loire	2 014,1	4,0	16,7	7,2	43,0	29,0	100,0	+ 1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 517,9	1,6	8,3	6,8	49,6	33,7	100,0	+ 1,1
France métropolitaine	26 507,0	2,5	12,5	6,4	47,6	31,0	100,0	+ 0,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>11</b>

Source : Insee, Estimations d'emploi au 31-12-2013 (données provisoires)

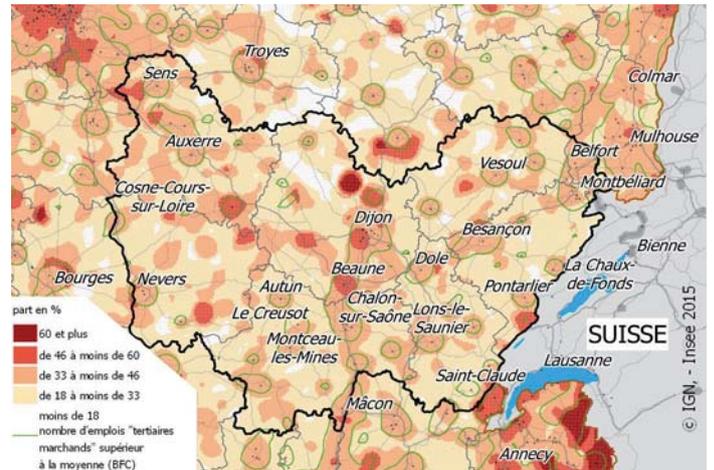
**1** Un emploi industriel plus concentré à l'est et au sud, un emploi tertiaire plus dispersé sur le territoire

Part de l'emploi industriel dans l'emploi total par commune



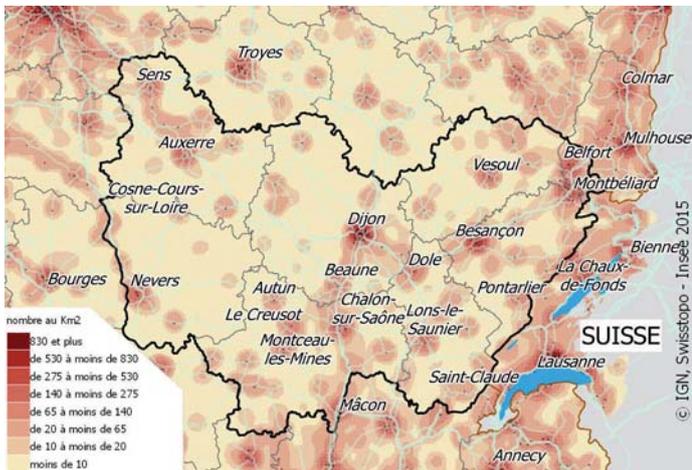
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Part de l'emploi tertiaire dans l'emploi total par commune



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Densité d'emplois par commune au km<sup>2</sup>



Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; OFS, statent 2011

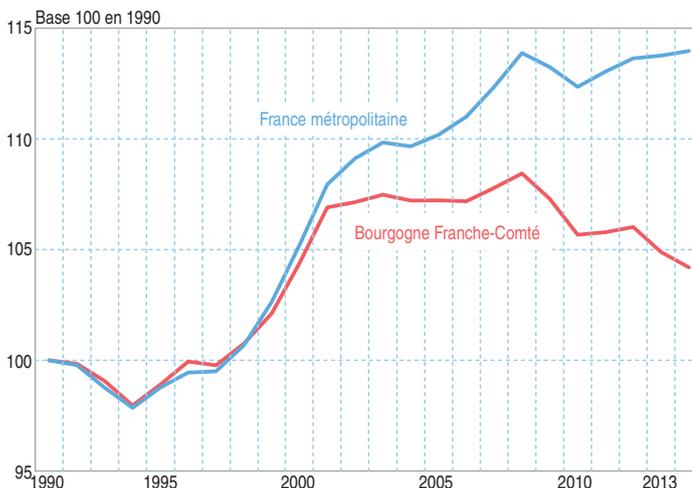
Nombre d'employeurs et de salariés de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté

	Bourgogne-Franche-Comté			France	
	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de salariés	Répartition (en %)	Poids dans l'emploi total (en %)	Poids dans l'emploi total (en %)
Coopératives	1 430	14 040	13,6	1,6	1,4
Mutuelles	590	8 900	8,6	1,0	0,6
Associations	8 080	77 700	75,5	8,7	8,2
Fondations	40	2 330	2,3	0,3	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>10 140</b>	<b>102 970</b>	<b>100,0</b>	<b>11,6</b>	<b>10,5</b>

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2013

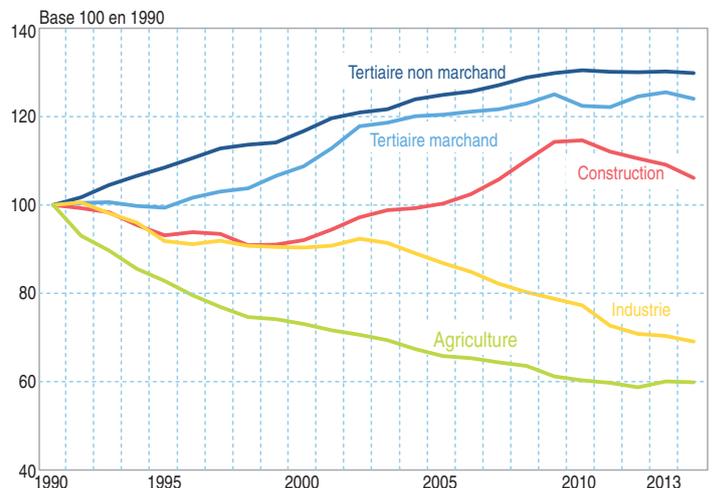
**2** Une évolution de l'emploi moins favorable dans la région

Évolution de l'emploi total



Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi total selon le secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Estimations d'emploi

## Économie

## Structure de l'appareil productif

## Plus de neuf établissements sur dix sont de très petite taille

La Bourgogne-Franche-Comté compte 267 350 établissements producteurs de biens ou de services (usines, boulangeries, pharmacies etc.). Comme dans les autres régions françaises, une très grande majorité d'entre eux sont de petite taille : 70 % n'ont aucun salarié et 24 % emploient entre 1 et 9 salariés. Leurs activités sont plutôt tournées vers l'économie locale. Ces très petits établissements sont un élément moteur de l'aménagement du territoire contribuant au maintien d'une activité de proximité. Ils sont surtout présents dans le commerce et l'hébergement-restauration où ils emploient 21 % des salariés de la région.

## Plus d'un salarié sur deux dans un établissement de 10 à 250 salariés

Les établissements de 10 à 250 salariés représentent 5,5 % du parc d'établissements de la région, soit un peu plus que la moyenne nationale. Plus d'un salarié de la région sur deux travaille dans un établissement de cette taille. La majorité des salariés de ces

établissements œuvrent à la satisfaction des besoins des personnes, principalement dans l'administration publique, la santé humaine et l'action sociale mais aussi le commerce et la construction. Les autres salariés travaillent principalement dans l'industrie, plus particulièrement dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.

À côté de cet ensemble de structures de petite taille, un peu plus de 300 établissements comptent au moins 250 salariés et réunissent 22 % des salariés de la région. Ils sont beaucoup plus présents dans la sphère productive, c'est-à-dire dans des activités potentiellement exportatrices de biens et de services : il s'agit pour l'essentiel des activités industrielles et dans une moindre mesure des services aux entreprises et du commerce de gros. Les plus gros employeurs sont des établissements industriels appartenant à un grand groupe national ou international, ainsi que des établissements du commerce interentreprises, de l'ingénierie et des études techniques. On trouve également des employeurs de grande taille dans la sphère

présentielle ; celle-ci regroupe les activités marchandes, principalement le commerce de détail, les transports, les activités financières et immobilières, et des activités non marchandes composées de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé humaine. Les plus gros employeurs sont les centres hospitaliers, les collectivités territoriales régionales et départementales et les communes comme Dijon, Besançon et Belfort.

## Des disparités territoriales marquées

La répartition géographique des établissements et de leurs activités présente des spécificités territoriales marquées. La proportion de salariés dans les établissements de moins de 250 salariés varie fortement d'un territoire à l'autre. Elle est la plus faible dans la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt, caractérisée par une concentration de grands établissements industriels. En revanche, dans les zones d'emploi du Chatillonnais, du Morvan, du Charolais et de Morteau, les salariés travaillent tous dans un établissement de moins de 250 salariés. ■

## Chiffres Clés

## Répartition des établissements

## Répartition des effectifs salariés

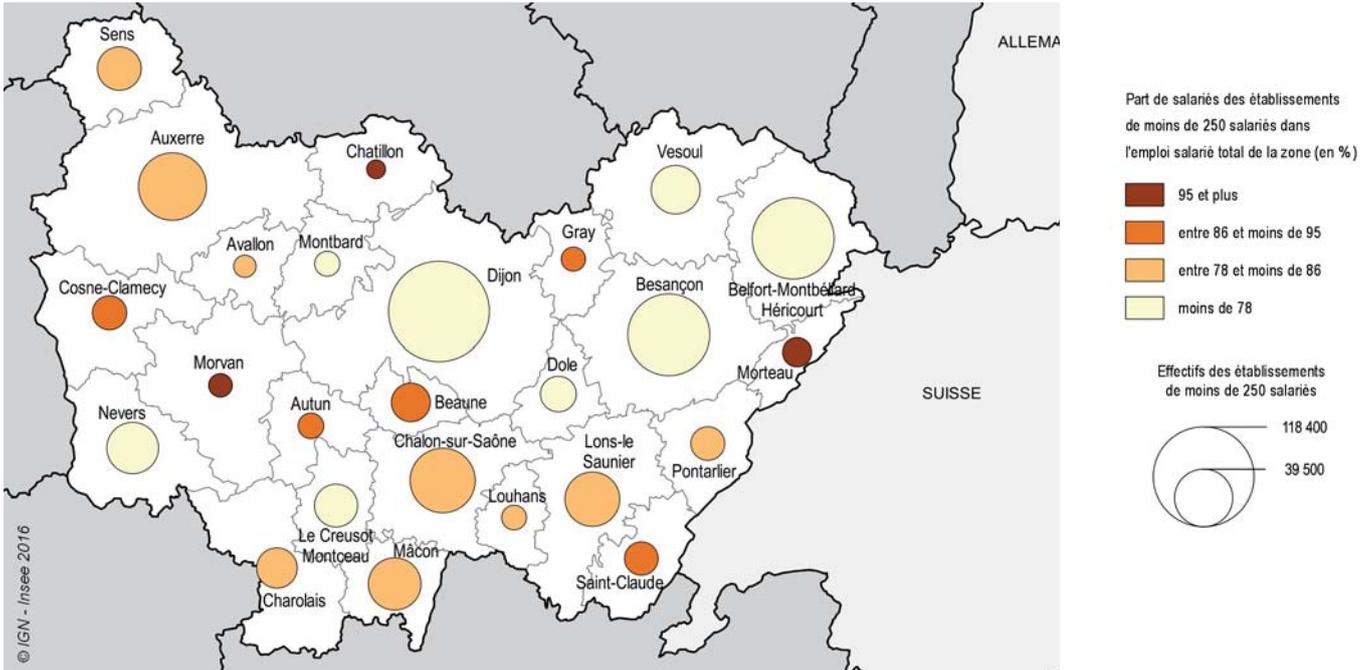
	Répartition des établissements			Répartition des effectifs salariés				
	Total (en nombre)	Moins de 10 salariés (en %)	De 10 à moins de 250 salariés (en %)	Total (en nombre)	Moins de 10 salariés (en %)	De 10 à 249 salariés (en %)	De 250 à 449 salariés (en %)	450 et plus (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	491 860	94,0	5,9	1 745 660	20,6	56,0	6,9	16,5
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	665 600	95,1	4,9	1 807 760	23,5	56,9	6,3	13,4
Auvergne-Rhône-Alpes	826 800	94,3	5,6	2 645 760	21,0	57,7	7,1	14,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>267 350</b>	<b>94,3</b>	<b>5,5</b>	<b>878 990</b>	<b>21,9</b>	<b>56,3</b>	<b>7,5</b>	<b>14,3</b>
Bretagne	308 940	94,1	5,8	1 016 920	21,0	58,2	6,6	14,1
Centre-Val de Loire	225 070	93,7	6,1	795 170	20,9	57,8	9,0	12,3
Corse	48 290	95,9	4,0	97 430	32,3	55,7	3,3	8,8
Île-de-France	1 384 690	94,6	5,2	5 307 690	16,4	47,0	8,8	27,7
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	702 690	95,7	4,2	1 704 910	23,5	55,4	5,6	15,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	422 670	92,9	6,9	1 840 590	17,8	55,8	8,6	17,8
Normandie	292 310	93,9	6,0	1 054 280	20,3	55,7	8,0	15,9
Pays de la Loire	324 580	93,5	6,3	1 230 860	19,2	57,8	7,9	15,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	635 240	95,7	4,2	1 590 910	23,8	52,7	6,1	17,3
France métropolitaine	6 596 090	94,5	5,3	21 716 930	20,1	54,1	7,5	18,3
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (Du plus grand au plus petit)</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

Champ : établissements marchands et non marchands (y compris établissements sans salarié)

Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

**1** Emploi dans les établissements de moins de 250 salariés : des disparités territoriales marquées

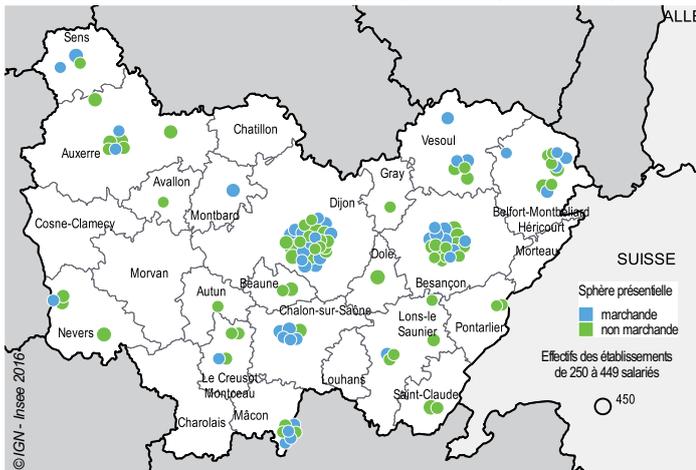
Nombre de salariés d'établissements de moins de 250 salariés et part dans l'emploi salarié total de la zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

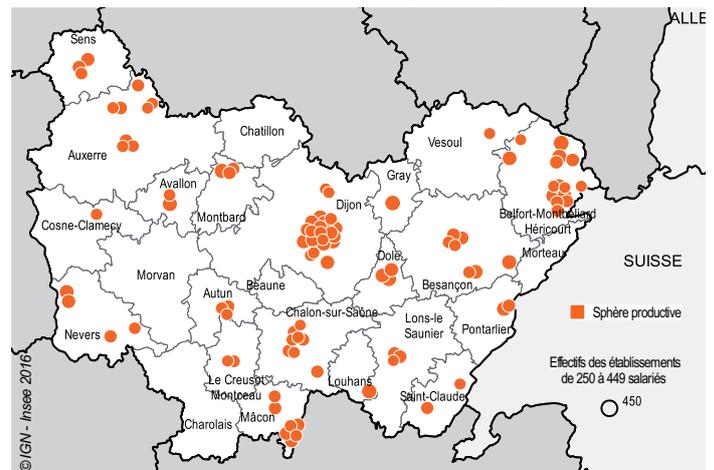
**2** Implantation des établissements de 250 à 449 salariés : une répartition spatiale plutôt équilibrée entre les sphères productive et présenteielle

Établissements de 250 à 449 salariés de la sphère présenteielle par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

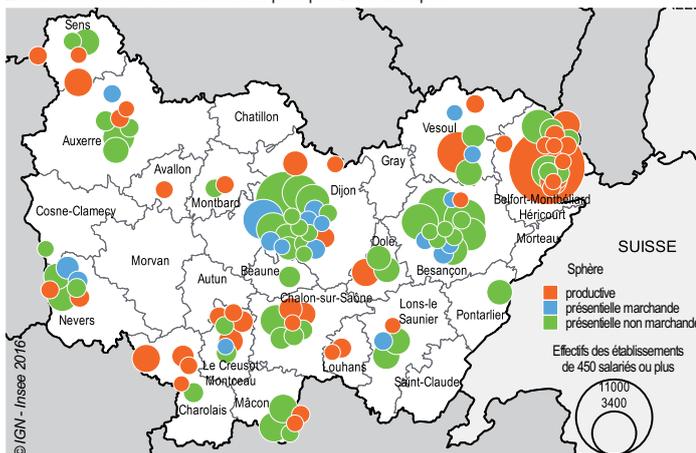
Établissements de 250 à 449 salariés de la sphère productive par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

**3** Une concentration des établissements de grande taille dans la moitié nord-est de la région

Établissements de 450 salariés et plus par zone d'emploi



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

# Économie Industrie

La Bourgogne-Franche-Comté est la première région industrielle de France pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié régional (21 %), avec 184 750 salariés dans l'industrie fin 2012. Elle se classe au quatrième rang pour la part de la valeur ajoutée industrielle qui représente 18,5 % de la valeur ajoutée régionale.

L'industrie régionale regroupe 6 % de l'emploi industriel français et 5 % de la valeur ajoutée industrielle nationale. Sa contribution aux exportations françaises (4 %) classe la région au 10<sup>e</sup> rang des régions françaises.

## Quatre secteurs concentrent 60 % des emplois industriels

La métallurgie et fabrication de produits métalliques regroupe 19 % de l'emploi industriel régional avec quelques grands établissements comme Areva, Aperam Stainless France, Industeel France et un tissu important d'employeurs de plus petite taille. La fabrication de matériels de transports génère 15 % des emplois industriels régionaux. Le constructeur automobile PSA Peugeot Citroën concentre à lui seul plus de la moitié des effectifs de ce secteur.

Deux autres secteurs, l'industrie agro-alimentaire et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et autres produits minéraux non métalliques, regroupent respectivement 14 % et 10 % de l'emploi industriel régional. Le premier est composé d'un grand nombre d'établissements de très petite taille. Les plus gros employeurs sont spécialisés dans la transformation de la viande, la fabrication de produits laitiers et de fromages. Le second compte des industriels comme Michelin, Pneu Laurent, Saint Gobain emballage et des équipementiers automobiles. La fabrication de machines et équipements, le travail du bois, les industries du papier et imprimerie, la fabrication d'équipements électriques regroupent un nombre d'emplois plus modeste.

En moyenne, près de 7 salariés sur 10 travaillent dans un établissement industriel de moins de 250 salariés. Cette proportion varie fortement selon les territoires en adéquation avec les activités qui y sont implantées.

## Un tiers des salariés dépend d'un centre de décision situé dans la région

Dans l'ensemble de l'industrie, un salarié sur trois travaille dans un établissement

dont le centre de décision se situe dans la région. Cette autonomie décisionnelle est cependant très différente selon les territoires : elle concerne près de 70 % des salariés dans les zones d'emploi de Saint-Claude et de Pontarlier, et moins de 15 % dans celles d'Avallon, Montbard et Dole.

## L'emploi dans l'industrie agro-alimentaire résiste mieux

En Bourgogne-Franche-Comté, un tiers des emplois industriels ont disparu au cours des vingt dernières années. Des baisses d'effectifs sont survenues dès le début des années 2000 dans les industries de fabrication d'équipements électriques, électroniques et de machines et se sont accentuées avec la crise économique de 2008. Elles sont intervenues dans la fabrication de matériels de transport à partir de 2006 et se sont poursuivies jusqu'en 2010. En revanche, l'emploi a mieux résisté dans l'agro-alimentaire dont l'activité est étroitement liée à la consommation des ménages. ■

## Chiffres Clés

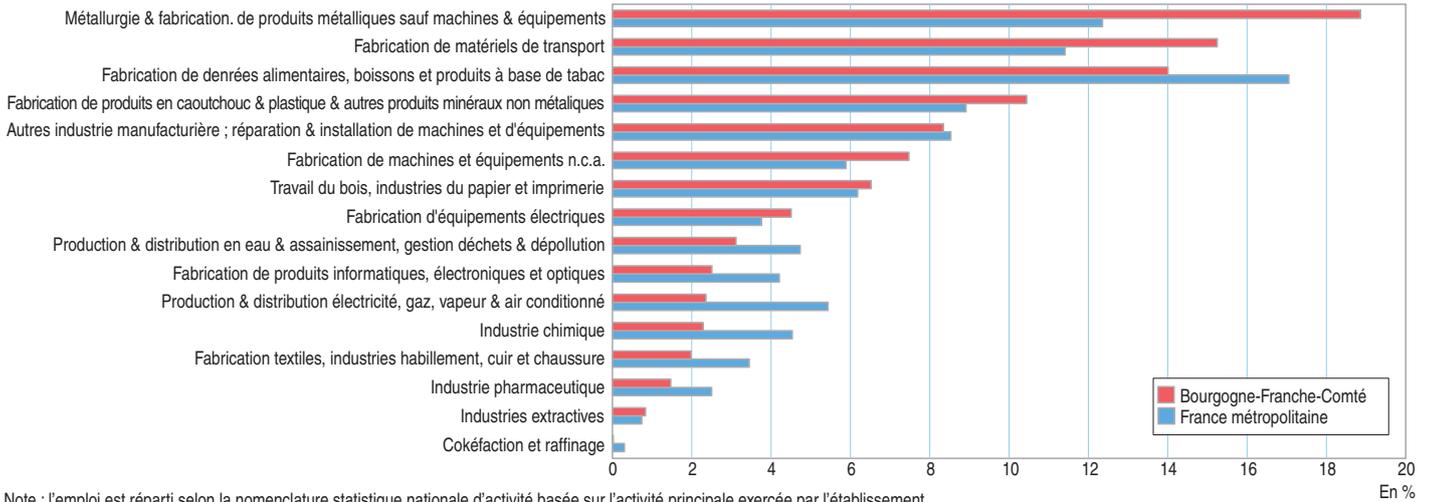
	Salariés de l'industrie					Valeur ajoutée			Exportations	
	En nombre	Part de la région (en %)	Part dans l'emploi salarié régional (en %)	Nombre d'établissements employeurs	Part des effectifs contrôlés par un groupe* (en %)	En millions d'euros	Part de la région (en %)	Poids dans la valeur ajoutée totale régionale (en %)	En millions d'euros **	Part de la région (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	342 510	10,7	19,3	10 245	84	25 890	10,0	19,4	56 928	13,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	263 430	8,2	14,3	11 138	77	19 760	7,7	14,0	23 135	5,3
Auvergne-Rhône-Alpes	490 310	15,3	18,2	18 545	82	39 370	15,3	18,4	55 107	12,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>184 750</b>	<b>5,8</b>	<b>20,7</b>	<b>6 221</b>	<b>83</b>	<b>12 050</b>	<b>4,7</b>	<b>18,5</b>	<b>18 959</b>	<b>4,4</b>
Bretagne	169 970	5,3	16,4	5 444	85	11 630	4,5	15,0	11 272	2,6
Centre-Val de Loire	153 980	4,8	19,0	4 917	84	11 660	4,5	18,8	19 009	4,4
Corse	6 050	0,2	6,1	581	39	450	0,2	5,9	49	0,0
Île-de-France	458 570	14,3	8,5	14 811	85	49 660	19,3	8,9	77 616	17,9
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	210 070	6,6	12,0	9 766	77	16 340	6,3	12,1	50 662	11,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	314 510	9,8	16,8	8 748	83	22 860	8,9	16,8	47 266	10,9
Normandie	204 280	6,4	19,1	5 372	87	16 410	6,4	20,2	31 060	7,2
Pays de la Loire	243 930	7,6	19,5	6 906	86	17 110	6,6	18,3	18 008	4,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	153 500	4,8	9,4	7 907	77	14 490	5,6	10,8	23 625	5,5
France métropolitaine	3 195 860	100	14,4	110 601	83	257 680	100	14,0	432 696	100
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>10</b>

\* Part des effectifs contrôlés par un groupe parmi l'ensemble des effectifs de l'industrie de la région

\*\* Ensemble des exportations de marchandises - En Bourgogne-Franche-Comté, 96 % d'entre elles sont des produits issus de l'industrie manufacturière

Sources : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012, Lifi 2011, Comptes régionaux 2012 (données semi-définitives) ; Direction des douanes et droits indirects (exportations en 2012)

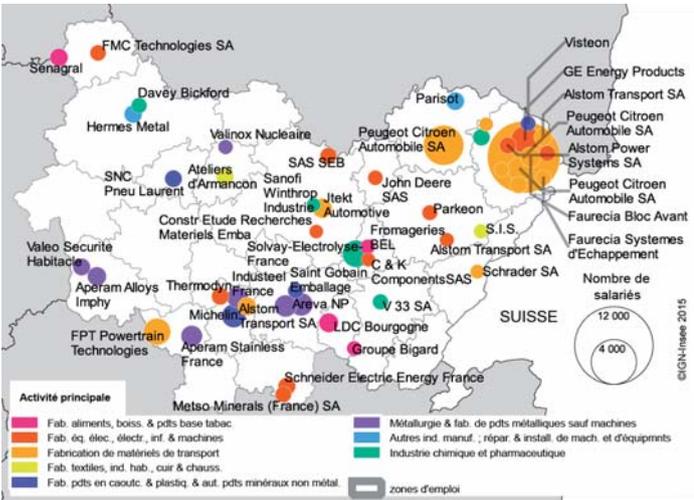
**1 Répartition de l'emploi salarié industriel par secteur d'activité**



Note : l'emploi est réparti selon la nomenclature statistique nationale d'activité basée sur l'activité principale exercée par l'établissement.  
 Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

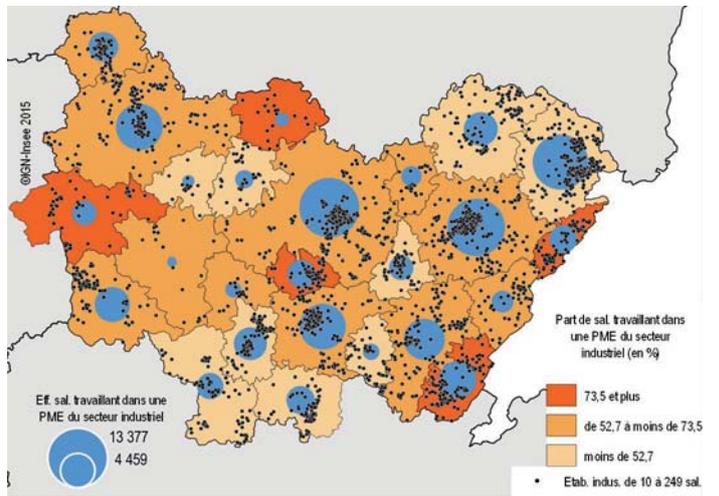
**2 Une spécialisation sectorielle marquée au sud et à l'est de la région**

Localisation des 50 plus grands établissements industriels



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

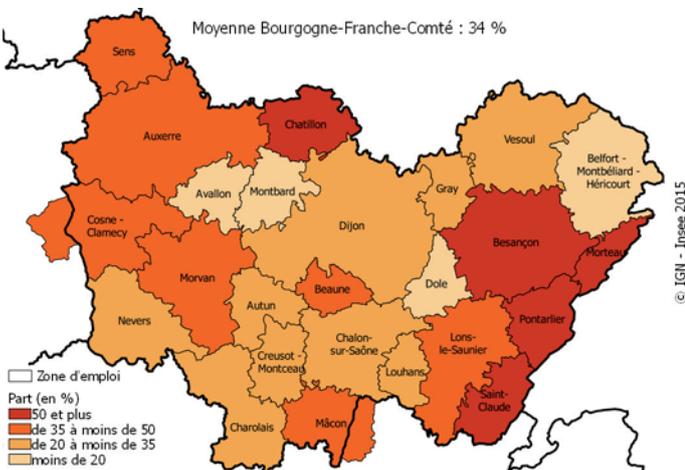
**3 Dans la plupart des zones d'emploi, les salariés de l'industrie travaillent en grande majorité dans les établissements de moins de 250 salariés**



Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012

**4 Forte autonomie des établissements situés à l'est de la région**

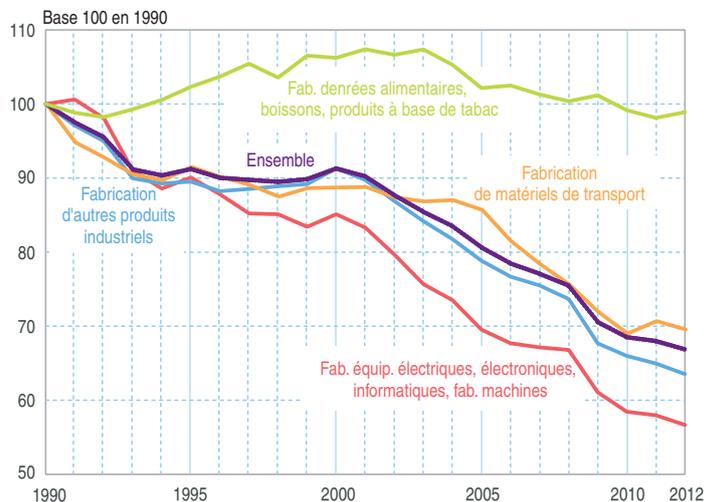
Taux d'autonomie des établissements industriels par zone d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Note : Dans la zone d'emploi de Besançon, plus de 50 % des salariés de l'industrie dépendent d'un centre de décision situé dans la zone.  
 Source : Insee, Connaissance locale de l'appareil productif 2012, Lifi 2012

**5 Situation de l'emploi plus favorable dans les industries agro-alimentaires**

Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie manufacturière en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Estimations d'emploi

# Économie

## Agriculture et forêt

### L'agriculture, secteur créateur de valeur ajoutée

La Bourgogne-Franche-Comté est une région agricole : avec 4 % des emplois relevant de l'agriculture en 2012, elle occupe le 4<sup>e</sup> rang des régions françaises derrière la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, la Bretagne et les Pays de la Loire. Valorisée à l'export (céréales, brouards charolais) ou positionnée sur des filières d'excellence (vin, fromages d'appellation, brouards charolais et volailles de Bresse), la production régionale est créatrice de valeur ajoutée et classe la région au 2<sup>e</sup> rang, juste derrière l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente. Les territoires sont relativement spécialisés : grandes cultures sur les plateaux et les vallées du centre et de l'ouest de la région, élevage bovin pour la viande au sud-ouest, élevage pour la production laitière dans le Doubs et le Jura. La viticulture n'occupe que 1 % du territoire mais pèse fortement dans l'économie agricole régionale. Elle représente 30 % de la valorisation monétaire de la production agricole régionale. Dans les basses vallées de la région, les exploitations agricoles sont plus diversifiées (polyculture-polyélevage).

L'agriculture biologique continue sa progression, à un rythme toutefois inférieur à la moyenne métropolitaine. En 2014, les surfaces cultivées en agriculture biologique (y compris les terres en conversion) occupent 3,5 % de la surface agricole utile contre 4,5 % en France métropolitaine.

L'emploi agricole a par nature un poids important dans les zones les moins densément peuplées de la région, contribuant à maintenir de l'activité dans ces territoires. Signe d'une certaine résistance du secteur agricole dans la région, la surface agricole utile (SAU) est quasi stable, et près d'un chef d'exploitation sur quatre a moins de 40 ans, part la plus élevée de l'ensemble des régions françaises. Suivant la tendance nationale, le nombre d'exploitations agricoles diminue, principalement sous l'effet du regroupement des exploitations. Leur taille moyenne progresse, passant de 62 à 81 hectares en moyenne en 10 ans.

### La forêt, une ressource importante avec un potentiel de développement

La forêt couvre 1,75 million d'hectares, dont 40 % de forêts publiques (26 % en moyenne en

France). Toutes essences confondues, la région possède 335 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied, soit 13 % du total national. La forêt régionale est toutefois sous exploitée, notamment en raison de son accessibilité parfois difficile dans certains massifs et du morcellement important de la forêt privée. Chaque année, sur les 12 millions de m<sup>3</sup> de production biologique naturelle, seuls 7 millions de m<sup>3</sup> de bois sont récoltés. Les deux tiers de cette récolte sont commercialisés, le reste est auto-consommé, surtout en bois de chauffage.

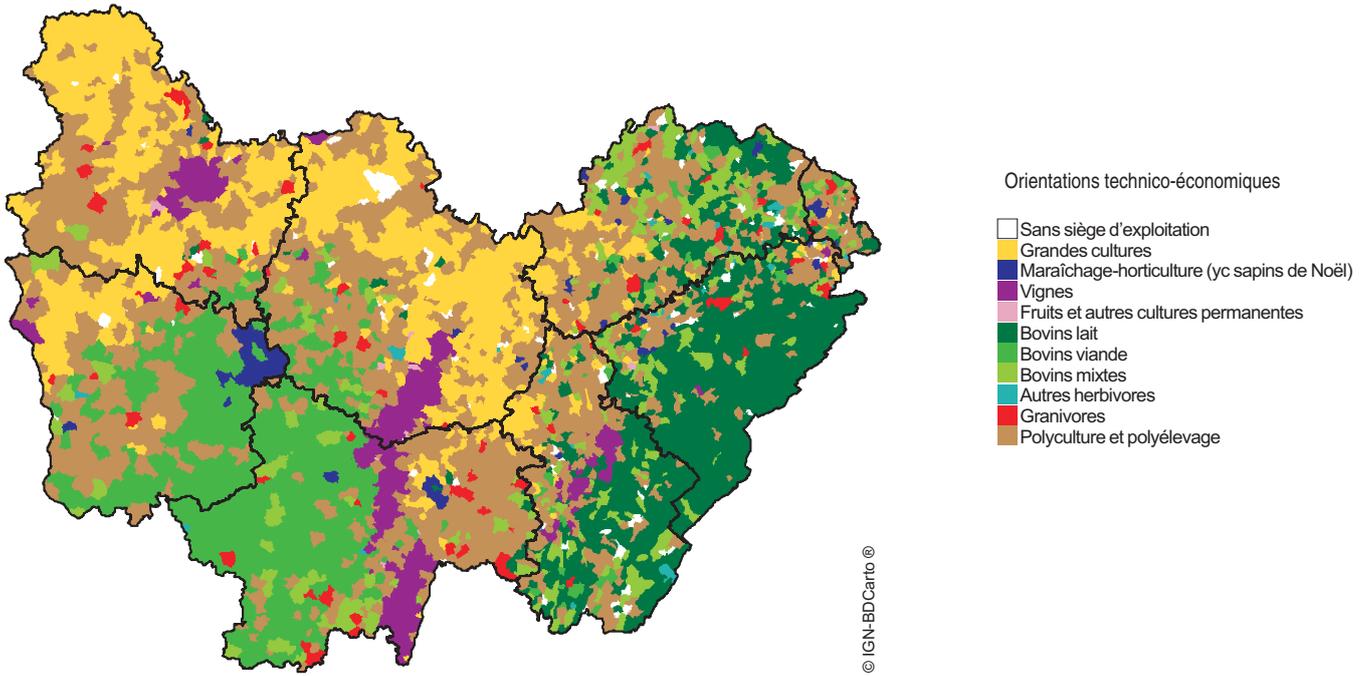
La récolte commercialisée de bois place la région au 4<sup>e</sup> rang en France métropolitaine. Cette récolte est dominée par les résineux (douglas dans le Morvan, épicéa et sapin dans le massif du Jura et des Vosges) et est majoritairement constituée de bois d'œuvre. La récolte de bois énergie à des fins commerciales progresse d'année en année et présente un fort potentiel de développement pour la filière régionale. En 2012, près de 6 000 établissements, le plus souvent implantés en milieu rural, au plus proche de la ressource, interviennent dans le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière. ■

### Chiffres Clés

	Occupation du sol en 2012 (en %)		Exploitations agricoles		Évolutions entre 2000 et 2010 (en %)		Agriculture biologique	
	Territoires agricoles	Forêts et milieux semi-naturels	Surface moyenne en 2010 (en ha)	Part des chefs d'exploitation de moins de 40 ans en 2010 (en %)	Évolution de la surface agricole utile (SAU)	Nombre d'exploitations agricoles	Part dans la SAU en 2014 (en %)	Évolution des surfaces en agriculture biologique entre 2011 et 2014 (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	59,5	34,0	61,1	19,9	-0,6	-16,9	2,6	+17,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	59,7	35,1	47,4	17,7	-3,9	-24,7	3,6	+16,3
Auvergne-Rhône-Alpes	47,9	46,0	46,1	21,2	-4,8	-27,9	5,1	+10,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>59,4</b>	<b>35,9</b>	<b>80,6</b>	<b>22,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>-23,5</b>	<b>3,5</b>	<b>+9,3</b>
Bretagne	79,7	12,8	47,6	19,6	-3,7	-32,7	4,2	+13,0
Centre-Val de Loire	72,5	22,6	92,2	17,9	-2,3	-24,1	1,8	+17,5
Corse	11,7	85,5	59,7	17,2	+7,7	-21,5	6,6	+3,6
Île-de-France	53,9	23,5	113,2	17,3	-2,5	-23,1	1,7	+20,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	51,7	43,4	40,6	17,9	-5,0	-24,7	7,8	+19,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	75,9	13,5	78,5	21,1	-1,6	-21,7	0,8	+9,4
Normandie	80,8	12,8	56,0	17,8	-3,8	-32,0	2,9	+11,8
Pays de la Loire	83,1	8,9	61,2	21,5	-3,2	-35,8	5,5	+12,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23,3	67,7	27,6	16,5	-12,1	-24,0	15,8	+17,7
France métropolitaine	59,5	34,0	55,0	19,3	-3,2	-26,2	4,2	+14,8
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>12</b>

Sources : Agreste, Recensements agricoles 2000 et 2010, Statistique agricole annuelle (SSP) ; Agence bio ; SOeS, CORINE Land Cover 2012

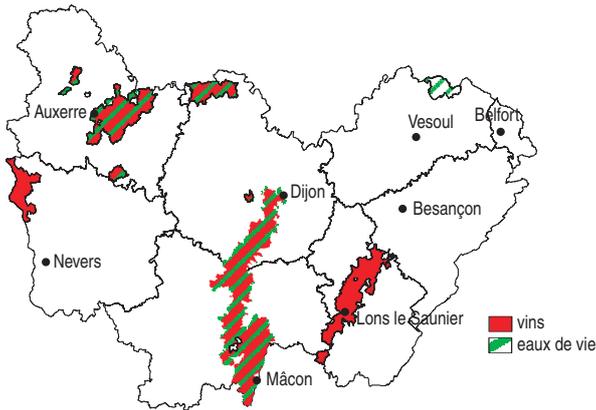
**1** Grandes cultures, bovins viande, bovins lait, viticulture : 70 % des grandes et des moyennes exploitations



Champ : Moyennes et grandes exploitations  
Source : Agreste, Recensement agricole 2010

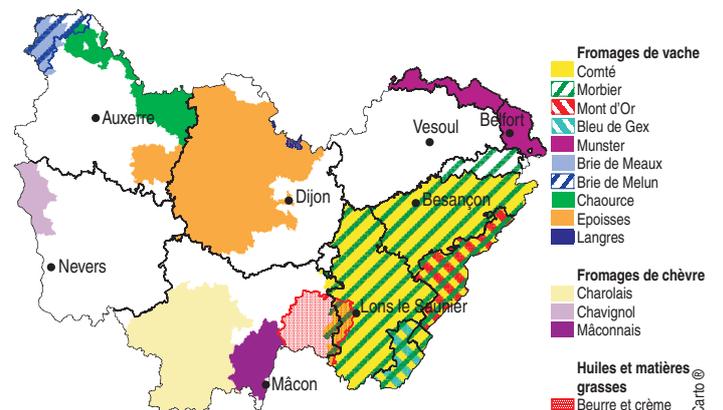
**2** Une production placée sous le signe de la qualité

Vins et Eaux-de vies- A.O.P



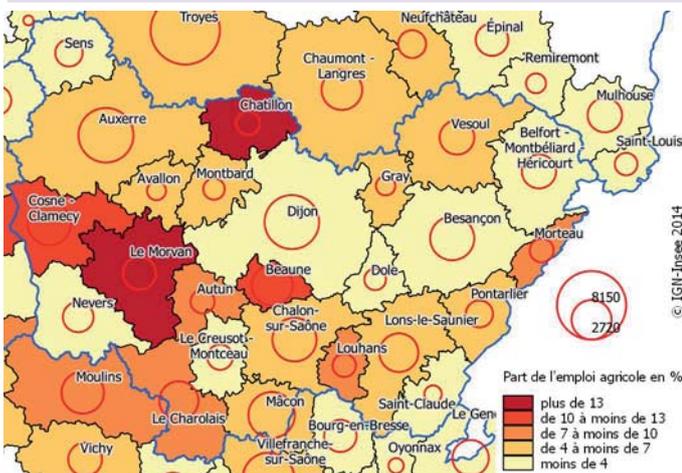
Source : Institut national de l'origine et de la qualité

Fromages A.O.P



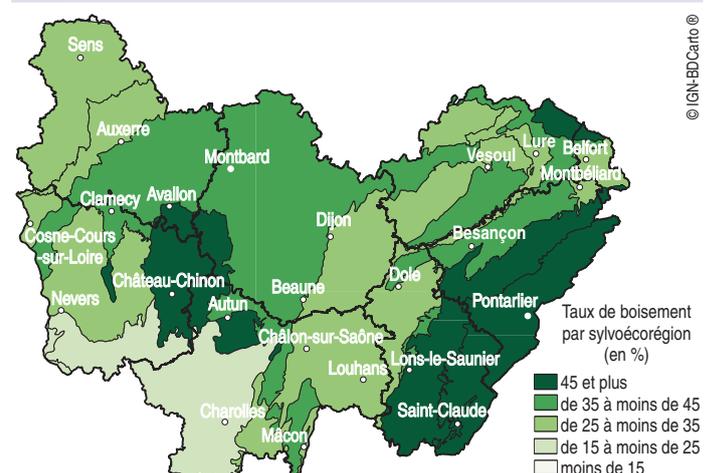
Source : Institut national de l'origine et de la qualité

**3** L'agriculture, un secteur qui pèse dans les territoires éloignés des grands pôles d'emploi



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**4** Le bois, une ressource abondante et valorisable



Sources : IGN ; inventaire forestier

# Économie

## Tourisme

### Une densité touristique faible

La Bourgogne-Franche-Comté a une capacité d'accueil de 686 450 lits ce qui, rapporté à la superficie de la région, en fait l'une des régions les moins denses de France métropolitaine en matière d'offre d'hébergements touristiques. 22 % des lits touristiques sont à visée commerciale dont la majorité se trouve dans les hôtels et campings de la région. Les autres lits se situent dans des résidences secondaires ; celles-ci regroupent les logements utilisés à des fins de loisir pour les week-ends ou les vacances ainsi que les logements meublés pour des séjours touristiques.

### Emplois touristiques : 3 % de l'emploi régional

En Bourgogne-Franche-Comté, 42 100 emplois sont directement liés à la présence des touristes. Ils représentent 3 % de l'emploi total de la région en 2011, un poids proche de celui observé en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et dans les Pays de la Loire. Comme

en France métropolitaine, les secteurs de l'hébergement et de la restauration constituent les principaux employeurs : ils regroupent plus de la moitié des emplois touristiques. Ces derniers sont soumis à une forte saisonnalité : ils sont près de deux fois plus nombreux pendant le pic de juillet que pendant le creux de janvier.

### Une part importante de clients étrangers dans les hôtels

Dans la région, l'implantation des hôtels suit la route des grands crus bourguignons et se concentre dans les grandes agglomérations. Cependant, l'hôtellerie de luxe est sous-représentée : seulement un hôtel sur dix est classé 4 ou 5 étoiles en Bourgogne-Franche-Comté alors que leur part est deux fois plus élevée en France métropolitaine. En 2015, les hôtels de la région ont enregistré 5,18 millions de nuitées. C'est une région de passage : les touristes restent en moyenne 1,4 jour dans les hôtels, une durée de séjour plus courte qu'en moyenne nationale (1,8 jour). Toutefois, la clientèle

étrangère représente 30 % des nuitées, soit l'un des taux les plus élevés de France métropolitaine. Bien que la clientèle européenne reste majoritaire dans les hôtels de la région, les touristes chinois séjournent de plus en plus en Bourgogne-Franche-Comté.

### Une majorité de clients étrangers dans les campings

L'implantation des campings est liée à la présence de reliefs et de sites naturels notamment dans le Morvan et le Jura. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est directement liée aux aléas climatiques. Entre mai et septembre 2015, l'hôtellerie de plein air a vendu 2,65 millions de nuitées. Les clients étrangers représentent plus de la moitié des nuitées et proviennent en quasi-totalité de pays européens. Les Néerlandais, adeptes de ce mode d'hébergement, sont majoritaires dans les campings de la région alors qu'ils ne représentent que 38 % des nuitées en moyenne en France métropolitaine. ■

## Chiffres Clés

	Capacité d'accueil touristique				Clientèle hôtelière		Emploi		
	Nombre de lits touristiques	Part de lits en hôtels (en %)	Part de lits en camping (en %)	Part de lits dans les autres établissements marchands* (en %)	Densité touristique (lits/km <sup>2</sup> )	Durée moyenne de séjour (en jour)	Part des nuitées étrangères (en %)	Nombre d'emplois touristiques	Part liée au tourisme local dans l'emploi total (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	560 550	16	18	9	9,8	1,6	33	80 950	3,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	2 522 800	4	21	8	30,0	1,6	16	103 400	4,1
Auvergne-Rhône-Alpes	2 768 150	6	10	13	39,7	1,7	24	167 900	4,4
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>686 450</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>14,4</b>	<b>1,4</b>	<b>29</b>	<b>42 100</b>	<b>3,0</b>
Bretagne	1 450 700	4	17	4	53,3	1,7	16	56 950	3,9
Centre-Val de Loire	486 500	8	12	3	12,4	1,4	24	32 700	2,6
Corse	502 600	5	14	7	57,9	2,1	28	13 850	10,6
Île-de-France	958 250	31	4	6	79,8	2,1	57	394 700	4,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	3 154 950	4	15	6	43,4	1,8	26	107 550	4,4
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	644 300	9	20	4	20,3	1,5	25	68 400	2,4
Normandie	976 100	5	11	3	32,6	1,6	26	48 500	3,2
Pays de la Loire	1 260 300	4	20	4	39,3	1,6	10	52 950	2,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 854 650	5	10	8	90,9	2,0	40	140 300	6,2
France métropolitaine	18 826 300	7	14	7	34,6	1,8	37	1 310 250	3,9
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>9</b>

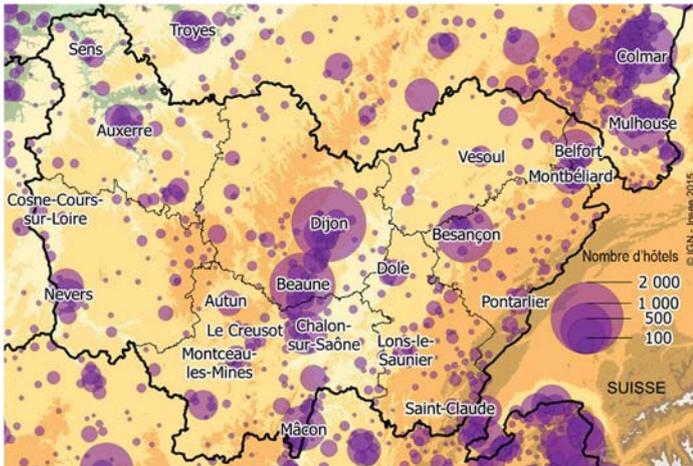
\* Les autres hébergements marchands comprennent les résidences de tourisme et hébergements assimilés, les villages de vacances et maisons familiales, les auberges de jeunesse et centres de séjour, les meublés classés de tourisme et les chambres d'hôtes. \*\* Les rangs de la région Bourgogne-Franche-Comté sont déterminés sur les valeurs non arrondies (du plus grand au plus petit)

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 - Pôle de compétence tourisme données 2015, DADS 2011 fichier postes au lieu de travail ; ACOSS 2011 ; DGE, Mémento du tourisme édition 2015

# Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté

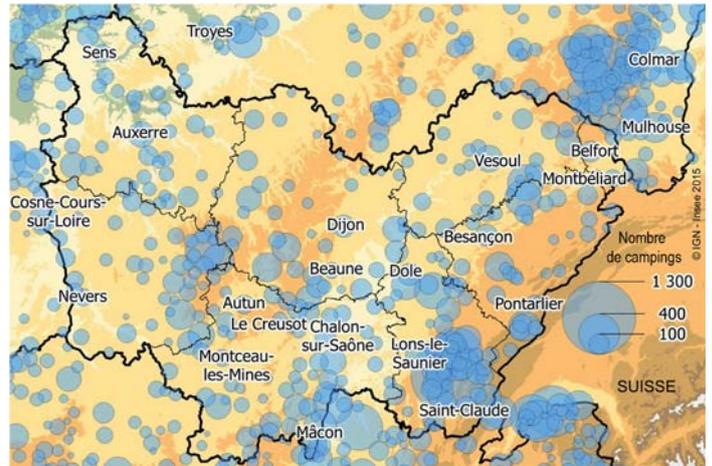
## 1 Une densité hôtelière forte autour des grandes agglomérations et des campings dans les territoires à relief

L'offre hôtelière en Bourgogne-Franche-Comté au 1<sup>er</sup> janvier 2015



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux au 1<sup>er</sup> janvier 2015

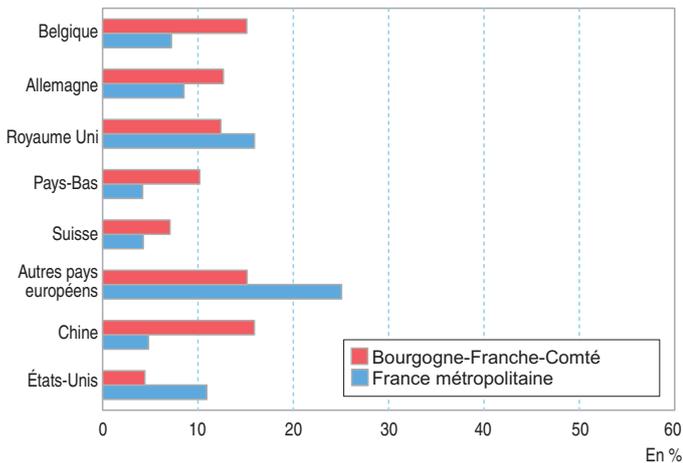
L'offre camping en Bourgogne-Franche-Comté au 1<sup>er</sup> janvier 2015



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux au 1<sup>er</sup> janvier 2015

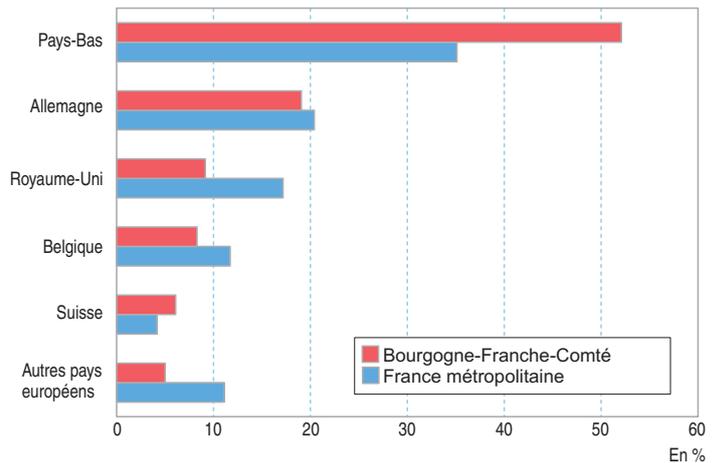
## 2 Principales clientèles : belge et chinoise dans les hôtels et néerlandaise dans les campings

Part des nuitées étrangères en hôtel selon l'origine de la clientèle



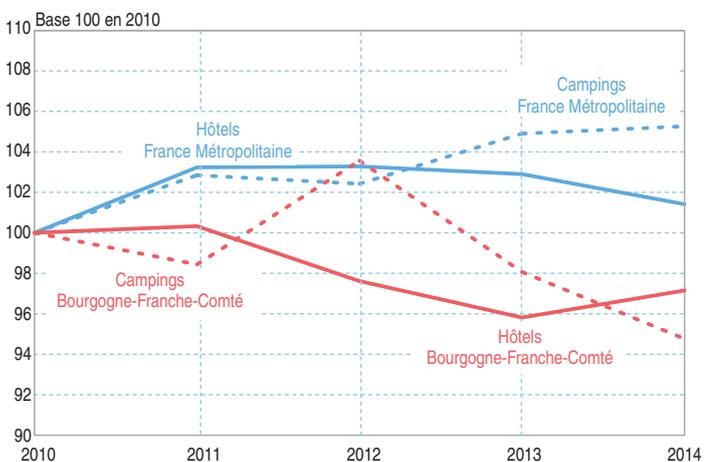
Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux pour l'année 2015

Part des nuitées étrangères en camping selon l'origine de la clientèle



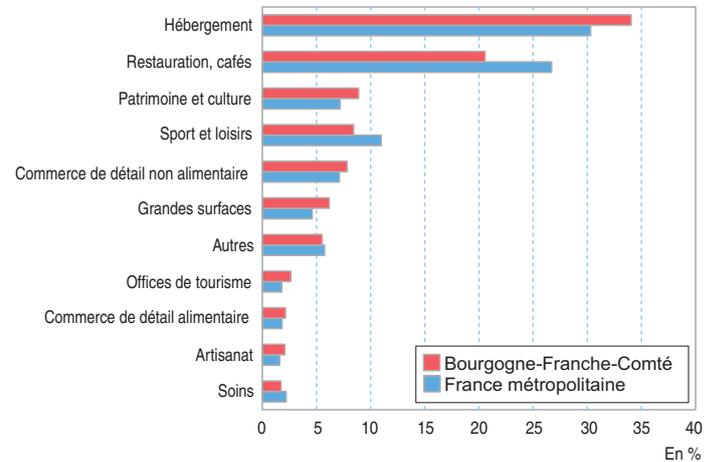
Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux pour l'année 2015

## 3 Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires régionaux sur l'année complète pour les hôtels et d'avril à septembre pour les campings

## 4 Répartition de l'emploi touristique par secteur



Sources : Insee, DADS 2012 ; Acoiss 2012

# Économie

## Recherche et développement

En 2012, en Bourgogne-Franche-Comté, 1 290 millions d'euros sont consacrés à la recherche et au développement (R&D), soit 1,8 % du Produit intérieur brut (PIB) régional. Cet effort de recherche classe la région au sixième rang des treize régions métropolitaines. La stratégie Europe 2020 fixe un objectif de 3 % du PIB que seules les régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Île-de-France atteignent.

### Une recherche portée essentiellement par le secteur privé

Les entreprises privées régionales réalisent 78 % des dépenses de recherche, une part qui classe la région en tête. Celle-ci bénéficie de l'implantation de centres d'excellence mondiaux dans l'automobile comme PSA Belchamp et Faurecia Bavans ou encore de la présence de General Electric ou Fiat Powertrain Technologies. Les entreprises de 1 000 salariés et plus contribuent fortement au développement des activités de recherche. Elles participent à hauteur de 67 % aux dépenses de R&D, davantage qu'en moyenne nationale, (58 %). L'automobile et l'industrie des biens

d'équipement concentrent plus de la moitié des dépenses de R&D de la région.

La recherche publique est plus modeste, les chercheurs et doctorants étant plutôt concentrés dans les grands pôles universitaires de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse... Dans la région, elle s'appuie sur l'université de Bourgogne-Franche-Comté et les établissements publics à caractère scientifique et technologique comme le CNRS ou l'Inra. Les dépenses publiques de R&D ont augmenté de 32 % entre 2007 et 2012, à un rythme bien supérieur à la moyenne française (21 %).

### Quatre pôles de compétitivité

Entre secteur public et secteur privé, la recherche et les entreprises tissent des liens au travers des pôles de compétitivité. Vitagora, Véhicule du futur, le pôle microtechniques, Plastipolis et le pôle nucléaire Bourgogne rassemblent des entreprises et des établissements de recherche et de formation autour d'une thématique ciblée et favorisent ainsi le développement de projets collaboratifs de R&D. Leur rayonnement dépasse le contour de la région : Vitagora

s'appuie sur l'Île-de-France, le pôle Véhicule du futur travaille avec des acteurs alsaciens. Par ailleurs des entreprises du Jura appartiennent au pôle Plastipolis implanté à Oyonnax dans l'Ain et spécialisé dans la plasturgie. Dans l'Arc jurassien, le projet de coopération transfrontalière « Innovarc » rassemble des entreprises et des laboratoires français et suisses autour de l'innovation.

### Des emplois concentrés dans quatre aires urbaines

La R&D emploie 12 160 chercheurs, ingénieurs et techniciens, soit 1 % des effectifs de la région. Ceux-ci relèvent pour les trois quarts de la sphère privée. Quatre aires urbaines en concentrent les deux tiers : Dijon (22 %), Montbéliard (18 %), Besançon (11 %) et Belfort (11 %). Cette concentration des activités de conception-recherche s'explique par l'environnement favorable que proposent ces grandes agglomérations, avec la proximité des structures universitaires, des opérateurs publics et des grandes entreprises, ainsi que la présence de personnel très qualifié. ■

## Chiffres Clés

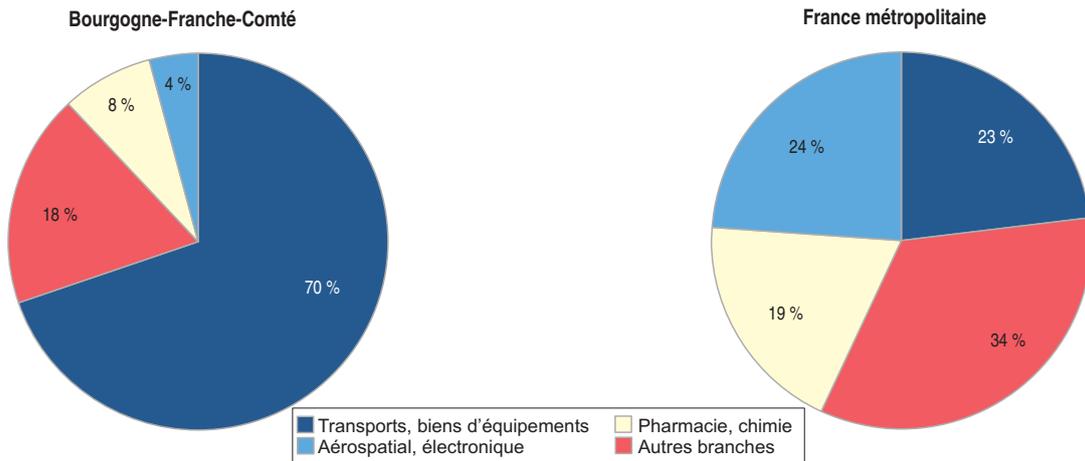
	Dépenses de R&D des entreprises et des administrations en 2012		Part des dépenses de R&D dans le PIB régional en 2012 (en %)			Évolution des dépenses de R&D 2012-2007	Emplois de R&D en 2012		
	Total (en millions d'euros)	Poids des dépenses des entreprises privées (en %)	Ensemble	Entreprises privées	Administrations publiques	En %	Nombre	Dont chercheurs (en %)	Part dans l'emploi total (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	1 950	53	1,3	0,7	0,6	11	20 390	57	1,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	2 080	61	1,4	0,8	0,6	41	20 180	92	0,9
Auvergne-Rhône-Alpes	6 430	67	2,8	1,9	0,9	22	58 040	60	1,8
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 290</b>	<b>78</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>23</b>	<b>12 160</b>	<b>51</b>	<b>1,1</b>
Bretagne	1 700	62	2,0	1,2	0,8	28	16 640	65	1,3
Centre-Val de Loire	1 090	72	1,6	1,2	0,4	15	99 970	52	1,0
Île-de-France	18 500	69	3,0	2,1	0,9	22	153 520	67	2,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 560	60	3,9	2,3	1,6	19	44 630	66	2,0
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	1 570	62	1,1	0,7	0,4	38	15 900	59	0,7
Normandie	1 160	76	1,3	1,0	0,3	12	11 100	57	0,9
Pays de la Loire	1 240	65	1,2	0,8	0,4	44	13 660	43	0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur*	3 370	56	2,1	1,2	0,9	28	28 740	48	1,3
France métropolitaine	45 940	65	2,3	1,5	0,8	21	494 930	63	1,5
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>6</b>

\* Pour des raisons de secret statistique, la Corse est regroupée avec Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sources : Insee ; Mesr ; Ost

**1** Les dépenses de recherche et développement des entreprises privées se concentrent dans l'industrie automobile en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des dépenses de R&D des entreprises privées selon la branche de recherche en 2012



Sources : Mesr, Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises ; Ost

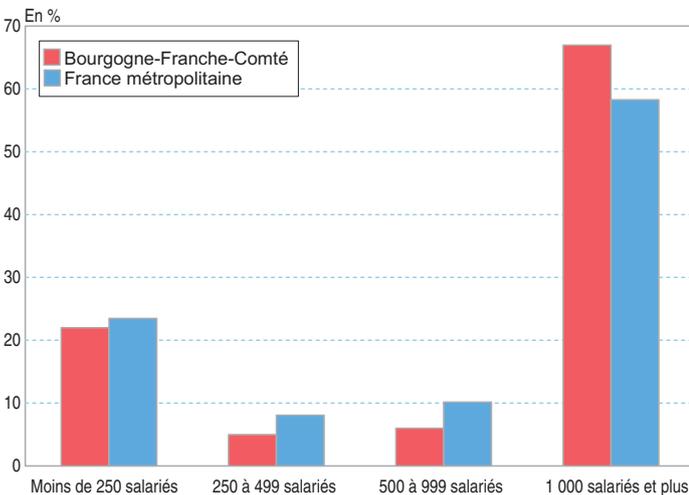
Principales branches de recherche selon les dépenses réalisées par les entreprises privées en Bourgogne-Franche-Comté

Catégories d'entreprises	Branche de recherche	Part de la branche dans l'ensemble des dépenses en R&D (en %)
Entreprises de taille intermédiaire et grandes entreprises	Industrie automobile	70
	Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs	6
	Fabrication d'équipements électriques	6
	Métallurgie	3
	Industrie pharmaceutique	3
Petites et moyennes entreprises	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20
	Fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)	14
	Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs	7
	Industrie chimique	7
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	7
	Autres industries manufacturières n.c.a.	6
	Industrie pharmaceutique	5

Sources : Mesr, Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises privées ; Ost

**2** Les entreprises de 1 000 salariés et plus contribuent fortement au développement des activités de recherche

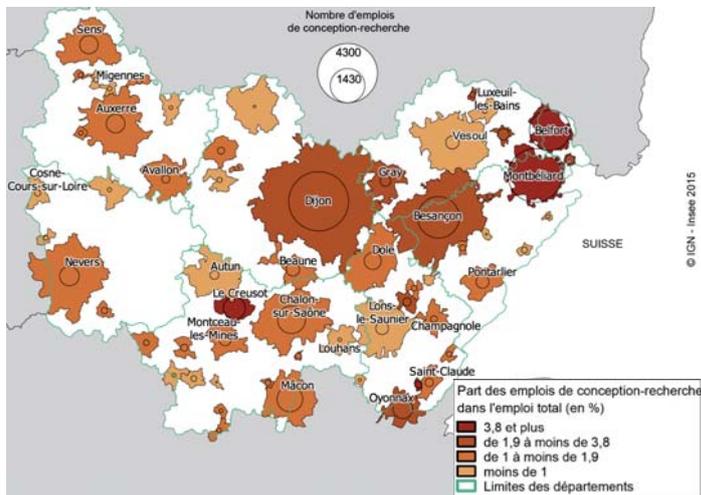
Répartition des dépenses de R&D des entreprises privées selon leur taille en 2012



Source : Mesr, Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises privées

**3** Des emplois de conception-recherche plus nombreux dans les territoires de la moitié est de la région

Les emplois de la conception-recherche dans les aires urbaines de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2011

# Conditions de vie

## Revenus et profil social

En Bourgogne-Franche-Comté, la moitié de la population dispose d'un revenu disponible annuel supérieur à 19 400 euros par unité de consommation en 2012. Ce niveau de vie médian est inférieur de 400 euros à la moyenne métropolitaine et classe la Bourgogne-Franche-Comté au septième rang des régions françaises.

### Des revenus plus élevés à proximité de la Suisse et des grandes agglomérations

Les revenus les plus élevés se situent autour des grandes agglomérations en particulier celles de Dijon, Beaune et Pontarlier. C'est dans les couronnes des grandes aires urbaines que le niveau de vie médian et la part des cadres sont les plus élevés. Les revenus élevés se concentrent également dans la zone viticole le long de l'axe Dijon - Mâcon, ainsi que dans la zone frontalière avec la Suisse ; celle-ci

bénéficie des salaires élevés des actifs, y compris d'ouvriers, travaillant dans des pôles d'emploi suisses.

À l'inverse, le niveau de vie médian est plus faible dans les territoires ruraux dont la population est vieillissante ; notamment dans le Morvan, la Bresse louchannaise et le nord de la Haute-Saône où plus de la moitié des ménages déclarent des revenus qui émanent principalement de pensions, retraites ou rentes. Le niveau de vie médian est également faible dans les territoires caractérisés par une proportion importante d'ouvriers aux revenus particulièrement bas tels que le Florentinois et l'Auxois.

### Des inégalités moins marquées qu'en France métropolitaine

Ainsi, comme en France métropolitaine, les inégalités de niveau de vie au sein

de la région sont liées au profil social des territoires. Malgré ces disparités, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les moins inégalitaires derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. L'échelle des niveaux de vie y est plus resserrée. Les 10 % des ménages les plus modestes disposent d'un niveau de vie inférieur à 11 000 euros, soit 500 euros de plus qu'au niveau métropolitain. À l'autre extrémité de la distribution, les 10 % des ménages les plus aisés disposent d'un niveau de vie d'au moins 34 150 euros, inférieur de 3 100 euros à la moyenne métropolitaine. De ce fait, les inégalités de niveau de vie, mesurées par le rapport interdéciles, sont moins prononcées qu'au plan national. Ce rapport entre hauts et bas revenus est de 3,1 en Bourgogne-Franche-Comté contre 3,5 en moyenne en France métropolitaine. ■

## Chiffres Clés

	Niveau de vie (en euros)				Caractéristiques de la population (en %)		
	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médian	9 <sup>e</sup> décile (D9)	Rapport interdéciles (D9/D1)	Part des cadres **	Part des ouvriers **	Part des retraités ***
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	10 650	19 750	36 200	3,4	11,7	28,1	26,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10 800	19 350	34 600	3,2	11,8	24,0	31,5
Auvergne-Rhône-Alpes	11 100	20 350	37 950	3,4	15,0	23,1	26,8
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>11 000</b>	<b>19 400</b>	<b>34 150</b>	<b>3,1</b>	<b>10,8</b>	<b>28,6</b>	<b>30,2</b>
Bretagne	11 700	19 800	34 300	2,9	12,6	25,3	30,4
Centre-Val de Loire	11 100	19 800	34 600	3,1	12,0	26,3	30,4
Corse	9 000	18 300	34 600	3,8	9,9	20,7	26,6
Île-de-France	10 050	22 200	46 100	4,6	26,9	14,4	19,5
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	9 850	18 900	34 750	3,5	14,2	20,2	29,5
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	9 850	18 100	32 650	3,3	11,5	27,9	24,8
Normandie	10 850	19 200	33 550	3,1	10,9	27,6	29,0
Pays de la Loire	11 650	19 500	33 050	2,8	12,1	27,4	28,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 750	19 400	36 650	3,8	14,5	19,2	28,7
France métropolitaine	10 500	19 800	37 250	3,5	15,6	22,7	26,7
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté* (du plus grand au plus petit)</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

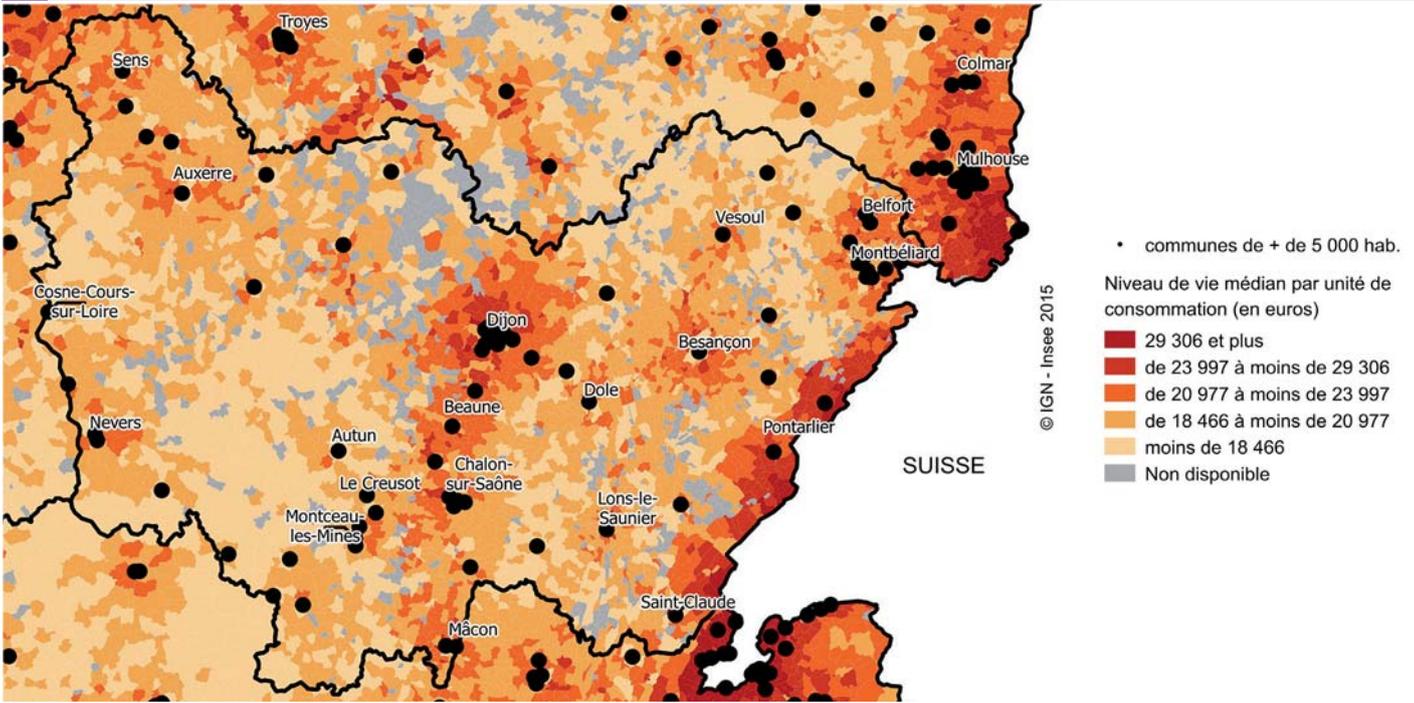
\* Les rangs de la région Bourgogne-Franche-Comté sont déterminés sur les valeurs non arrondies (du plus grand au plus petit)

\*\* Part de l'ensemble des actifs de 15 ans ou plus

\*\*\* Part de la population de 15 ans ou plus

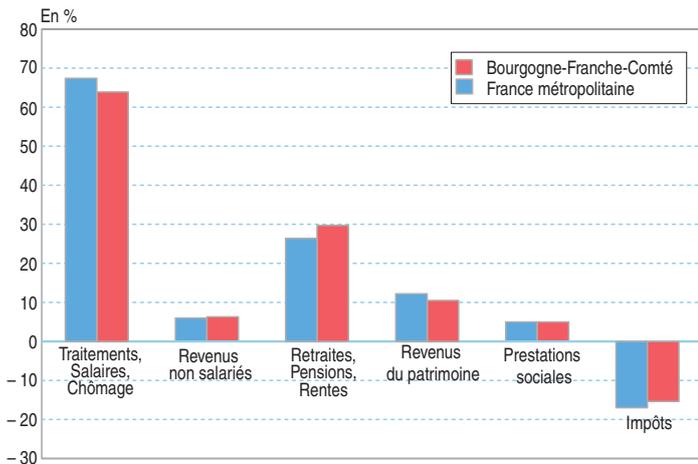
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; DGFIP ; Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

**1** Un niveau de vie médian élevé autour des grandes agglomérations et sur la partie frontalière avec la Suisse



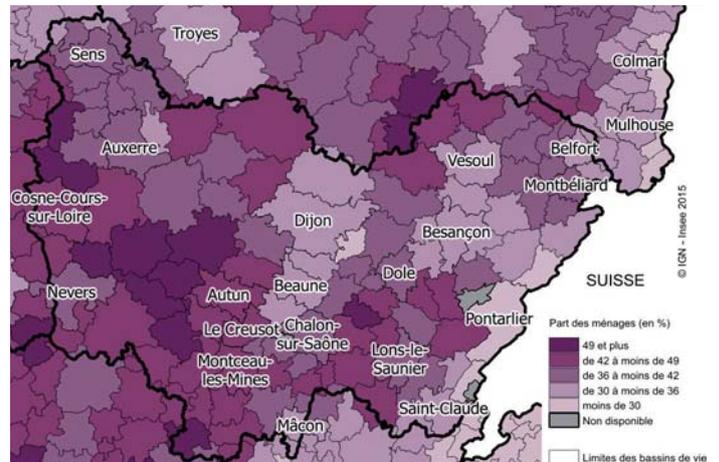
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Décomposition du revenu disponible des ménages en 2012



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

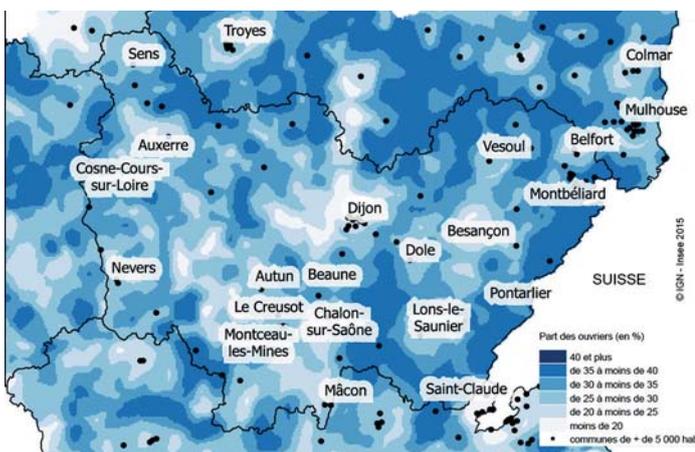
Part des ménages dont l'origine principale des revenus déclarés dans le ménage provient de pensions, retraites ou rentes en 2012 par bassin de vie



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

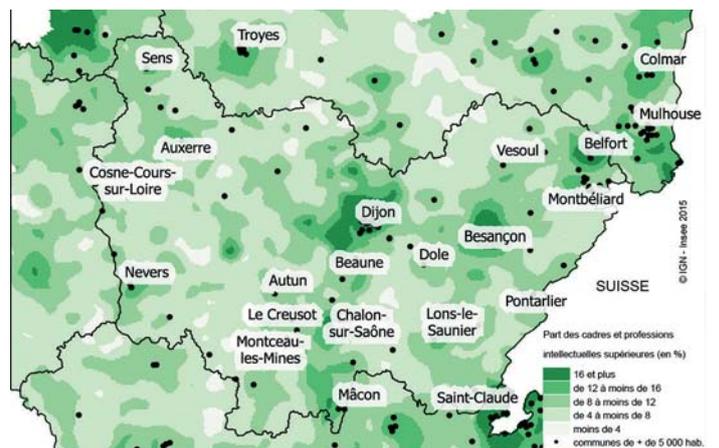
**2** Des territoires au profil social contrasté

Part des ouvriers dans la population active de 15 à 64 ans en 2012 (au lieu de résidence)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active de 15 à 64 ans en 2012 (au lieu de résidence)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

# Conditions de vie

## Activité et chômage

### Une population très présente sur le marché du travail

Avec un taux d'activité de 73 %, la Bourgogne-Franche-Comté figure au 5<sup>e</sup> rang des régions ayant la plus forte proportion d'actifs. Elle arrive au premier rang pour le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans. Cette caractéristique tient à la large proportion d'emplois correspondant à des cursus de formation plutôt courts et professionnalisants proposés dans la région et dans les grands pôles d'emploi situés à sa périphérie (Bassin Parisien et Suisse). La Bourgogne-Franche-Comté compte relativement plus d'actifs ayant un emploi qu'en moyenne en France métropolitaine. Avec une part de personnes se déclarant au chômage parmi la population active de 12 %, la région fait partie des régions les moins exposées.

### Des disparités importantes au sein de la région

Le taux d'activité relativement élevé de la région masque des disparités territoriales.

Les faibles taux enregistrés dans la Nièvre, le sud de l'Yonne et le nord de la Haute-Saône, contrastent avec ceux observés dans la bande frontalière avec la Suisse ou en périphérie proche de Dijon et de Besançon. Ces disparités territoriales sont étroitement liées au tissu économique local. Plus un territoire ou sa proche périphérie dispose d'un appareil productif développé, plus le taux d'activité est important. De même, tous les territoires de la région ne sont pas exposés de la même manière au chômage. Comme dans les autres régions, les espaces urbains sont les plus concernés. En revanche, les espaces ruraux régionaux connaissent des situations plurielles. Certaines zones d'emploi de la Nièvre, de l'Yonne et de la frange nord de la Haute-Saône enregistrent des parts importantes de personnes se déclarant être au chômage parmi leur population active. Ce n'est pas le cas dans les territoires les plus ruraux de la Côte-d'Or, de la partie sud de la Saône-et-Loire et des plateaux du massif jurassien.

### Développement du chômage et de l'emploi précaire sur une large partie du territoire

En cinq ans, la population active a crû plus faiblement qu'ailleurs. Dans le même temps, la proportion de personnes se déclarant être au chômage dans la région a davantage augmenté qu'en moyenne en France métropolitaine. Là encore, ces évolutions recouvrent des situations territoriales diverses. Les territoires frontaliers, bénéficiant de l'attractivité économique de la Suisse attirent à la fois des actifs occupés et des personnes à la recherche d'un emploi. Certaines zones d'emploi cumulent, quant à elles une hausse importante de personnes se déclarant être au chômage avec une baisse de leur population active occupée, traduisant un climat économique morose et développant une fragilité sociale. Un très grand nombre d'entre-elles sont concernées, en particulier celles situées dans la partie ouest de la région ainsi que dans la frange nord-est, et la zone de Saint-Claude. ■

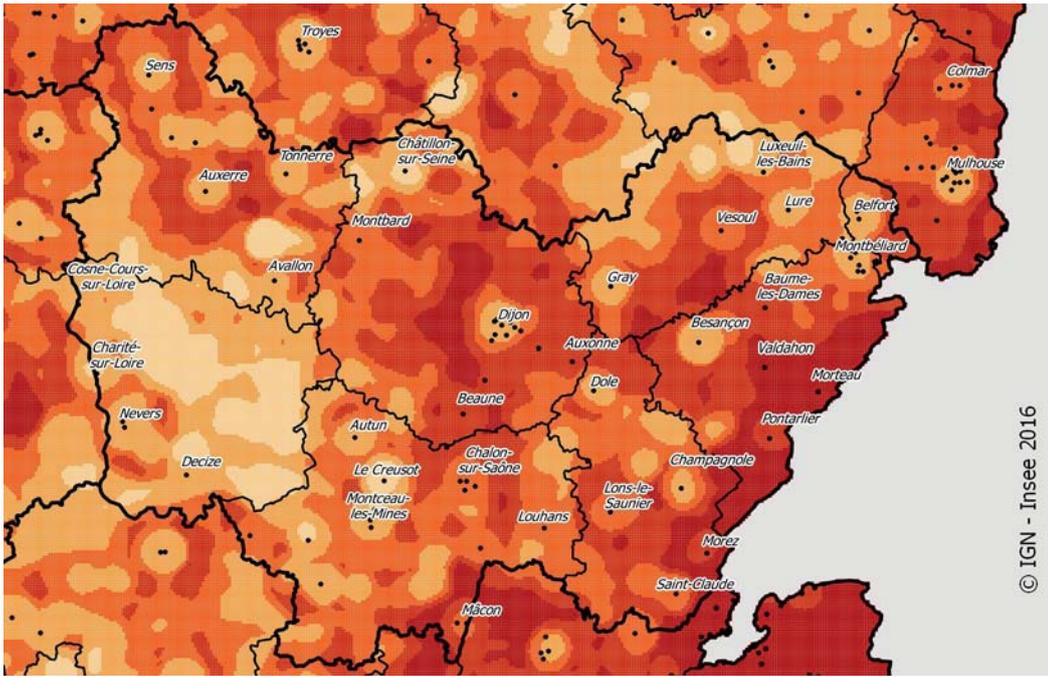
## Chiffres Clés

	Taux d'activité par âge en 2012 (en %)				Évolution 2007-2012 de la population active (en %)	Part de personnes se déclarant au chômage dans la population active en 2012 (en %)				
	15-24 ans	25 - 54 ans	55-64 ans	Ensemble des 15-64 ans		15-24 ans	25 - 54 ans	55-64 ans	Ensemble des actifs de 15 à 64 ans	Évolution 2007-2012 (en points)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	45,7	89,9	44,4	72,3	+ 1,2	28,2	11,4	10,0	13,2	+ 2,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	44,0	91,2	44,4	72,5	+ 4,0	27,5	10,7	8,9	12,2	+ 1,7
Auvergne-Rhône-Alpes	44,6	91,5	47,3	74,0	+ 4,9	24,1	9,7	8,7	11,3	+ 1,8
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>47,1</b>	<b>91,2</b>	<b>44,4</b>	<b>73,0</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>25,8</b>	<b>10,3</b>	<b>9,3</b>	<b>12,0</b>	<b>+ 1,9</b>
Bretagne	42,4	92,1	41,7	72,2	+ 4,3	24,1	9,3	8,6	10,8	+ 1,8
Centre-Val de Loire	47,0	91,9	45,1	73,8	+ 1,4	26,7	10,2	9,1	12,0	+ 2,1
Corse	44,4	84,2	45,4	69,4	+ 9,8	28,6	11,0	6,9	12,4	+ 0,6
Île-de-France	41,0	91,2	57,5	75,9	+ 3,0	24,9	10,7	9,6	12,0	+ 1,2
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	41,4	89,7	45,2	71,4	+ 6,2	31,2	12,6	10,4	14,3	+ 1,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	43,4	87,9	40,6	69,8	+ 2,4	35,7	13,5	11,5	16,1	+ 2,2
Normandie	46,1	90,8	42,5	72,2	+ 1,8	29,1	11,0	9,3	13,0	+ 1,9
Pays de la Loire	46,2	93,3	42,7	74,2	+ 4,4	23,7	9,4	8,8	11,0	+ 1,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	42,0	87,9	47,0	71,0	+ 3,2	30,4	12,6	10,7	14,3	+ 1,3
France métropolitaine	43,6	90,6	46,5	73,0	+ 3,3	27,6	11,0	9,6	12,7	+ 1,7
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>5</b>

Note : La définition du chômage au sens du recensement de la population diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

**1** Des taux d'activité très disparates au sein de la région



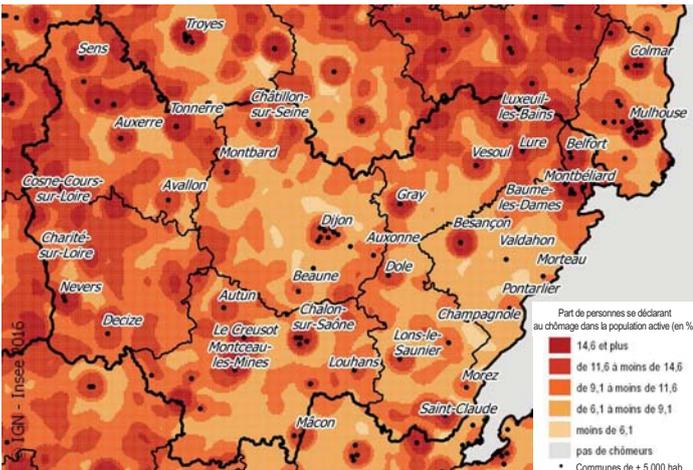
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)

- 77 et plus
- de 74 à moins de 77
- de 71 à moins de 74
- de 67 à moins de 71
- moins de 67
- Pas d'actifs

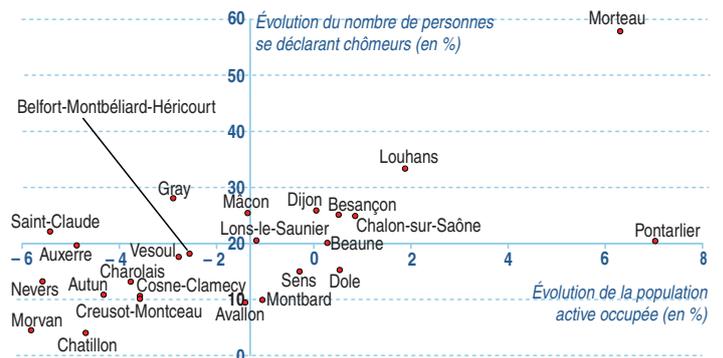
• communes de plus de 5 000 hab

Source : Insee, Recensement de la population 2012

**2** Un chômage également très présent dans certains territoires ruraux



Évolution des actifs âgés de 15 à 64 ans entre 2007 et 2012

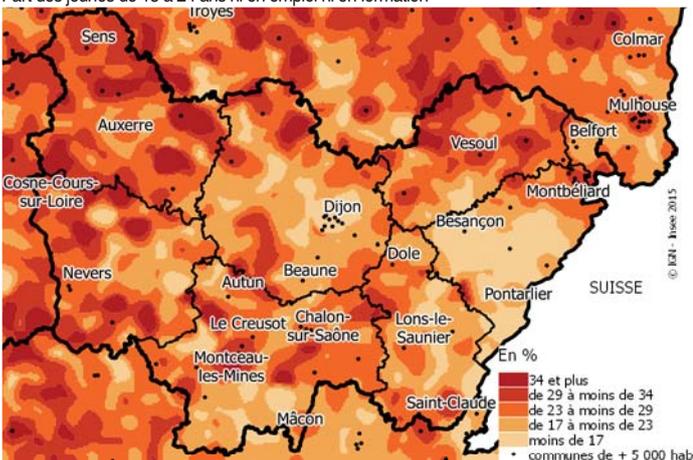


Note : les coordonnées à l'origine correspondent aux évolutions régionales. Entre 2007 et 2012, le nombre de personnes se déclarant chômeurs dans la zone d'emploi de Pontarlier a augmenté au même rythme que l'évolution régionale (+ 20,4 %) tandis que sa population active occupée a augmenté (+ 7,0 %) alors qu'elle diminue en moyenne régionale (- 1,3 %).

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

**3** Une insertion sur le marché du travail plus difficile pour les jeunes de l'ouest et de la frange nord de la région

Part des jeunes de 15 à 24 ans ni en emploi ni en formation



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**4** Plus forte progression du chômage et de l'emploi précaire qu'au niveau national

	Bourgogne-Franche-Comté		France métropolitaine	
	2012	Évolution 2007-2012 (en points)	2012	Évolution 2007-2012 (en points)
Part des ménages dont la personne de référence est au chômage (en %)	5,7	+ 1,2	6,3	+ 1,0
Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire* (en %)	4,4	- 0,0	4,6	- 0,1
Part des chômeurs dans la population de 20 à 59 ans (en %)	10,0	+ 1,8	10,5	+ 1,6
Part des salariés à temps partiel (en %)	18,9	+ 0,5	18,1	+ 0,3

\* L'emploi précaire regroupe les statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Ce sont l'intérim, les contrats à durée déterminée, l'apprentissage et les contrats aidés.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

# Conditions de vie

## Éducation et formation

La région Bourgogne-Franche-Comté, territoire englobant les académies de Dijon et de Besançon, compte à la rentrée 2013 270 000 écoliers, 220 000 collégiens et lycéens et 75 000 étudiants de l'université ou des classes post-baccalauréat. Parmi eux, un peu moins de 20 000 jeunes suivent une formation en apprentissage. Conséquence d'une démographie régionale atone, les effectifs scolarisés dans le premier degré ont sensiblement diminué au cours des dernières années, baisse qui devrait progressivement gagner le second degré.

### Une offre de formation davantage orientée vers la voie professionnelle

Le système de formation de la région Bourgogne-Franche-Comté se caractérise par une offre de formation vers la voie professionnelle plus développée qu'en moyenne nationale. Le poids de l'apprentissage dans la voie professionnelle

est également plus élevé qu'en France métropolitaine. Cependant, le niveau de formation en apprentissage peine à s'élever : la part des apprentis en formation de niveau post-baccalauréat reste plus faible qu'en moyenne nationale, et ce au profit du niveau CAP-BEP. Par ailleurs, la répartition des étudiants par type d'étude dans l'enseignement supérieur est proche de la structure métropolitaine.

### Moins de diplômés du supérieur, plus de titulaires d'un CAP

La région Bourgogne-Franche-Comté est parmi les régions qui comptent le moins de diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire. Comparée à 2007, cette proportion a certes progressé (+ 2 points), mais moins fortement qu'au niveau national. En dehors des deux grandes aires urbaines de Dijon et Besançon, la part des diplômés du supérieur est sensiblement plus faible qu'en moyenne

métropolitaine, notamment dans les zones rurales de la Haute-Saône, du Morvan, de la Bresse, et du Châtillonnais. À l'inverse, dans ces territoires, la proportion de titulaires d'un CAP ou équivalent est particulièrement élevée, plaçant la région au 2<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines. La structure de l'emploi régional, caractérisé notamment par un poids important de l'industrie et de l'agriculture, peut expliquer le niveau de formation de la population vivant sur le territoire. Les emplois des secteurs industriel et agricole contribuent à attirer et maintenir des emplois nécessitant des formations qualifiantes courtes, tandis que les diplômés du supérieur formés en Bourgogne-Franche-Comté partent plus fréquemment vivre et travailler dans une autre région. La région se caractérise également par une plus forte proportion de titulaires du seul baccalauréat, mais également par une plus forte part de non-diplômés parmi les 25-34 ans sortis du système scolaire. ■

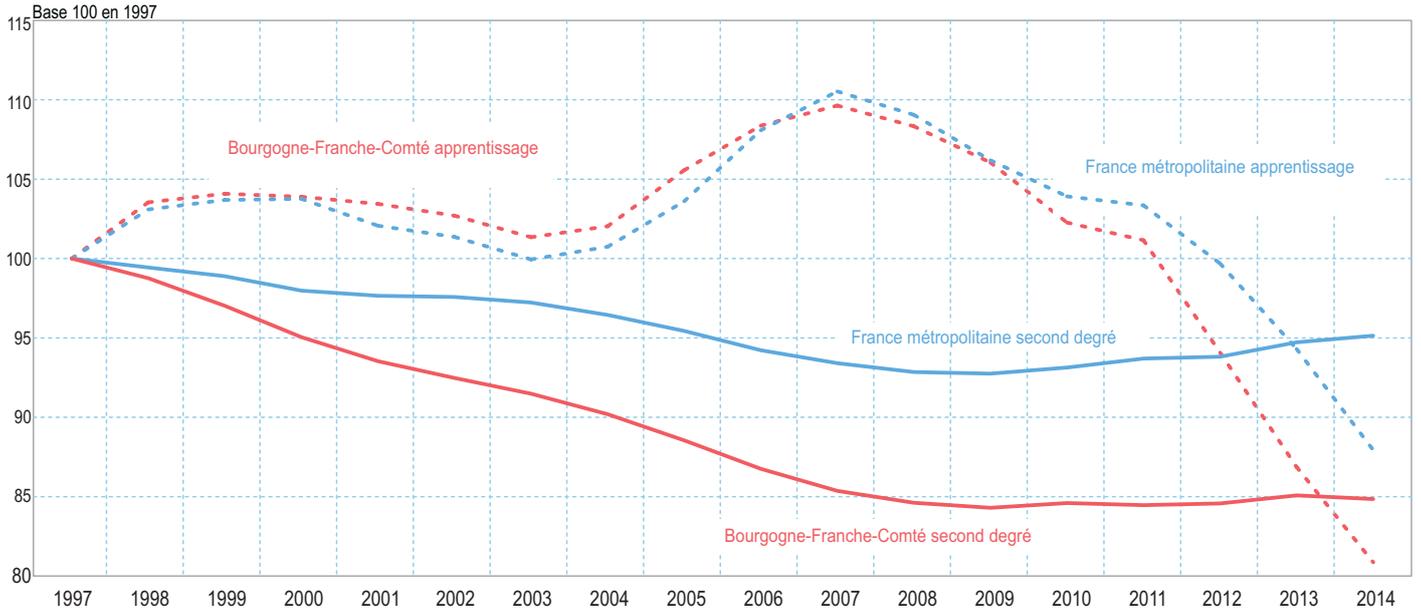
## Chiffres Clés

	Population non scolarisée âgée de 18-24 ans en 2012		Niveau de formation de la population non scolarisée âgée de 25 à 34 ans en 2012				Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2014-2015 (en %)
	Part des non diplômés (ou BEPC, CEP) (en %)	Part des non diplômés (ou BEPC) (en %)	Part des titulaires d'un CAP ou BEP (en %)	Part des titulaires d'un baccalauréat (en %)	Part des diplômés du supérieur (en %)	Variation 2012-2007 de la part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans (en point)	
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	22,4	15,9	23,0	23,2	37,9	2,1	29,0
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	21,3	13,8	22,8	24,0	39,4	3,0	28,4
Auvergne-Rhône-Alpes	21,5	13,8	18,8	22,5	44,9	2,6	28,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>22,4</b>	<b>15,5</b>	<b>23,8</b>	<b>23,7</b>	<b>37,0</b>	<b>2,0</b>	<b>29,4</b>
Bretagne	16,6	9,9	21,5	25,6	43,0	1,9	25,0
Centre-Val de Loire	23,1	15,1	23,3	23,7	37,8	1,7	32,7
Corse	28,6	22,5	20,7	26,3	30,6	0,0	36,5
Île-de-France	24,6	14,6	12,1	19,1	54,2	2,5	23,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	24,0	14,7	19,8	22,8	42,7	1,9	25,9
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	27,2	16,7	22,2	23,7	37,3	2,2	19,9
Normandie	22,7	15,4	24,9	24,2	35,5	1,9	29,8
Pays de la Loire	18,3	11,6	22,0	24,9	41,5	3,1	31,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,2	17,1	20,3	22,4	40,2	2,0	28,3
France métropolitaine	23,1	14,7	19,5	22,5	43,2	2,3	26,8
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>5</b>

Sources : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 ; DEPP-SIFFA, constat de rentrée

**1 Une forte baisse des effectifs d'élèves et d'apprentis depuis 7 ans en Bourgogne-Franche-Comté**

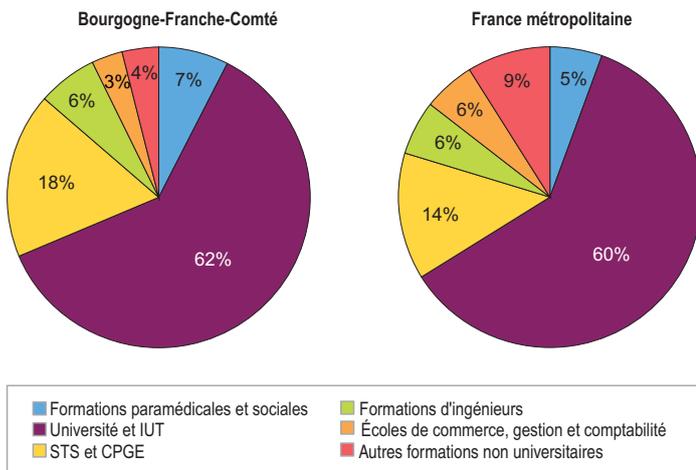
Évolution des effectifs d'élèves scolarisés et d'apprentis en formation niveau baccalauréat et CAP, BEP



Sources : MENESR-DEPP, Système d'information sur la formation des apprentis, système d'information scolaire, enquête n° 16 auprès des établissements hors contrat

**2 60% des étudiants à l'Université en Bourgogne-Franche-Comté comme en France**

Étudiants dans l'enseignement supérieur par formation ou type d'institution à la rentrée 2013



Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; MENESR-DEPP

**3 Moins d'élèves dans le premier et le second degré depuis 2008**

Répartition des effectifs d'élèves et d'apprentis en Bourgogne-Franche-Comté à la rentrée 2013

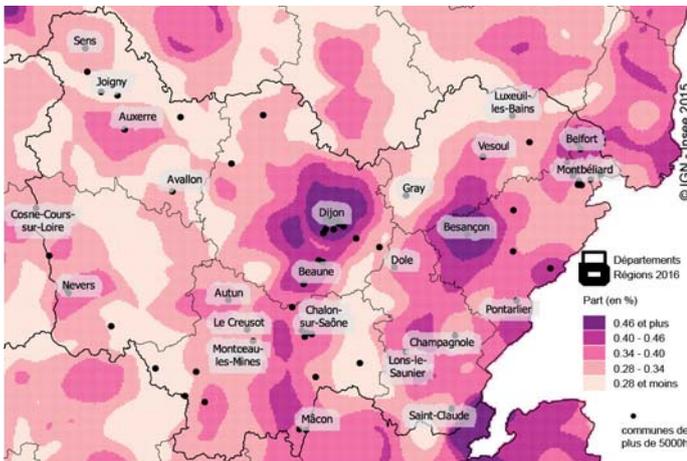
	Total élèves statut scolaire et apprentissage à la rentrée 2013	Dont apprentissage	Évolution 2013/2008 (en %)	
1 <sup>er</sup> degré	1 <sup>er</sup> degré	-	-1,4	
	1 <sup>er</sup> cycle	-	2,1	
	2 <sup>nd</sup> degré	2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	-	0,1
		2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	14 740	-11,4
		Enseignement adapté	-	4,0
Total 2 <sup>nd</sup> degré	235 114	14 740	-1,0	
Enseignement supérieur *	80 142	5 030	4,3	
<b>Total</b>	<b>585 187</b>	<b>19 770</b>	<b>-0,5</b>	

\* y compris Classes post-baccalauréat BTS et CPGE

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES ; ESR-DEPP

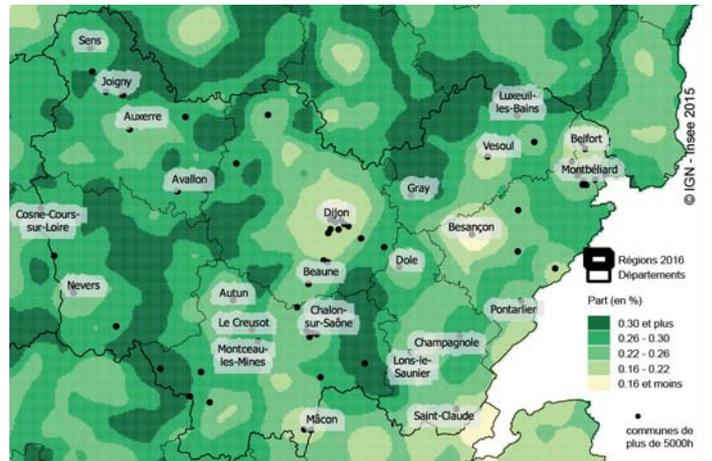
**4 Un niveau de formation moins élevé en dehors des aires urbaines de Dijon et Besançon**

Part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans non scolarisés (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Part des titulaires d'un CAP-BEP chez les 25-34 ans non scolarisés (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

# Conditions de vie

## Habitat et vulnérabilité énergétique

### Près d'un logement sur dix est inoccupé

La Bourgogne-Franche-Comté compte 1 514 000 logements en 2012. Le parc de logements est essentiellement composé de résidences principales (83 %). Les résidences secondaires et les logements occasionnels représentent 8 % des logements et les logements vacants 9 %, soit la part la plus importante des nouvelles régions. En 2012, la part de logements vacants est importante dans les espaces à la démographie peu dynamique : nord de la Haute-Saône, ouest de la Côte-d'Or, sud de l'Yonne, Nièvre, et sud du Jura. En lien avec la progression du nombre de ménages, le parc des résidences principales augmente de 22 % entre 1990 et 2012. Dans le même temps, le nombre de résidences secondaires recule de 13 %, tandis que celui des logements vacants progresse de 42 %.

### 63 % des ménages sont propriétaires de leur logement

Parmi les logements occupés en résidence principale, deux sur trois sont des maisons individuelles. Dans les communes rurales, la

proportion s'élève à 90 %, l'habitat collectif étant concentré dans les grandes villes. Dans la région, 63 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale en 2012, soit une progression de dix points par rapport au début des années 1980. Parmi les ménages locataires, 15 % sont logés dans le parc locatif social. C'est dans les grandes villes que l'habitat social est le plus présent, sauf à Dijon et Pontarlier où il se situe dans la moyenne régionale. Dans la plupart des autres communes de plus de 10 000 habitants, la part de logements sociaux varie de 28 % de l'ensemble du parc de logements (Besançon, Dole) à 44 % (Montbéliard, Montceau-les-Mines, Chenôve).

### Un parc de logements potentiellement plus énergivore qu'en moyenne en France

En Bourgogne-Franche-Comté, davantage de logements ont été construits avant 1975 (année de l'application de la première réglementation thermique) qu'en moyenne en France métropolitaine. Ces logements sont plus souvent mal isolés, surtout s'ils n'ont pas fait l'objet de rénovation. Ils sont également plus fréquemment

chauffés au fioul, en particulier lorsqu'il s'agit de maisons individuelles. Les logements sont également en moyenne plus grands. Dans la région, 34 % des résidences principales dépassent 100 m<sup>2</sup>, soit 4 points de plus qu'en moyenne nationale. Les caractéristiques du parc de logements, combinées à l'effet d'un climat plus rigoureux, notamment dans les zones de montagne, expliquent en grande partie la plus grande exposition au risque de vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement en Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, un ménage sur quatre est exposé au risque de vulnérabilité énergétique parce qu'il consacre plus de 8 % de son revenu pour chauffer son logement. La facture annuelle moyenne d'un ménage s'élève à 1 560 euros dans la région contre 1 250 euros en moyenne en France métropolitaine. Cette facture pèse particulièrement dans le budget des ménages aux revenus modestes et résidant dans les espaces peu denses où les caractéristiques du parc de logements cumulent les facteurs de risque. C'est particulièrement le cas dans le Morvan et le Haut-Nivernais, le nord et l'ouest de la Haute-Saône, le Jura et la Puisaye dans l'Yonne. ■

## Chiffres Clés

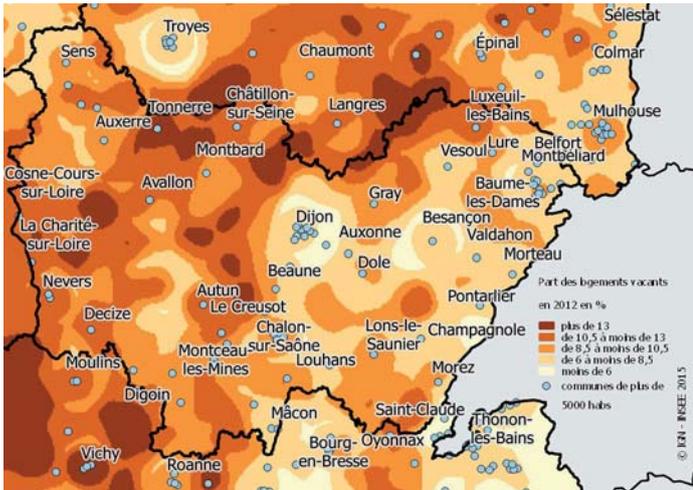
	Parc des logements en 2012 (en %)			Part de maisons individuelles en 2012 (en %)	Part de ménages propriétaires dans l'ensemble des résidences principales en 2012 (en %)	Part des résidences principales construites avant 1975 (en %)	Parc locatif social rapporté au parc total de résidences principales en 2013 (en %)	Dépense énergétique annuelle moyenne pour le logement en 2008 (en euros)	Ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement en 2008 (en %)
	Résidences principales	Résidences secondaires ou logements occasionnels*	Logements vacants						
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	88,3	3,2	8,5	57,6	58,7	61,7	17,3	1 650	24,7
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	80,0	11,9	8,1	72,2	62,5	55,4	10,3	1 170	14,7
Auvergne-Rhône-Alpes	80,2	11,8	8,0	51,6	58,8	55,9	15,5	1 440	19,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>83,3</b>	<b>7,7</b>	<b>9,0</b>	<b>63,7</b>	<b>62,8</b>	<b>62,2</b>	<b>14,9</b>	<b>1 560</b>	<b>24,0</b>
Bretagne	79,8	13,0	7,2	71,7	66,4	50,0	11,3	1 220	14,7
Centre-Val de Loire	84,9	6,3	8,8	72,3	63,8	58,8	16,6	1 370	16,9
Corse	59,9	36,4	3,7	45,7	54,4	47,9	9,6	630	4,7
Île-de-France	90,8	3,1	6,1	27,5	47,5	64,7	24,8	1 100	6,3
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	76,0	15,8	8,2	64,0	59,7	50,3	10,0	1 020	11,8
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	89,6	3,6	6,8	72,9	57,9	65,3	22,4	1 450	19,6
Normandie	83,2	9,8	7,0	67,7	58,1	59,8	19,9	1 420	18,3
Pays de la Loire	83,1	10,6	6,3	73,0	64,3	50,7	13,4	1 200	13,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	75,2	17,4	7,4	42,6	54,5	57,2	13,3	800	5,5
France métropolitaine	83,0	9,5	7,5	56,5	57,8	58,4	16,7	1 250	14,6
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

\* Un logement est dit occasionnel s'il est utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles comme par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille.

Sources : Insee, Recensements de la population, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL ; SOeS, Répertoire du parc locatif social, Anah ; DGFIP, taxe d'habitation 2011

**1** Les logements vacants en Bourgogne-Franche-Comté : surtout présents dans les espaces à la démographie peu dynamique

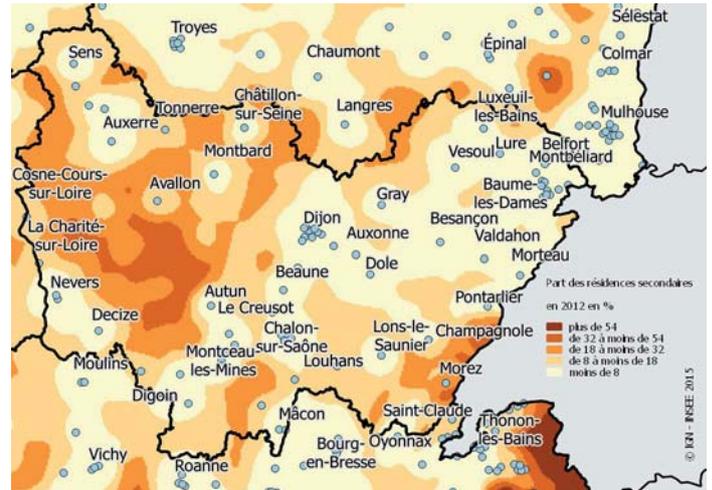
Part des logements vacants en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**2** Plus de la moitié des logements en résidence secondaire dans le Morvan et le long de la frontière suisse

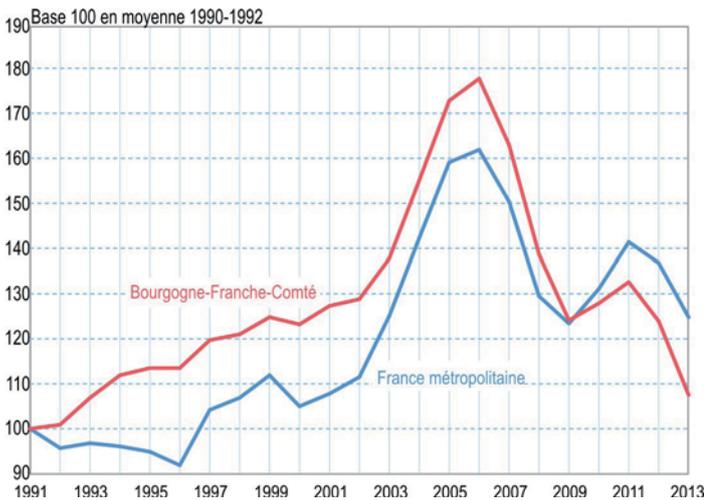
Part des résidences secondaires en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

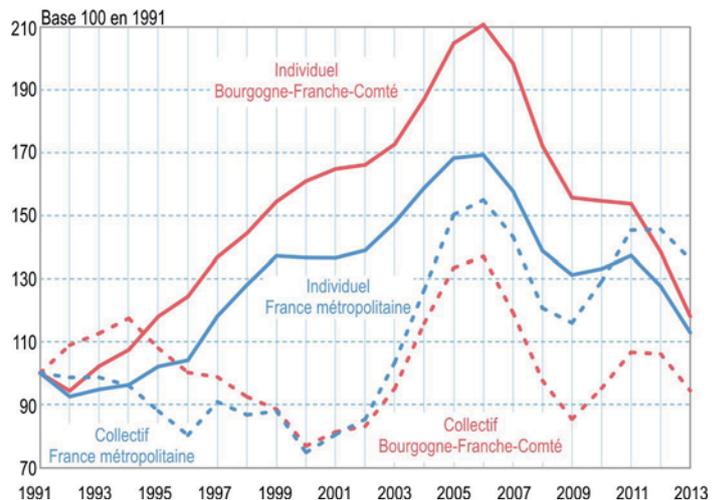
**3** La construction des logements neufs suit la tendance nationale

Évolution de la construction de logements neufs



Sources : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle)

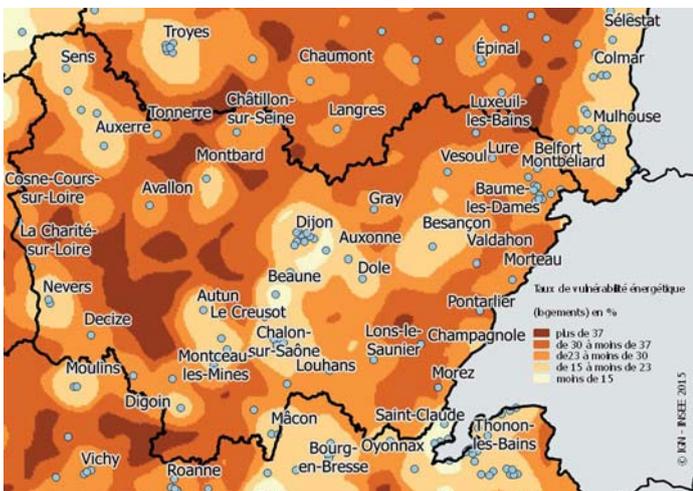
Évolution de la construction de logements neufs selon le type de logements



Sources : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SOeS, Sit@del2 (logements autorisés en date réelle)

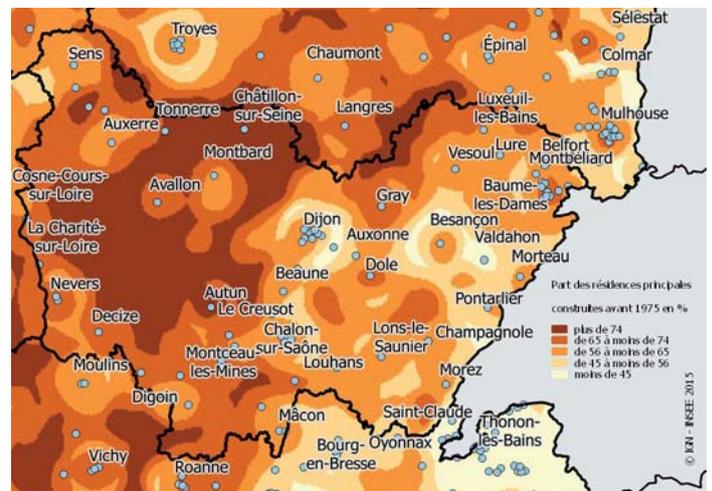
**4** Des logements potentiellement plus énergivores dans les espaces où le parc de logements anciens est prépondérant

Vulnérabilité énergétique liée aux logements en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, enquête revenus fiscaux et sociaux, RDL ; SoeS Anah

Part des résidences principales construites avant 1975



Source : Insee, Recensement de la population 2012

## Conditions de vie

## Déplacements et vulnérabilité énergétique

Les trajets domicile-travail et domicile-études représentent un quart des déplacements habituels des Français et sont à l'origine d'un tiers des émissions de CO<sub>2</sub> dans le pays. Contraints et répétitifs, ces trajets constituent un enjeu pour les politiques publiques en matière de mobilité. En Bourgogne-Franche-Comté, 65 % des actifs occupés quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail. Deux actifs sur dix résident à plus de 30 minutes de leur lieu de travail. Cette part a progressé de cinq points par rapport à 1999 (+ 3 points en moyenne en France métropolitaine), en lien avec la poursuite de la périurbanisation et le développement du travail frontalier qui augmentent les distances domicile-travail pour les actifs concernés.

### Prépondérance de l'automobile dans les déplacements quotidiens

La voiture est le mode de transport privilégié pour les déplacements quotidiens des actifs et des étudiants. Elle est utilisée dans 80 % des déplacements des habitants de la région. Ce

mode de déplacement est même quasi exclusif dès lors que les actifs travaillent à plus de 3 km de chez eux. L'usage des transports en commun concerne surtout les déplacements de courte distance en agglomération, où les réseaux de bus et tramway sont denses, ainsi que de centre-ville à centre-ville sur longue distance, où le train est compétitif. Entre 2007 et 2012, l'usage de la voiture et celui des transports en commun progressent légèrement (respectivement + 1 point et + 0,4 point) en lien avec l'allongement des distances entre le lieu de domicile et le lieu de travail. En conséquence, la part des actifs ne se déplaçant pas ou se déplaçant à pied ou en deux roues recule (respectivement - 0,3 point, - 0,8 point et - 0,4 point).

### Vulnérabilité énergétique liée au carburant : forte en dehors des pôles urbains

En Bourgogne-Franche-Comté, 15 % des ménages sont exposés au risque de vulnérabilité énergétique liée aux dépenses de carburant. Ils consacrent en effet plus de

4,5 % de leur revenu à l'achat du carburant nécessaire aux trajets contraints, soit pour se rendre au travail ou sur le lieu d'études, soit pour accéder aux services de santé et de la vie quotidienne. C'est cinq points de plus qu'en moyenne en France. Cette exposition au risque de vulnérabilité énergétique liée aux déplacements concerne davantage les zones peu denses, là où les ménages habitent loin des lieux d'emploi, d'équipements ou de services. Pour les ménages qui utilisent leur voiture pour se déplacer, la facture énergétique atteint en moyenne 870 euros par an. Elle est en moyenne de 1 400 euros par an pour un ménage résidant dans une commune très peu dense. Les déplacements hors domicile-travail représentent presque les deux tiers de cette dépense. À l'inverse, résider dans une commune densément peuplée permet de limiter les dépenses en carburant, la facture énergétique s'élevant dans ce cas à 420 euros en moyenne par an. En effet, les trajets effectués sont en moyenne plus courts et l'offre de transports alternatifs à la voiture y est davantage développée. ■

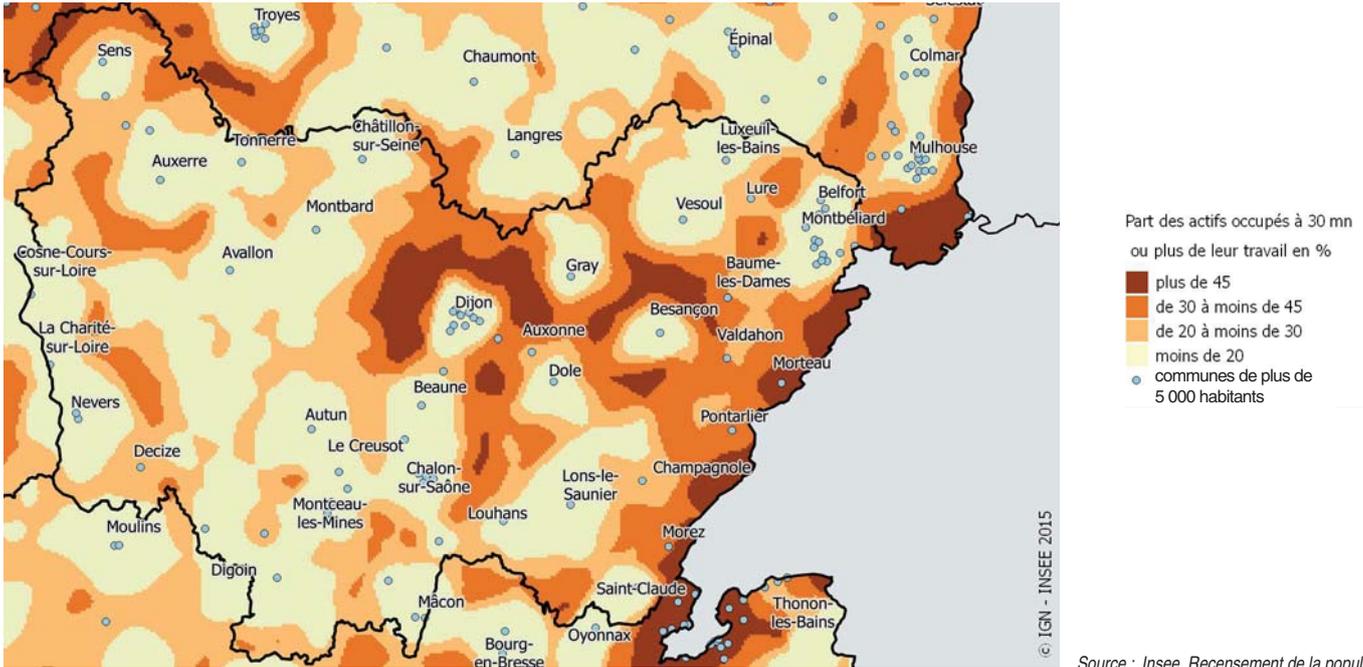
## Chiffres Clés

	Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail en 2012 (en %)	Mode de transport principal pour les déplacements domicile-travail ou domicile-études en 2012 (en %)			Part du diesel dans le parc de voitures de moins de 15 ans en 2009 (en %)	Taux de vulnérabilité énergétique liée aux dépenses de carburant en 2008 (en %)	Émissions de CO <sub>2</sub> des trajets domicile-travail ou domicile-études par personne en 2011 (en kg/an)
		Voiture, moto	Transports en commun	Autres (pas de transport, marche à pied, vélo)			
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	77,3	78,1	10,3	11,5	59,6	12,4	739
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	84,3	82,6	7,0	10,3	63,0	13,8	679
Auvergne-Rhône-Alpes	77,6	75,7	12,9	11,4	59,4	10,7	643
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>80,1</b>	<b>80,4</b>	<b>7,2</b>	<b>12,3</b>	<b>62,1</b>	<b>14,8</b>	<b>733</b>
Bretagne	82,7	81,8	8,0	10,2	63,5	12,0	696
Centre-Val de Loire	78,8	80,7	9,0	10,3	62,1	13,8	818
Corse	82,0	83,0	3,6	13,3	52,4	28,0	575
Île-de-France	53,0	43,0	47,6	9,4	51,9	3,0	455
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	78,5	79,1	9,1	11,9	63,0	12,4	648
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	75,7	78,7	11,2	10,1	66,1	10,2	778
Normandie	81,9	81,0	8,7	10,3	64,3	11,8	769
Pays de la Loire	82,9	80,8	9,1	10,1	62,2	12,4	699
Provence-Alpes-Côte d'Azur	77,1	74,4	12,2	13,4	54,2	7,7	597
France métropolitaine	73,9	71,3	18,0	10,8	60,0	10,2	646
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

Sources : Insee, Recensements de la population ; CEREMA ; Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, SoeS, fichier central des automobiles

**1** Frontaliers et périurbains, les plus éloignés de leur lieu de travail

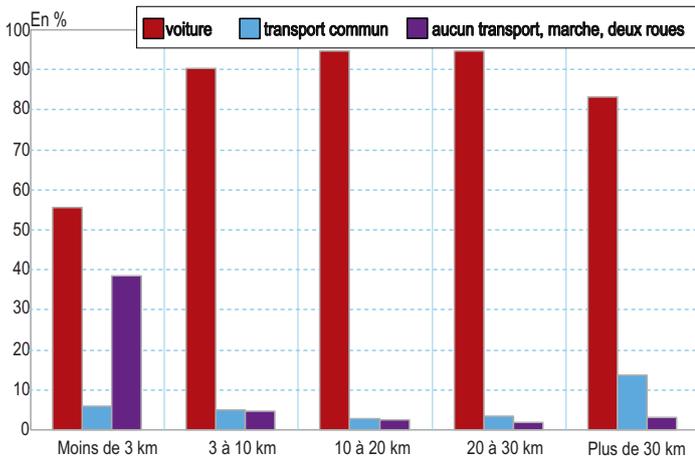
Part des actifs occupés à plus de 30 minutes de leur travail



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**2** La voiture, mode de transport privilégié quelle que soit la distance à parcourir

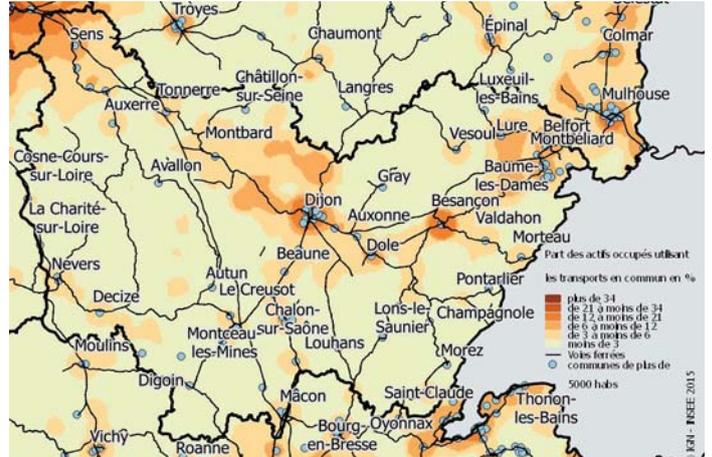
Modes de transports en Bourgogne-Franche-Comté selon la distance



Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; Distancier Metric

**3** Le recours aux transports en communs, surtout autour des plus grands pôles d'emploi

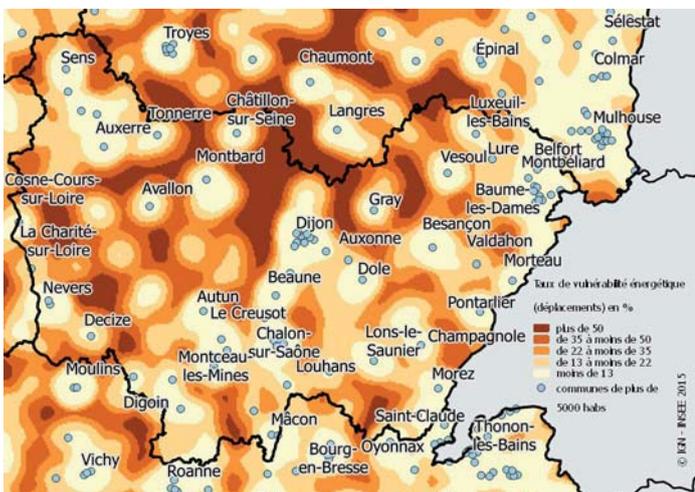
Part des actifs occupés ayant un emploi qui se rendent au travail en transport en commun



Source : Insee, Recensement de la population 2012

**4** Un poste carburant plus lourd dans le budget des ménages vivant en zone rurale

Vulnérabilité énergétique liée aux déplacements en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee, Recensement de la population 2008, Enquêtes revenus fiscaux et sociaux, RDL ; SoeS Anah

# Conditions de vie

## Accès aux soins de santé

En Bourgogne-Franche-Comté, l'espérance de vie à la naissance est, en 2013, proche de la moyenne nationale : 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes. Les cancers constituent la première cause de mortalité (28 %) suivis par les maladies cardiovasculaires (26 %).

La population bénéficie d'une offre libérale de soins de premier recours reposant sur près de 5 600 médecins généralistes, 6 400 infirmiers, 5 700 masseurs-kinésithérapeutes et 2 600 chirurgiens-dentistes. Ceux-ci interviennent en amont et en aval du secteur hospitalier et des professionnels de santé salariés.

### Des professionnels de santé de premier recours relativement peu nombreux

La région est déficitaire pour l'offre libérale de soins de premier recours, avec des densités de professionnels (nombre pour 10 000 habitants) faibles comparées à celles des autres régions françaises, alors qu'elle possède de vastes zones rurales et montagneuses à couvrir.

Elle compte ainsi 10 infirmiers pour 10 000 habitants soit 2,5 points de moins que la moyenne nationale. Cet écart est de 1,3 point pour les dentistes et atteint 2,6 points pour les masseurs-kinésithérapeutes.

En outre, la région comprend 9,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants, une densité inférieure de 0,5 point à la moyenne nationale. Cette offre est fragilisée par la forte proportion de praticiens proches de la retraite : près de 27 % ont 60 ans ou plus.

### Un accès rapide à l'offre de premier recours sauf dans certaines zones reculées

Tous les Bourguignons-Francis-Comtois ont accès à l'ensemble des professionnels de santé de premier recours en moins de 30 minutes par la route et trois quarts d'entre-eux peuvent même y accéder en moins de 7 minutes.

La part de la population régionale éloignée de plus de 7 minutes de certains professionnels de santé est cependant deux fois plus importante qu'en moyenne nationale. Ainsi, 25 % de la population

est éloignée de plus de 7 minutes d'un dentiste contre 12 % en France métropolitaine. Il en va de même pour les masseurs-kinésithérapeutes (19 % contre 8 %), les infirmiers et les médecins généralistes (12 % contre 5 %).

Le temps d'accès aux professionnels de santé de premier recours est le plus long pour les habitants du sud Châtillonnais et du cœur du Morvan, territoires également éloignés des urgences hospitalières et qui ne disposent pas de maisons de santé. La présence de ces dernières dans les autres zones reculées de la région, comme en zone montagneuse, facilite l'installation de professionnels en milieu rural et favorise la continuité des soins et l'organisation de gardes.

L'offre régionale en spécialistes est également peu abondante, notamment en gynécologues et ophtalmologues libéraux. Ces spécialistes se concentrent surtout dans les grandes villes et n'accordent des rendez-vous qu'avec des délais importants. En milieu urbain même, des praticiens viennent parfois à manquer : l'agglomération de Nevers par exemple compte peu de dermatologues et de psychiatres exerçant en libéral. ■

## Chiffres Clés

### Professionnels de santé libéraux

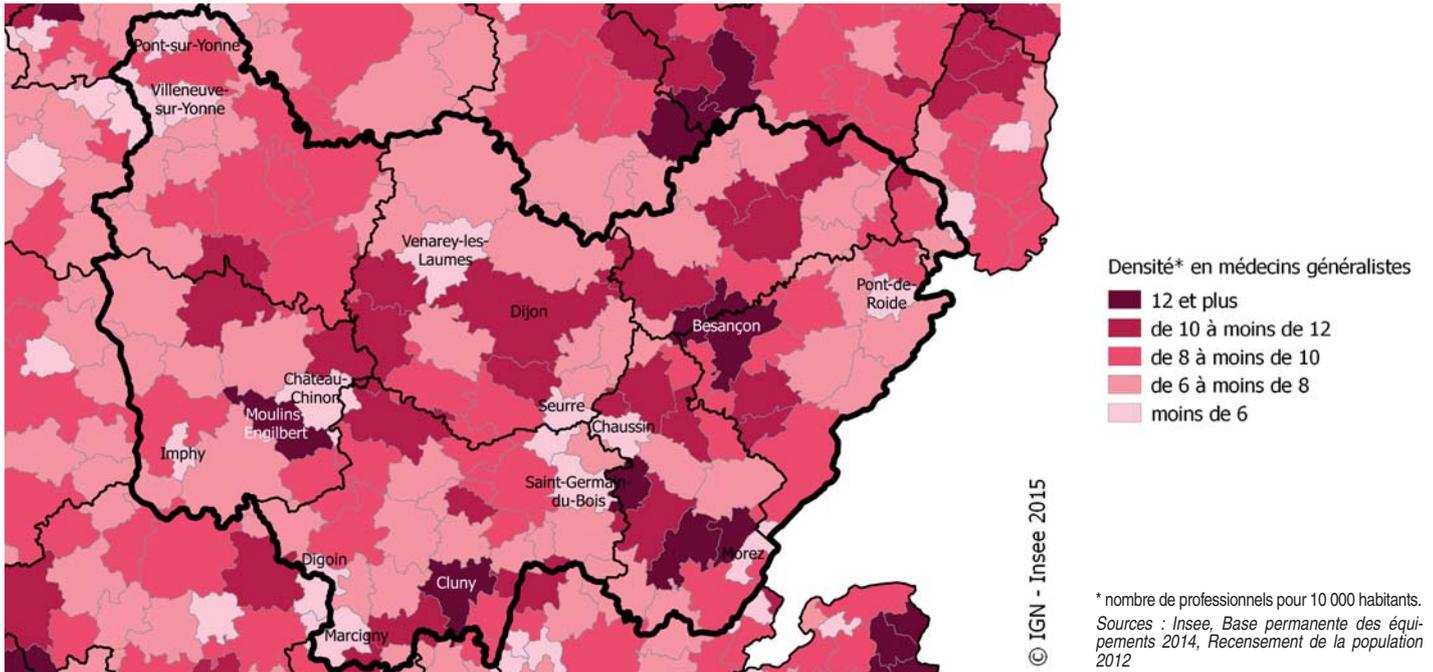
	Médecins généralistes		Masseurs-kinésithérapeutes		Chirurgiens-dentistes		Infirmiers		Urgences
	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	Densité*	% de la population à 7 minutes ou moins	% de la population à 30 minutes ou moins
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	9,6	93	7,9	90	6,0	86	10,1	94	94
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	10,8	92	10,4	87	6,0	82	15,2	93	91
Auvergne-Rhône-Alpes	9,8	93	11,4	92	6,0	88	13,0	94	92
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>9,3</b>	<b>88</b>	<b>7,5</b>	<b>81</b>	<b>4,6</b>	<b>75</b>	<b>10,1</b>	<b>88</b>	<b>87</b>
Bretagne	9,7	97	10,6	94	6,0	89	15,1	98	93
Centre-Val de Loire	8,3	91	6,7	83	4,3	79	8,2	91	91
Corse	10,0	85	15,1	83	6,9	74	36,0	90	71
Île-de-France	8,5	100	8,9	99	6,4	99	6,4	100	100
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	11,2	92	14,0	91	7,0	86	21,6	94	91
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	9,4	96	9,5	94	4,4	89	10,7	97	98
Normandie	9,0	92	6,3	87	3,6	78	9,0	98	97
Pays de la Loire	9,1	96	8,7	92	5,1	86	7,0	94	92
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,6	97	15,2	97	8,2	96	25,3	98	96
France métropolitaine	9,8	95	10,1	92	5,9	88	12,6	95	94
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>12</b>

\* densité : nombre de professionnels pour 10 000 habitants.

Sources : Insee, BPE 2014, Recensement de la population 2012, Distancier Métrix (trajet au plus rapide par la route en heures creuses).

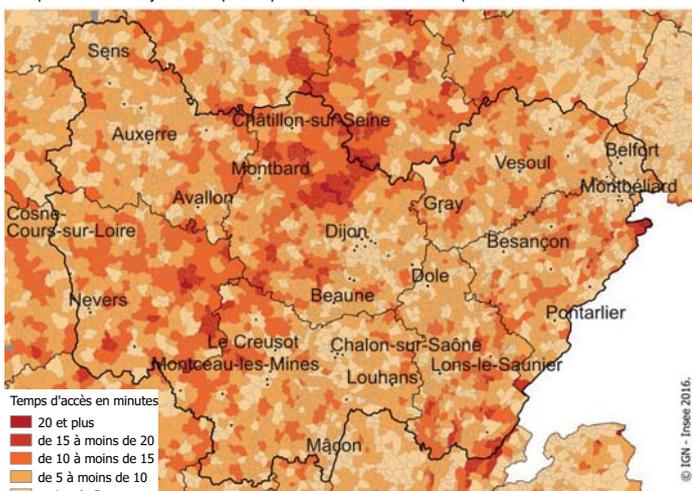
**1** Peu de médecins généralistes à l'est de Nevers, au cœur du Morvan, autour de Sens, au nord de la Bresse et au sud de Montbéliard

Densité\* en médecins généralistes dans les bassins de vie



**2** Le sud Châtillonnais, le centre de la Nièvre, du Doubs et du Jura sont éloignés des professionnels de santé de premier recours et des maisons de santé

Temps d'accès moyen aux quatre professions de santé de premier recours\*\*



\*\* Professionnels exerçant en libéral, qu'ils soient médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, infirmiers

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2014, et Distancier Métrix (trajet routier au plus rapide du domicile et en heures creuses)

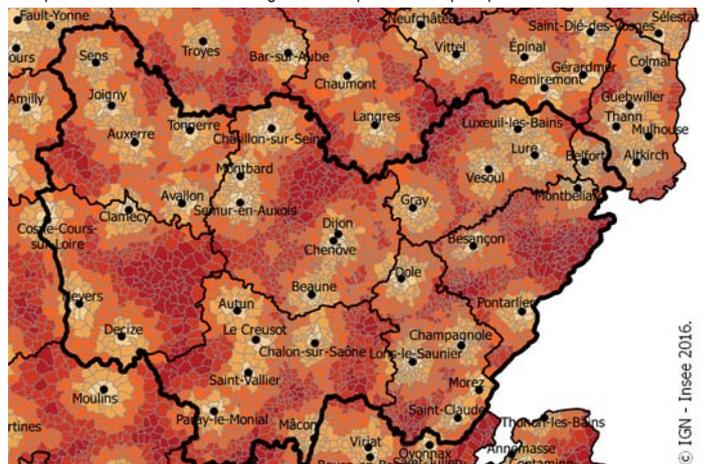
Localisation des maisons pluriprofessionnelles de santé



Source : ARS, données sur les maisons de santé, octobre 2015 - traitement Insee

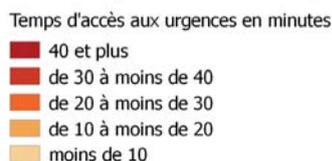
**3** Le cœur du Morvan, l'est du Doubs, le sud Châtillonnais sont éloignés des urgences hospitalières

Temps d'accès au service des urgences hospitalières le plus proche



Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports-loisirs-culture et transports.

• Villes disposant d'un service d'urgences



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2014, et Distancier Métrix (trajet routier au plus rapide du domicile et en heures creuses)

# Conditions de vie

## Quelques indicateurs de développement durable

Pour évaluer le niveau de développement des populations au-delà de la seule dimension mesurée par le PIB, l'indice de développement humain (IDH) offre une mesure du niveau moyen de « bien-être » atteint dans des dimensions clés : vivre une vie longue et en bonne santé, atteindre un certain niveau d'éducation, et jouir d'un niveau de vie décent. Selon cet indice synthétique, la région se situe au 9<sup>e</sup> rang, position plus favorable que celle qu'elle occupe en matière de croissance économique (11<sup>e</sup> rang). Cette approche présente toutefois elle aussi des limites et ne suffit pas à rendre compte du progrès de la société dans toutes ses dimensions. Le recours à un ensemble d'indicateurs regroupés selon les trois grands piliers du développement durable et traduisant chacun une dimension du progrès de la société, sans chercher à réduire ce dernier à un indice unique, s'impose de plus en plus aujourd'hui dans le débat public. La situation de la Bourgogne-Franche-Comté au regard du développement durable présente un visage contrasté.

### L'accès à l'emploi, facteur essentiel d'inclusion sociale

Occuper un emploi est un élément indispensable à la qualité de vie, contribuant à l'autonomie et au développement social et humain. L'économie sociale et solidaire (ESS) contribue, quant à elle, à engager les territoires dans une démarche de développement durable, par la mobilisation des ressources locales et la mise en avant des dimensions sociales et humaines de l'économie. Avec un taux d'emploi de 64 % et un poids de l'ESS de 11,6 %, la Bourgogne-Franche-Comté occupe une position médiane en France.

### Le niveau de vie et l'état de santé influent fortement sur le bien-être subjectif

Le bien-être subjectif est l'une des composantes de la qualité de vie. Sa mesure repose sur l'évaluation de plusieurs facteurs, tels que le niveau de revenu, la santé ou les conditions de vie matérielles, qui ont un impact fort sur le

bien-être ressenti par les individus. La région se caractérise par des conditions de vie plutôt favorables sur le plan monétaire, et moins favorables sur le plan sanitaire.

### Des initiatives locales pour le développement durable des territoires

Le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la maîtrise de l'énergie sont devenus des composantes stratégiques à part entière du développement des territoires. Différents outils et démarches permettent d'engager, à leur niveau, la transition vers un mode de développement durable : Plans climat air énergie territoriaux, Territoires à énergie positive, Territoires zéro déchets zéro gaspillage, Agendas 21... Aujourd'hui, la région est bien positionnée en matière de gestion des déchets ménagers, avec à la fois des volumes collectés faibles et la poursuite à bon rythme de leur réduction. Elle l'est moins concernant la production d'électricité d'origine renouvelable. ■

## Chiffres Clés

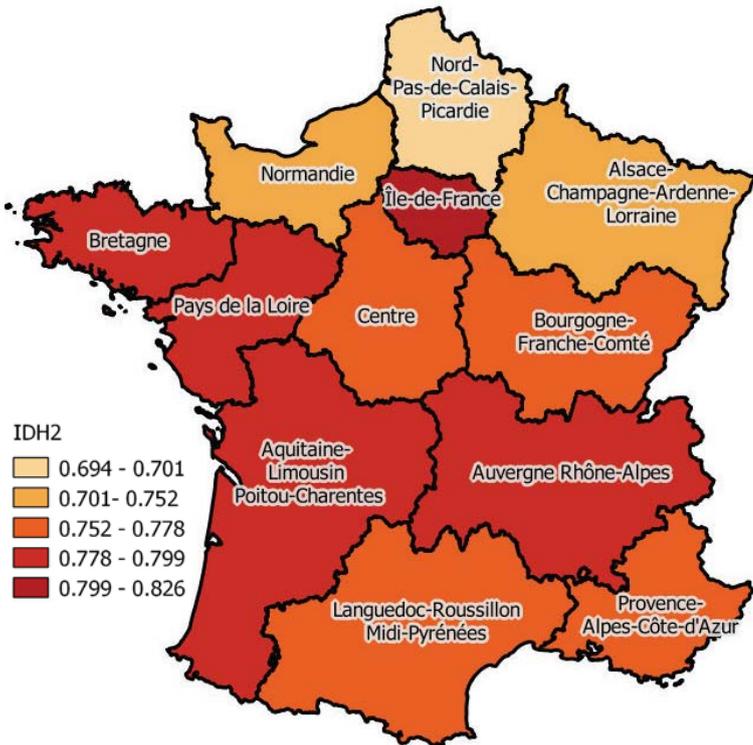
	Indice de développement humain IDH2 en 2011	Pilier social		Pilier économique		Pilier environnemental	
		Taux de pauvreté 2012 (en %)	Taux de mortalité prématurée standardisée en 2013* (en ‰)	Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012 (en %)	Poids de l'ESS dans l'emploi en 2013 (en %)	Part de l'électricité d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité en 2009 (en %)	Évolution de la quantité d'ordures ménagères collectées par habitant entre 2009 et 2013 (en %)
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	0,752	13,8	2,0	62,8	11,3	24,3	-9,2
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	0,785	13,3	1,9	63,6	11,9	11,5	-6,8
Auvergne-Rhône-Alpes	0,799	12,3	1,7	64,8	11,0	48,0	-8,4
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>0,766</b>	<b>12,8</b>	<b>2,0</b>	<b>64,3</b>	<b>11,6</b>	<b>4,1</b>	<b>-8,3</b>
Bretagne	0,795	10,5	2,2	64,4	14,3	6,9	-9,2
Centre-Val de Loire	0,778	12,3	1,9	64,9	10,5	6,9	-8,4
Corse	0,740	20,4	2,0	60,8	8,3	28,9	+0,2
Île-de-France	0,826	15,0	1,7	66,7	7,2	1,3	-7,0
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	0,778	16,7	1,8	61,2	12,1	41,7	-7,7
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	0,701	18,1	2,5	58,6	11,2	4,3	-5,7
Normandie	0,737	13,4	2,2	62,8	11,0	4,2	-11,2
Pays de la Loire	0,787	10,7	1,9	66,0	13,0	2,5	-15,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,778	16,9	1,8	60,8	10,0	31,6	-2,1
France métropolitaine	0,778	14,3	1,9	63,7	10,5	17,6	-7,7
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>7</b>

\* Le taux de mortalité prématurée est le rapport du nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans, sur la population totale des moins de 65 ans. Ce taux est standardisé, c'est-à-dire calculé en prenant en compte la structure par âge quinquennal de la population de la France.

\*\* ESS : Economie sociale et solidaire

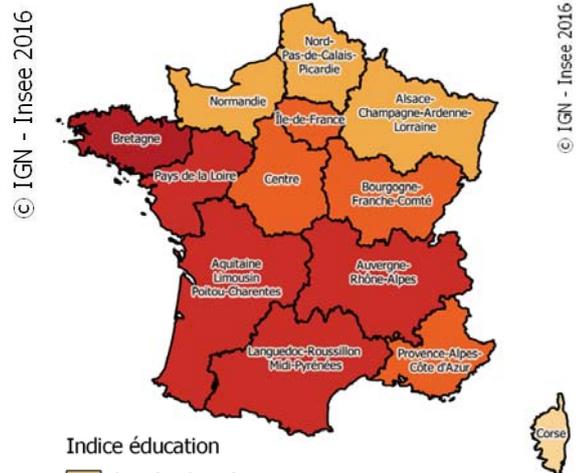
Sources : Insee, Recensement de la population 2012, Clap 2013, État Civil, Estimations de population ; SoeS

1 Développement humain : la Bourgogne-Franche-Comté en situation intermédiaire parmi les régions métropolitaines

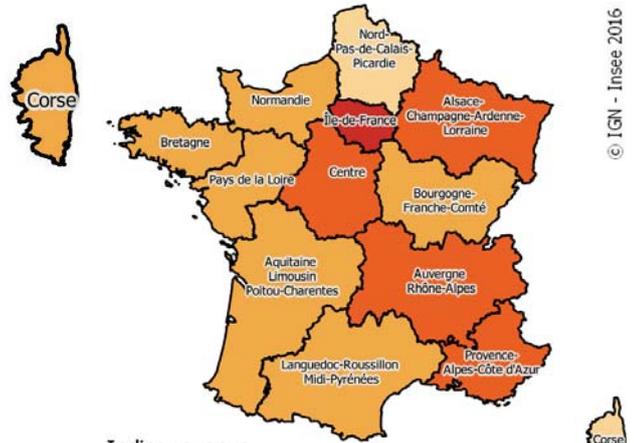


Source : Insee, État civil 2012, Estimations de population, Recensement de la population 2011 ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011 - Traitement Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie

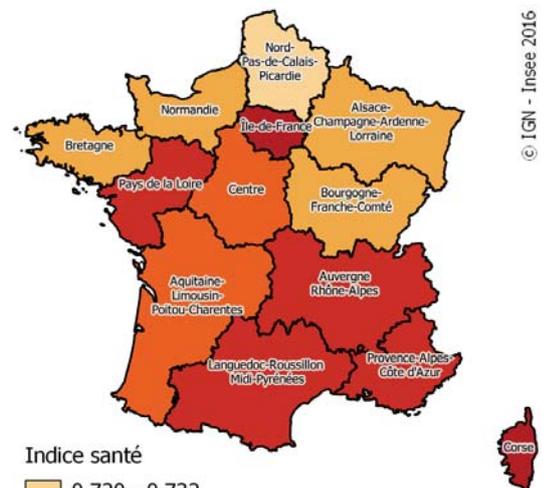
Le développement humain est le reflet de la qualité de vie des hommes au sein de la société dans laquelle ils évoluent. Il inclut la notion de « bien-être », en s'appuyant sur certains articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour mesurer le développement humain, la plupart des pays du monde utilisent l'indice de développement humain (IDH), élaboré à la fin des années 1980 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement. Pour répondre au besoin d'une régionalisation de l'IDH exprimé par les acteurs locaux, l'IDH-2 a été mis au point par une équipe de chercheurs du Nord-pas de Calais. Cet indice reprend les trois grandes dimensions de l'IDH : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à travers la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent. L'IDH-2 est calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes (indice santé), de la part de la population de plus de 15 ans non scolarisée et diplômée (indice éducation), et du revenu fiscal médian par unité de consommation (indice niveau de vie). Chaque dimension est exprimée par un indice qui varie entre 0 et 1. L'IDH-2 est la moyenne des trois indices. Il est d'autant plus élevé qu'il est proche de 1.



Source : Insee, Recensement de la population 2011 - Traitement Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Source : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011 - Traitement Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Source : Insee, État civil 2012, Estimations de population - Traitement Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie

# Échanges de population et positionnement européen

## Les échanges entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté

Les déplacements quotidiens des actifs pour se rendre sur leur lieu de travail et les migrations résidentielles (déménagements) forment des réseaux d'échanges entre les aires, territoires constitués par les agglomérations et leur bassin d'emploi. Les relations entre lieu de vie et pôle d'emploi constituent un levier de développement économique.

### Près de 80 000 navetteurs travaillent hors de leur aire de résidence

Les navetteurs, actifs qui travaillent en dehors de leur commune de résidence, font vivre les relations quotidiennes entre les territoires. En Bourgogne-Franche-Comté, les grandes aires urbaines, les moyennes et les petites aires regroupent 74 % de la population et 81 % de l'emploi régional. Les déplacements des navetteurs se font en majorité au sein de ces aires : 343 200 navetteurs résident et travaillent dans la même aire et 78 600 navetteurs font des trajets de plus longues distances résidant dans une aire et travaillant dans une autre.

Les navetteurs se déplaçant entre les aires de Belfort et de Montbéliard sont les plus nombreux : 5 400 habitent la première et travaillent dans la seconde, 4 000 font le trajet inverse. À Montbéliard, ils occupent davantage un emploi industriel et à Belfort un emploi tertiaire.

De même, les trajets domicile-travail entre les aires du Creusot, de Montceau-les-Mines et de Chalon-sur-Saône sont relativement nombreux. Ils sont souvent réalisés en voiture et liés à un emploi dans l'industrie. L'aire du Creusot est d'ailleurs la plus tournée vers les autres aires de la région : 16 % de ses actifs en sortent et 18 % de ses emplois sont occupés par des actifs en provenance d'une autre aire. Les échanges d'actifs entre les aires de Beaune, Dijon et Chalon-sur-Saône sont nombreux, davantage effectués en transport en commun et très liés au secteur tertiaire.

Ils sont en revanche plus faibles entre les aires de Dijon et de Besançon. Entre les deux, celle de Dole entretient toutefois des échanges significatifs avec l'une et l'autre.

### Surtout des déménagements d'actifs

Signe également de relations privilégiées entre les aires, 82 000 habitants ont déménagé de l'une à l'autre entre 2003 et 2008. Plus de la moitié sont des actifs, 19 % des étudiants rejoignant un établissement d'enseignement supérieur et 7 % des retraités.

Les aires urbaines de Dijon et de Besançon constituent deux pôles majeurs d'emplois, attractives pour les actifs, mais aussi pour les étudiants de leur académie respective en raison de la large palette de formations qu'elles offrent. L'aire urbaine de Dijon est très liée à celles de Beaune, Chalon-sur-Saône, Auxerre et moins à celles de Sens, Nevers et Mâcon, plus éloignées et très tournées vers l'extérieur de la région. L'aire urbaine de Besançon, par sa position géographique centrale, est très liée aux aires franc-comtoises. Les migrations résidentielles sont également nombreuses entre les aires de Belfort et de Montbéliard ainsi qu'entre celles de Chalon-sur-Saône, du Creusot et de Montceau-les-Mines et peu importantes entre celles de Dijon et de Besançon. ■

## Chiffres Clés

«Territoires de Bourgogne-Franche-Comté»	Actifs entrants		Actifs sortants		Taux d'échanges d'actifs	
	Nombre	Part des ouvriers (en %)	Nombre	Part des ouvriers (en %)	Taux d'entrées** (en %)	Taux de sorties** (en %)
Ensemble des petites aires*	16 300	29	14 650	31	17,9	18,8
Ensemble des moyennes aires*	10 300	26	10 000	35	14,8	16,6
Ensemble des grandes aires urbaines*	51 850	26	53 750	24	7,4	7,8
dont aires de :						
Dijon	6 450	23	5 500	22	3,9	3,3
Besançon	5 950	24	7 850	17	5,7	7,5
Montbéliard	7 850	32	5 800	21	12,2	9,5
Chalon-sur-Saône	3 950	26	4 850	21	7,0	8,7
Belfort	5 500	18	6 600	31	12,7	14,6
Nevers	1 500	39	1 400	25	4,1	3,8
Mâcon	1 600	22	1 200	20	5,8	4,2
Auxerre	3 100	35	3 550	25	7,9	9,3
Dole	2 550	24	3 950	28	10,2	15,1
Sens	700	29	1 150	27	3,1	4,6
Vesoul	2 800	25	2 450	26	10,4	9,7
Lons-le-Saunier	2 100	25	1 900	27	8,2	7,8
Montceau-les-Mines	1 750	27	2 750	33	11,5	17,4
Le Creusot	2 650	28	2 100	30	18,1	16,0
Beaune	2 350	24	2 150	21	13,4	13,7
Pontarlier	1 100	25	550	17	8,0	3,9

Lecture : l'aire urbaine de Dijon attire, pour le travail, 6 450 actifs qui résident dans une autre aire de Bourgogne-Franche-Comté. À l'inverse, 5 500 actifs résidant dans l'aire urbaine de Dijon vont travailler dans une autre aire de la région.

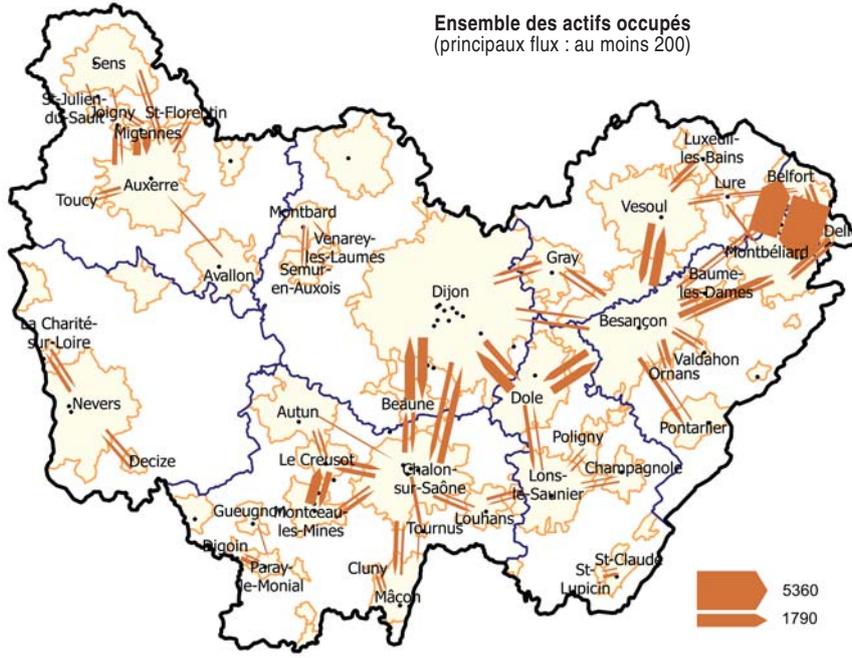
\* Ces lignes comptabilisent les échanges d'actifs entre chacune des aires de cet ensemble et ceux réalisés avec les autres types d'aires. Les aires considérées sont celles dont le pôle urbain est en Bourgogne-Franche-Comté, elles sont prises en compte pour leur partie située dans la région.

\*\* Taux d'entrées : nombre d'actifs occupés entrants rapporté au nombre d'emplois du territoire. Taux de sorties : nombre d'actifs occupés sortants rapporté au nombre d'actifs occupés résidant dans le territoire.

Source : Insee, Recensement de la population de 2012

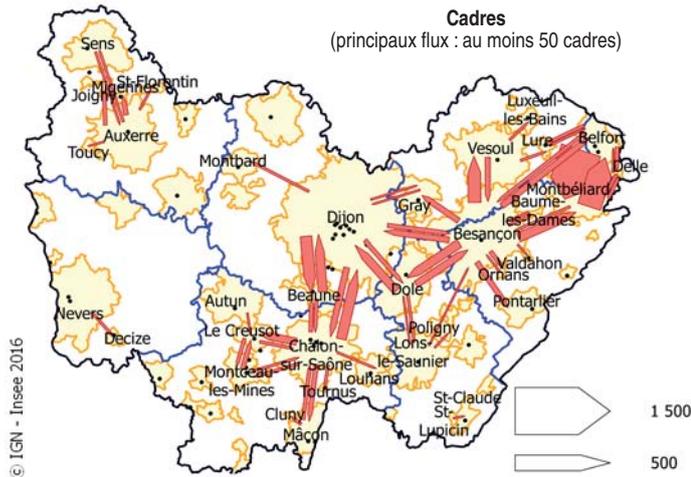
**1** De nombreux trajets domicile-travail entre Belfort et Montbéliard, autour de Dijon et Besançon

Déplacements domicile-travail des actifs entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté

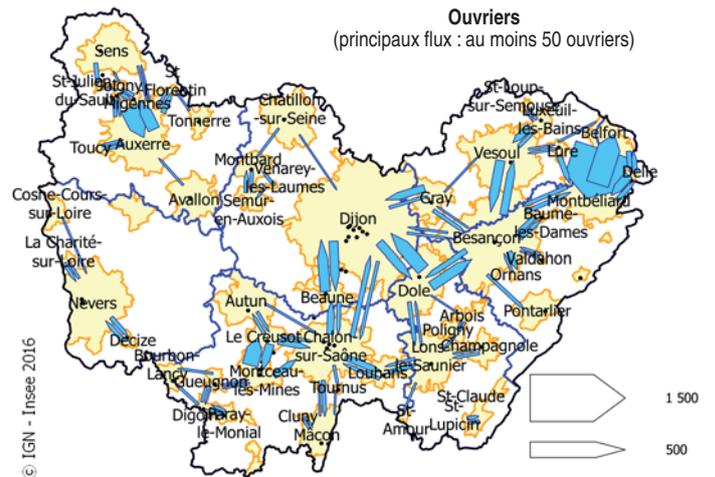


Une aire (grande, moyenne ou petite) est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. Un pôle urbain est un ensemble de communes présentant une continuité du bâti et un seuil minimal d'emplois (au moins 10 000 emplois pour le pôle urbain d'une grande aire urbaine, de 5 000 à 10 000 pour une moyenne aire et 1 500 à 5 000 pour une petite aire). Une couronne périurbaine regroupe les communes qui sont sous l'influence économique d'un pôle urbain. Son étendue est déterminée par les déplacements domicile-travail des actifs de sorte qu'en fine, au moins 40 % des actifs d'une aire résident et travaillent dans l'aire.

Source : Insee, Recensement de la population de 2012



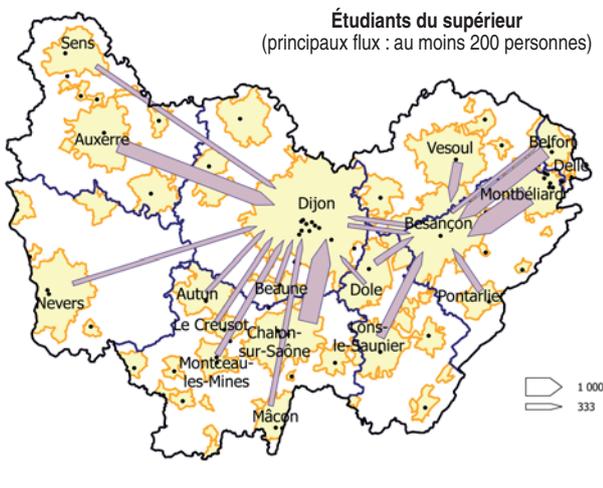
Source : Insee, Recensement de la population de 2012



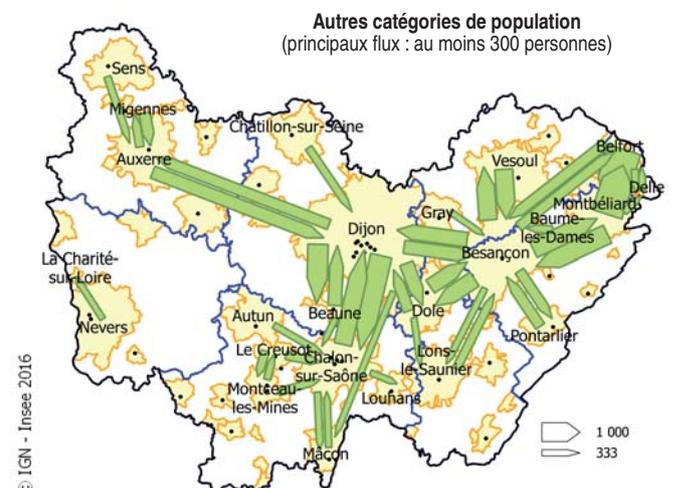
Source : Insee, Recensement de la population de 2012

**2** Dijon et Besançon animent les migrations résidentielles

Migrations résidentielles entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008



Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008

# Échanges de population et positionnement européen

## Migrations résidentielles et navettes avec l'extérieur

### Un solde migratoire à l'équilibre avec les autres régions françaises

Le solde migratoire entre la Bourgogne-Franche-Comté et les autres régions françaises (y compris les DOM) est équilibré entre 2003 et 2008. L'essentiel des échanges (67 % des entrées et 58 % des sorties) se fait avec les régions limitrophes : l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Le solde migratoire est nettement excédentaire avec l'Île-de-France, l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie. En revanche, il est déficitaire avec Auvergne-Rhône-Alpes et avec toutes les régions du littoral Atlantique et du sud.

### Des départs importants d'étudiants et de jeunes actifs

Du fait des migrations résidentielles, la Bourgogne-Franche-Comté gagne des jeunes de 5 à 17 ans et des plus de 30 ans tandis qu'elle perd des 18-30 ans. Le déficit sur cette classe d'âge est le plus important des régions métropolitaines.

Il reflète l'attractivité universitaire d'autres régions et les difficultés d'insertion des jeunes de Bourgogne-Franche-Comté sur le marché du travail. Les étudiants rejoignent majoritairement l'Île-de-France ou la région Auvergne-Rhône-Alpes. Globalement négatif, le solde des actifs est toutefois positif avec l'Île-de-France, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Au jeu des migrations résidentielles et en lien avec la structure productive de la Bourgogne-Franche-Comté, la région perd de jeunes cadres, professions intermédiaires et employés. Elle gagne en revanche des ouvriers. Enfin, la région est attractive pour les retraités, notamment ceux en provenance de l'Île-de-France.

### 87 000 actifs de Bourgogne-Franche-Comté travaillent hors de la région, dont 30 000 en Suisse

La proximité de grands pôles d'emploi français (Paris, Lyon, Mulhouse) ou suisses (Le Locle, La-Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers...) et la situation géographique de Sens, Nevers,

Mâcon, Belfort et Montbéliard aux franges de la région favorisent les échanges quotidiens d'actifs entre la région et l'extérieur. Parmi les 1,15 million d'actifs en emploi résidant dans la région en 2012, 87 000 travaillent hors de la région, soit 7,6 % de l'ensemble des actifs occupés de la région. 43 000 actifs occupés habitant hors de la région font le chemin inverse. Les flux sont très déséquilibrés avec la Suisse et l'Île-de-France. Chaque jour, 30 000 actifs franchissent la frontière suisse pour aller travailler. C'est deux fois plus qu'en 2002. Le nombre de navettes vers l'Île-de-France s'élève à 17 900. En sens inverse, 3 500 Franciliens travaillent en Bourgogne-Franche-Comté. Environ 12 000 déplacements quotidiens se font depuis le sud de la région vers les grands pôles d'emploi de Lyon, Bourg-en-Bresse, Oyonnax ou Roanne et 5 800 se font en sens inverse. C'est sans compter les échanges au sein de l'aire urbaine de Mâcon, située à cheval sur les deux régions. Enfin, les flux sont intenses dans les deux sens entre le nord est de la région et la zone d'emploi de Mulhouse. ■

## Chiffres Clés

	Migrations résidentielles (2003-2008) entre régions (France métropolitaine + DOM)				Navettes domicile-travail (2012) entre régions de France métropolitaine			Nombre d'actifs travaillant à l'étranger pour 1000 actifs occupés	
	Taux d'entrée pour 1000 habitants *	Taux de sortie pour 1000 habitants **	Solde des entrées et des sorties pour 1000 habitants ***	Solde des entrées et des sorties des 18-30 ans pour 1000 habitants	Solde des entrées et des sorties	Taux d'entrée pour 1000 actifs occupés	Taux de sortie pour 1000 actifs occupés		Solde des entrées et des sorties pour 1000 actifs occupés
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	35,5	48,5	- 13	- 23	- 4 000	16	18	- 2	69
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	74,9	48,5	+ 26	- 2	- 15 540	19	25	- 7	3
Auvergne-Rhône-Alpes	53,6	46,2	+ 7	+ 9	+ 1 370	19	19	0	31
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>62,7</b>	<b>63,2</b>	<b>- 1</b>	<b>- 42</b>	<b>- 14 010</b>	<b>36</b>	<b>48</b>	<b>- 12</b>	<b>25</b>
Bretagne	78,7	52,1	+ 27	- 17	- 10 970	18	26	- 8	1
Centre-Val de Loire	85,1	82,6	+ 2	- 36	- 54 230	38	88	- 50	1
Corse	83,1	55,7	+ 28	+ 2	- 460	7	11	- 4	1
Île-de-France	50,1	83,7	- 34	+ 48	+ 286 810	61	11	+ 50	2
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	84,0	51,3	+ 32	+ 27	- 31 650	17	32	- 14	2
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	36,2	51,2	- 15	- 35	- 114 540	17	66	- 49	14
Normandie	55,7	59,3	- 4	- 41	- 38 670	29	57	- 28	1
Pays de la Loire	77,2	57,7	+ 19	- 10	- 15 600	28	38	- 10	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,3	60,5	+ 7	- 6	+ 11 490	26	20	+ 6	15
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>3</b>

Note : \* Le taux d'entrée est le nombre d'arrivants dans la région depuis la métropole ou les Dom rapporté à la population moyenne de la région sur la période.

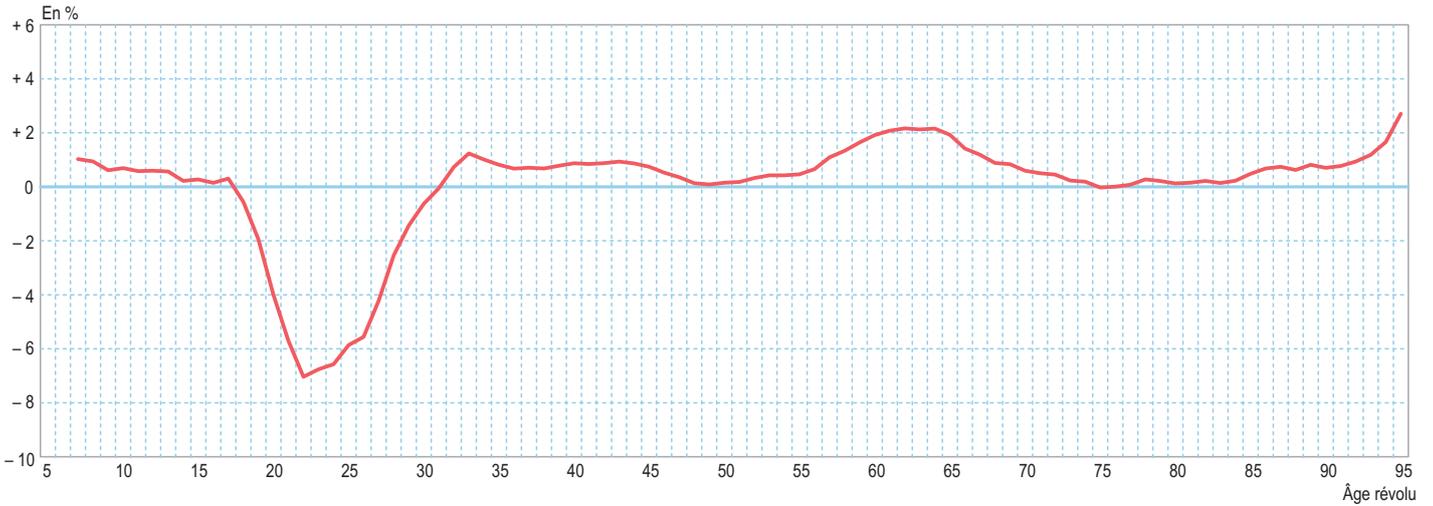
\*\* Le taux de sortie est le nombre de partants de la région vers la métropole ou les Dom rapporté à la population moyenne de la région.

\*\*\* Le solde des entrées et sorties permet la comparaison entre régions en termes de déficit ou d'excédent migratoire. Les échanges avec les Com et l'étranger sont exclus car les départs vers ces territoires ne sont pas connus.

Source : Insee, Recensements de la population

## 1 Impact des migrations par âge en Bourgogne-Franche-Comté

Solde des entrées et des sorties en % de la population (moyenne 2003-2008)



Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008

## 2 Des échanges quotidiens d'actifs entre la région et l'extérieur

Navettes entrantes en provenance d'autres régions dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (flux supérieur à 300 actifs)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Navettes sortantes à destination d'autres régions dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (flux supérieur à 300 actifs)



Source : Insee, Recensement de la population 2012

# Échanges de population et positionnement européen

## La Bourgogne-Franche-Comté en Europe

La mondialisation et l'élargissement de l'Union européenne favorisent les échanges et la concurrence entre les régions européennes. Dans ce contexte, la présence en Bourgogne-Franche-Comté d'axes de communication reliant le nord et le sud ainsi que l'ouest et l'est de l'Europe constituent des opportunités d'ouverture régionale, notamment vers les 14 régions voisines ou proches situées en France, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.

### Une région peu peuplée mais plutôt jeune

Le poids démographique de la Bourgogne-Franche-Comté apparaît modeste au regard des régions proches en France et en Europe. Avec 2,8 millions d'habitants, elle se situe au 9<sup>e</sup> rang sur 14, entre la Rhénanie-Palatinat (4 millions) et le Centre-Val de Loire (2,6 millions). Sa faible densité de population (59 hab./km<sup>2</sup>) la place même en avant-dernière position dans ce classement. Parmi les régions voisines, seul le Val d'Aoste est moins densément peuplé. Si la Bourgogne-Franche-Comté est en moyenne plus âgée que les autres régions

françaises, elle se situe dans la moyenne par rapport aux régions européennes proches : 20 % de sa population a 65 ans ou plus. Dans la Sarre et les quatre régions d'Italie, la part de seniors est plus forte et atteint même 28 % en Ligurie. La région se caractérise aussi par une proportion importante de jeunes : 29 % de ses habitants ont moins de 25 ans. Seuls le Luxembourg et les autres régions françaises limitrophes présentent une part de jeunes plus forte.

La population de Bourgogne-Franche-Comté a augmenté de 0,9 % entre 2007 et 2012, rythme supérieur à celui des trois régions d'Allemagne et à la Ligurie, mais bien inférieur à celui des autres régions françaises et surtout de la Suisse et du Luxembourg. Ces deux pays connaissent en effet une forte croissance de population sur la même période (respectivement + 6 % et + 10 %).

### Des taux d'emploi plus faibles

La Bourgogne-Franche-Comté compte relativement peu d'emplois : 1,1 million, classant la région en 9<sup>e</sup> position des régions considérées, juste derrière le Piémont et devant le Centre-Val de Loire.

S'élevant à 71 % en Bourgogne-Franche-Comté, la proportion d'adultes (25 à 64 ans) ayant un emploi est parmi les plus faibles des régions géographiquement proches. Il en est de même pour le taux d'emploi des jeunes de 25 à 34 ans (75 %), caractéristique partagée avec l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et les régions d'Italie. Dans cet ensemble de régions européennes, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie de celles où le taux de chômage est élevé, alors qu'elle se situe sous la moyenne au niveau national.

### Plus d'emplois industriels et agricoles

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des cinq régions dont l'économie est fortement tournée vers l'industrie. Ce secteur regroupe 21 % des emplois de la région, une proportion comparable à celle des régions allemandes de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre.

Par ailleurs, près de 6 % des emplois relèvent du secteur de l'agriculture, ce qui fait de la Bourgogne-Franche-Comté la région la plus agricole, loin devant la Suisse où le secteur agricole regroupe 3 % de l'emploi. ■

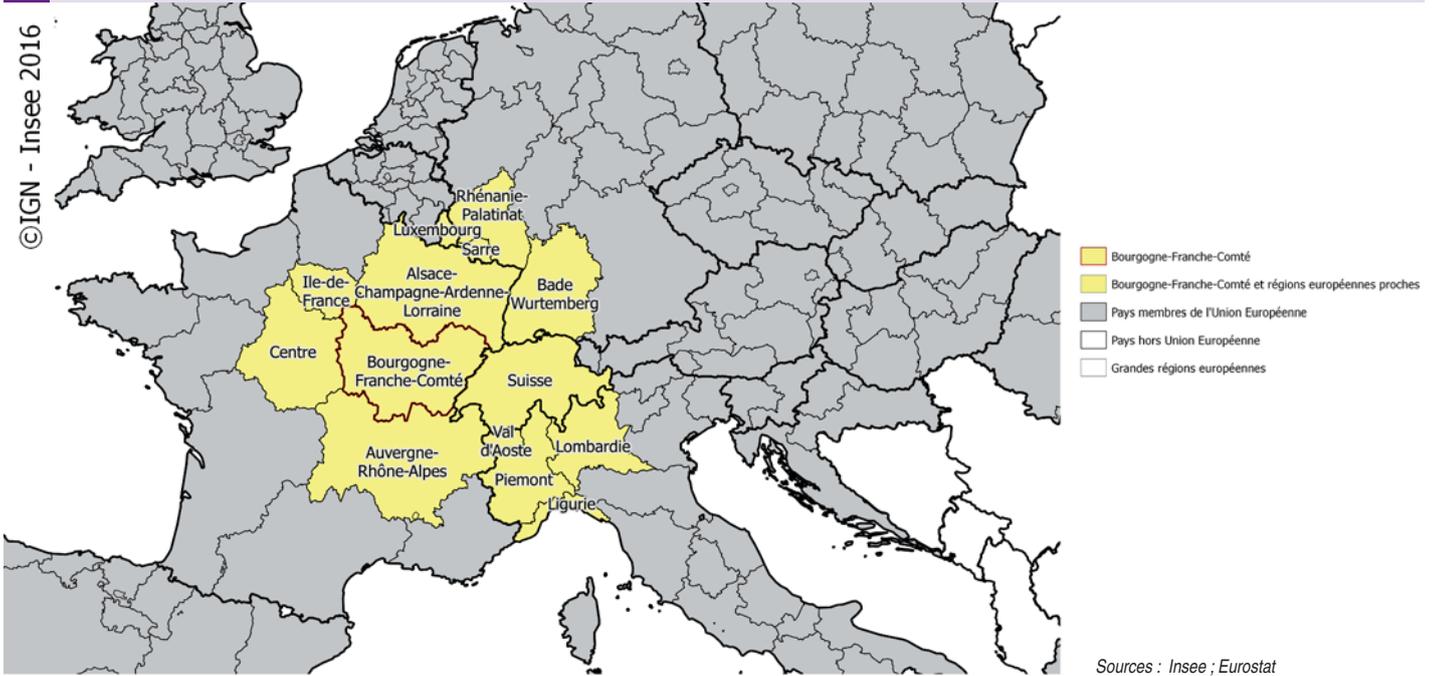
## Chiffres Clés

Pays	Régions	Population (en millions)	Densité (hab./km <sup>2</sup> )	Structure par âge		Emplois (en milliers)	Part de l'industrie dans l'emploi total (en %)	Part de l'agriculture dans l'emploi total (en %)	Taux d'emploi des 25-64 ans * (en %)	Taux de chômage (en %)
				Moins de 25 ans (en %)	65 ans et plus (en %)					
Allemagne	Bade Wurtemberg	10,6	304	26	20	5 556,4	28,9	1,1	83	3,1
Allemagne	Sarre	1,0	392	22	22	456,6	21,6	nd	75	5,8
Allemagne	Rhénanie-Palatinat	4,0	202	24	21	1 982,7	21,1	1,8	79	3,9
Luxembourg	Luxembourg	0,5	210	29	14	245,6	6,2	1,4	76	5,9
Suisse	Suisse	8,1	202	26	18	4 534,5	13,9	3,5	84	4,5
France	Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	5,6	97	30	18	2 216,5	18,5	2,3	70	11,1
<b>France</b>	<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2,8</b>	<b>59</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>1 100,9</b>	<b>21,2</b>	<b>5,9</b>	<b>71</b>	<b>10,3</b>
France	Auvergne-Rhône-Alpes	7,8	112	31	18	3 228,9	17,6	3,0	74	8,5
France	Ile-de-France	12,0	997	33	14	5 236,7	7,8	0,4	76	9,7
France	Centre-Val de Loire	2,6	66	29	20	1 006,7	16,8	3,4	72	9,5
Italie	Lombardie	10,0	414	23	21	4 237,4	26,3	1,7	72	8,2
Italie	Piémont	4,4	174	22	24	1 773,0	25,2	3,0	70	11,3
Italie	Ligurie	1,6	292	20	28	599,1	12,8	2,1	68	10,8
Italie	Val d'Aoste	0,1	39	23	22	55,1	12,2	3,4	74	8,9
<b>Rang de la région Bourgogne-Franche-Comté (du plus grand au plus petit)</b>		<b>9</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>4</b>

\* Taux d'emploi : nombre d'emplois rapporté à la population âgée de 25 - 64 ans

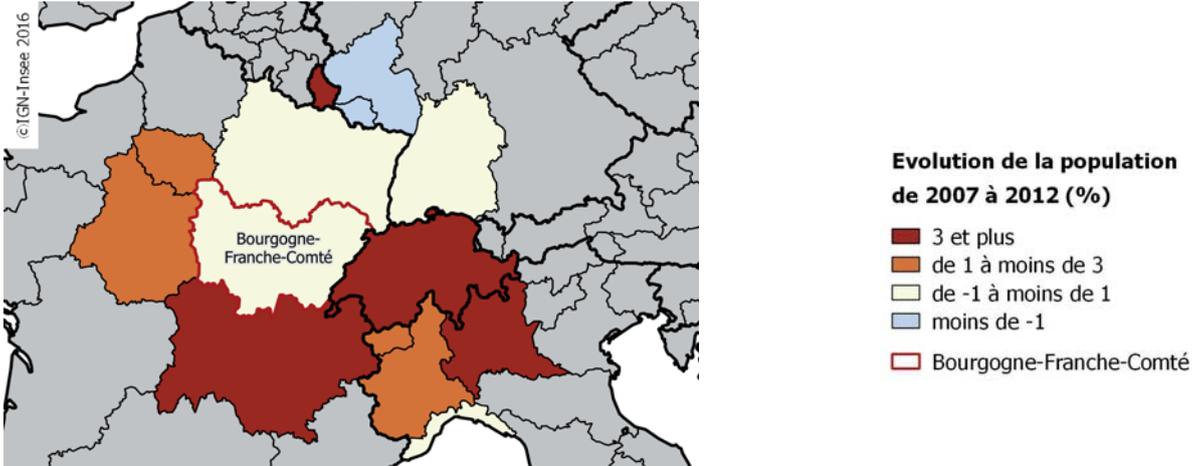
Source : Eurostat - Année 2014 (2013 pour la densité) - Les données étant harmonisées au niveau européen, elles peuvent être légèrement différentes de celles établies au niveau national

1 La Bourgogne-Franche-Comté et les régions voisines



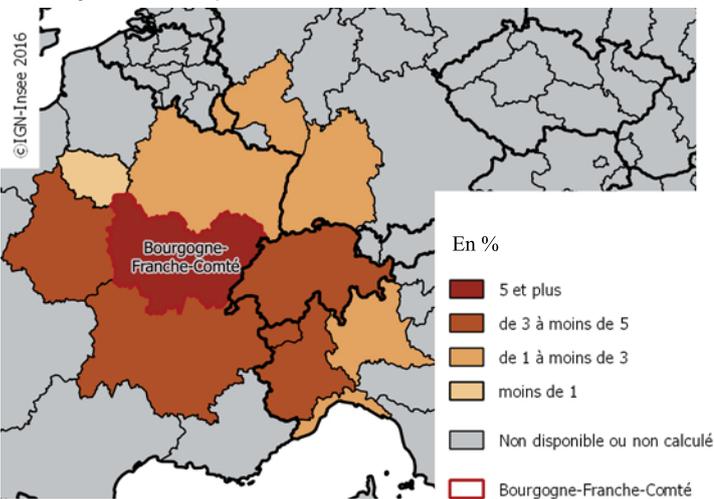
2 La Bourgogne-Franche-Comté voisine de régions plus dynamiques démographiquement

Évolution de la population de 2007 à 2012 (en %)

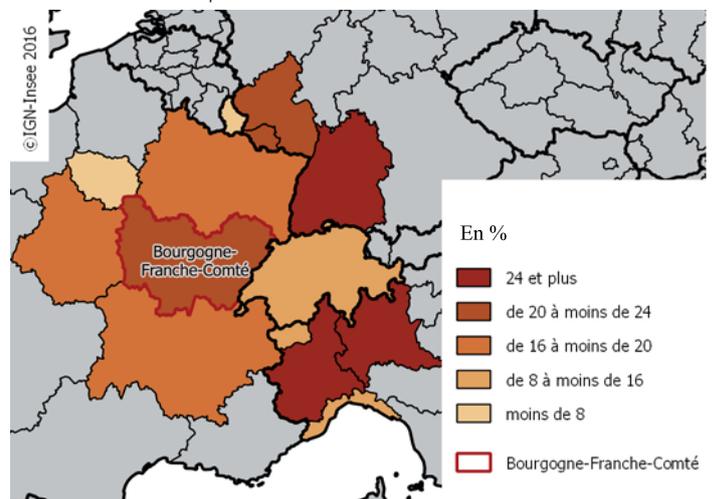


3 La Bourgogne-Franche-Comté davantage tournée vers l'agriculture et l'industrie

Part de l'agriculture dans l'emploi total



Part de l'industrie dans l'emploi total





# Glossaire

- **Bassin de vie** : c'est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports-loisirs-culture et transports.
- **Degré d'urbanisation des communes** : la répartition des communes selon leur « degré d'urbanisation » repose sur une méthode conçue par la Commission européenne, fondée sur des calculs de densité et de population selon un principe d'agrégation de carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle utilise une approche plutôt morphologique, le rural correspondant aux espaces les moins densément peuplés selon des seuils choisis au niveau européen. De plus, elle définit des degrés d'urbanisation, permettant de dépasser l'approche binaire marquant une commune comme étant rurale ou urbaine. Les seuils de densité et de population ont été fixés pour tous les pays européens de manière homogène, ce qui assure la comparabilité des situations. Ces seuils, relativement élevés pour la France, conduisent à une définition plutôt restrictive de l'urbain. Aussi, l'Insee a cherché à qualifier plus finement ce vaste espace rural en créant, selon la même méthode, un degré supplémentaire identifiant, parmi les zones peu denses, des zones très peu denses. L'ajout d'un degré de moindre densité à la typologie européenne permet alors de répartir les communes françaises en quatre catégories : communes densément peuplées ; communes de densité intermédiaire ; communes peu denses ; communes très peu denses.
- **Desserrement urbain** : processus qui conduit certains ménages à quitter le cœur des villes pour s'installer en périphérie.
- **Grande aire urbaine / petite, moyenne aire** : une aire (grande, moyenne ou petite) est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. Un pôle urbain est un ensemble de communes présentant une continuité du bâti et un seuil minimal d'emplois (au moins 10 000 emplois pour le pôle urbain d'une grande aire urbaine, de 5 000 à 10 000 pour une moyenne aire et 1 500 à 5 000 pour une petite aire). Une couronne périurbaine regroupe les communes qui sont sous l'influence économique d'un pôle urbain. Son étendue est déterminée par les déplacements domicile-travail des actifs de sorte qu'en fin, au moins 40 % des actifs d'une aire résident et travaillent dans l'aire.
- **Produit intérieur brut** : le produit intérieur brut national représente le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes sur le territoire économique de la France. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits. Les produits intérieurs bruts régionaux sont établis en conformité avec le Système Européen des Comptes 2010 (Sec2010). Ils résultent d'une régionalisation des indicateurs métropolitains à partir de clés de répartition.
- **Professionnels de santé de premier recours** : professionnels exerçant en milieu libéral qu'ils soient médecins omnipraticiens (généralistes), masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, infirmiers.
- **Revenu disponible et niveau de vie** : le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.
- **Services marchands** : on considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs.
- **Services non marchands** : on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.
- **Sphère présenteielle** : elle regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (commerce de détail, transports, administration publique, enseignement, santé humaine...)
- **Sphère productive** : elle regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (activités industrielles, services aux entreprises, commerce de gros...).
- **Ville européenne** : la définition des « villes (ou « cities ») au niveau européen repose sur une approche essentiellement morphologique liée à la densité de population et à la continuité du bâti. Elle conduit à définir 904 « villes » européennes. Ces « cities » sont définies en suivant plusieurs étapes, reposant sur la présence d'un « centre urbain », c'est-à-dire d'un ensemble contigu de carreaux de 1 km<sup>2</sup> très densément peuplés (au moins 1 500 habitants au km<sup>2</sup>) et dont la population atteint au minimum 50 000 habitants. En France, les villes retenues sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) répondant aux critères suivants : au moins une commune de l'EPCI est « urbaine » (la moitié de sa population réside dans un « centre urbain ») et au moins 25 % de l'EPCI réside dans un « centre urbain ». En France, 114 EPCI répondent à ces critères.
- **Vulnérabilité énergétique liée au logement** : un ménage est potentiellement en situation de vulnérabilité énergétique s'il dépense plus du double du taux d'effort médian national, soit 8 % de son revenu disponible pour chauffer son logement. Les dépenses en énergie retenues concernent le chauffage et la production d'eau chaude du logement.
- **Vulnérabilité énergétique liée aux déplacements** : un ménage est potentiellement en situation de vulnérabilité énergétique s'il dépense plus du double du taux d'effort médian national, soit 4,5 % de son revenu disponible pour l'achat du carburant nécessaire à ses déplacements contraints (déplacements réalisés pour le travail, les études, les achats, la santé ou pour une raison administrative).





# Insee Dossier

## Bourgogne-Franche-Comté

### Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de l'économie et de la démographie nationales. Région de tradition industrielle et agricole, elle est depuis les années 2000 sur un sentier de croissance ralentie. À l'instar de l'ensemble du territoire national, population et emploi sont répartis de façon inégale dans la région, dessinant quatre grands ensembles. Sur l'axe Rhin-Rhône de Chalon-sur-Saône à Belfort, le maillage urbain est multipolaire mais resserré, favorisant l'interdépendance des territoires et des échanges, et par là-même un fonctionnement en réseau. Sur le reste du territoire, le maillage urbain est plus relâché, avec quelques grands pôles d'emploi plus autonomes ou davantage tournés vers l'extérieur de la région : Sens, Auxerre, Nevers, Mâcon. La partie est de la région présente un profil très spécifique, du fait de l'attractivité exercée par les pôles d'emploi suisses très proches. Enfin, une grande partie de l'ouest de la région, très peu densément peuplée, est confrontée aux enjeux liés à « l'hyper-ruralité » : enclavement géographique, vieillissement de la population, faibles ressources financières, manque d'équipements et de services...

Dossier n° 2  
Avril 2016

ISSN : en cours

#### Insee Bourgogne-Franche-Comté

8, rue Louis Garnier  
CS 11997  
25 020 Besançon Cedex

#### Contributeurs :

- Insee : S. Adrover, M. Bertrand, R. Bordet-Gaudin, M. Bouriez,  
D. Brion, C. Charton, M. Chassard A. Faure,  
Y. Lebeau, P-S. Lebre, M. Leger, A. Mirault, Y. René,  
A. Ulrich, G. Zemis  
- Région Bourgogne-Franche-Comté : L. Leclercq  
- Draaf : F. Maire  
- Dréal : G. Lemaire

Directeur de la publication : Patrick Pétour

Rédacteur en chef : Nellie Rodriguez

Mise en page : Sophie Gille-Meignier

Crédits photos : David Cesbron, Atelier Demoulin

© Insee 2016

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

